



RAPPORT D'ACTIVITÉS & de gestion 2017

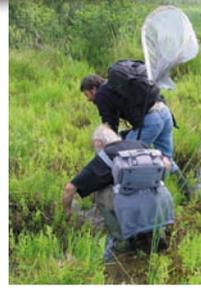
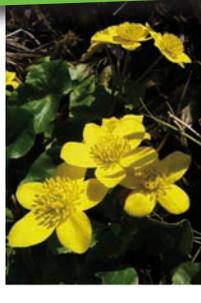
CONNAÎTRE

PROTÉGER

GÉRER

VALORISER

ACCOMPAGNER



Vous avez entre les mains le rapport d'activités 2017 du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie. Comme les années précédentes, sans être exhaustif, il présente les principales actions menées en 2017 par le Conservatoire de Picardie selon les axes structurants de notre plan d'actions quinquennal : connaître, protéger, gérer, valoriser, accompagner les politiques publiques de préservation de la nature, participer et contribuer aux dynamiques de réseaux permettant de démultiplier nos actions régionales. Bien sûr, s'ajoutent ici des informations générales et synthétiques sur la situation du Conservatoire : bilan chiffré et cartographique de la maîtrise foncière et d'usage, bilan moral, bilan financier, fonctionnement de la structure. Sur ce dernier point un accent particulier est mis sur nos travaux de rapprochement avec le Conservatoire du Nord Pas-de-Calais. Nous espérons que sa lecture vous sera tout aussi informative qu'attrayante.

Sommaire

Bilan moral.....	p. 3
2017 en chiffres.....	p. 5
Évolution du nombre de sites et de la surface d'intervention.....	p. 6
Le Conservatoire en Picardie	p. 8
Tableau des sites.....	p. 10
Connaître.....	p. 16
Protéger.....	p. 25
Gérer	p. 31
Valoriser.....	p. 39
Accompagner les politiques publiques.....	p. 45
Réseau Conservatoire et partenaires inter-réseaux	p. 50
La structure	p. 53
Rapprochement des deux Conservatoires d'espaces naturels	p. 56
Rapport financier 2017.....	p. 58

Bilan moral

Cette année n'a pas été simple, je vous l'accorde. Année morose sur les perspectives en période, il est vrai, de restrictions budgétaires à tous les étages. Le contexte en matière de biodiversité, érosion, disparition, difficultés de convaincre ont été réels. Mais, au risque de couper l'herbe sous le pied des mauvais coucheurs, je ne retiendrai dans ce bilan moral que nos réussites. Il est en effet facile de dire que nous n'avons pu enrayer la chute de la biodiversité, que nous bénéficions de subsides pour gérer finalement peu de choses, mais regardez réellement ce que nous faisons... Non seulement nous gérons de plus en plus de sites et nous limitons, très concrètement, - nos évaluations scientifiques et celles faites par d'autres le prouvent - la disparition des espèces et des milieux, nous retrouvons même très souvent des espèces disparues ou non revues depuis des années...

L'unanimité avec laquelle le comité consultatif de la RNN de Saint Quentin a validé la poursuite de la cogestion avec la Communauté d'agglomération ou l'avis extrêmement élogieux du CNPN sur le plan gestion de la RNN de Versigny confirment notre compétence et celles de nos équipes. Le renouvellement des partenariats avec les trois Conseils départementaux, la DREAL Nouvelle région et bien sûr le Conseil régional des Hauts-de-France sont d'autres marques de confiance dont nous devons nous féliciter. Ils ancrent notre action dans un avenir optimiste et plein d'idées et de fierté. Alors que nous avons été le premier Conservatoire d'espaces naturels à être agréé par l'Etat et la Région, nous sommes également le premier à en faire l'évaluation, un Plan d'action quinquennal ambitieux a été réalisé en commun avec le Conservatoire du Nord et du Pas-de-Calais, pour lancer une nouvelle phase d'actions pour les années à venir.

Notre politique et l'engagement de nos équipes à développer l'assise citoyenne ont permis de doper le bénévolat conformément à nos engagements. Ainsi, le chantier d'Auteuil fin septembre a réuni une centaine de bénévoles d'horizons variés, confirmant le rôle de lien social essentiel que nous menons entre France rurale ou France urbaine, jeunes et anciens, amateurs de nature comme novices. Mieux, nous avons en deux ans quasiment doublé notre nombre d'adhérents et nous frôlons aujourd'hui le millier !

En résumé, malgré un contexte compliqué, nous avançons, nous progressons, nous réussissons. La vigilance est de mise en permanence – et nous gérons, le trésorier le redira, avec une extrême rigueur nos finances et nos dépenses – mais nous avons de l'ambition.

Dans ce cadre, et profondément respectueux et enthousiaste des valeurs que nous portons en Picardie, j'ai accepté la proposition des autres membres du bureau de notre Fédération nationale d'être candidat à la présidence. Je l'ai fait par conviction profonde que travailler ensemble avec tous les Conservatoires d'espaces naturels nous rend plus fort au niveau national mais renforce aussi notre présence et notre poids au niveau régional, en permettant l'expression de nos convictions et de nos priorités et en montrant combien les Conservatoires d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais et de Picardie sont exemplaires dans leur région. J'ai accepté cette présidence aussi parce que je crois que nous avons un chemin important à faire pour être plus reconnus, plus connus, pour défendre et valoriser le modèle et les valeurs associatives, et pouvoir travailler comme nous le faisons en ce moment à la création d'une Fondation. Je crois aussi que les priorités que je vous propose de poursuivre en Picardie, j'en parlerai dans un instant, sont les mêmes priorités que nous devons défendre et développer au niveau national car chaque fois qu'un Conservatoire réussit dans une commune, dans un territoire, dans un département, dans une région, ce sont tous les Conservatoires d'espaces naturels qui réussissent au final.

Si je devais résumer l'année 2017, je dirais qu'il nous a fallu œuvrer sur tous les tableaux : convaincre, et encore convaincre nos partenaires, travailler sur la sécurisation du foncier, justifier encore et encore de la plus-value de notre statut associatif, poursuivre notre réflexion sur la compensation et adapter notre intervention, le canal Seine-Nord par exemple est un enjeu majeur, et réfléchir finalement à nos priorités. Car, en période de restriction, nous devons faire des choix.

Et aujourd'hui, pour les Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France, ces quatre priorités sont claires :

- Continuer de développer et de renforcer notre assise citoyenne. Je croise en permanence des habitants et des habitantes qui trouvent notre action exceptionnelle mais ne pensent pas qu'ils peuvent être utiles ! Il faut les convaincre de nous apporter leur soutien moral par l'adhésion ! Pensez donc, nous sommes 6 millions de soutiens potentiels dans les Hauts-de-France !

- Pour cela, il faut prioriser l'ouverture des sites au public, les actions pédagogiques et l'animation nature. A l'heure où le tourisme durable et unique, loin du tourisme de masse impersonnel est un atout majeur des Hauts-de-

France, nous avons un rôle majeur à jouer avec les sites exceptionnels que nous gérons.

- Pour pouvoir agir de manière pérenne, nous devons aussi consolider notre maîtrise foncière et d'usage dans la durée. Acquérir, conventionner, passer des baux, si besoin s'appuyer sur notre Fonds de Dotation et la Fondation est la meilleure manière d'être sûr d'agir dans la durée.

- Cela passe aussi par une réflexion sur notre modèle économique et c'est la quatrième priorité : diversifier nos financements, développer le mécénat, lancer comme nous l'avons fait déjà deux fois des appels à souscription ou des financements participatifs.

Enfin, je terminerai ce rapport moral autour du grand projet à venir. Car 2017 aura été l'année du rapprochement dans les Hauts-de-France. Comme vous le savez, l'assemblée générale précédente du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie et son Conseil d'administration ont donné un cadre précis aux conditions de rapprochement avec nos amis du Nord-Pas-de-Calais sur le statut associatif, la gouvernance exercée par les citoyens individuels, le maintien des emplois et des sites.

La décision de créer lors de ces AG l'an dernier une association des deux Conservatoires d'espaces naturels s'est concrétisée dans le cours de l'année. Restaient des discussions à avoir avec nos collègues du nord des Hauts-de-France pour partager ces projets et trouver des accords de compréhension. Cela n'a pas été simple tant nos histoires originelles sont différentes. Mais nous avons su dépasser nos différences et je remercie Luc Barbier pour les choix courageux et désintéressés qu'il a fait pour qu'un rapprochement puisse s'opérer dans la sincérité

et la confiance. Notre association des Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France a ainsi pu voir le jour et lancer l'étude qui nous permettra d'établir d'ici la fin de l'année les conditions d'un rapprochement pouvant aller jusqu'à la fusion de nos structures. Je pense aujourd'hui que nous devons y aller, que nous sommes prêts, que c'est un choix que nous faisons pour ne pas subir et pour construire ensemble notre avenir. Bien sûr, rien n'est fait et tout est à faire et nous prendrons le temps. Il restera à trouver les moyens de gouvernance préservant l'indépendance et la neutralité de notre structure...

Et si je dois convoquer en 2019 une assemblée générale extraordinaire où vous devrez décider de fusionner avec nos voisins du nord des Hauts-de-France, c'est que nous serons sûrs, ensemble, comme je m'y étais engagé et comme vous m'y avez enjoint en 2016 lors de la création des nouvelles régions que le maintien de nos actions, de nos valeurs, de nos missions, de nos sites, de notre assise citoyenne sera garanti dans la future structure que nous créerons et qui créera avec nos amis du Nord-Pas-de-Calais un grand Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France !

Christophe LEPINE

Président du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie
Président des Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France
Président de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels



Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, 2017 en chiffres :

308 sites d'intervention

10 983 hectares d'intervention

dont **430** ha en propriété

11 nouveaux sites en 2017 sur **199** ha

12 sites étendus sur **54** ha

86 sites pâturés

La vie du Conservatoire :

929 adhérents

56 conservateurs bénévoles

100 relais locaux

4 840 heures de bénévolat valorisé

52 salariés dont

6 emplois d'avenir

19 stagiaires

Budget d'exploitation réalisé :

4 175 129,55 euros

Activités nature :

108 sorties nature grand public

2 087 participants

41 chantiers nature

697 participants

92 sorties scolaires

2 867 participants

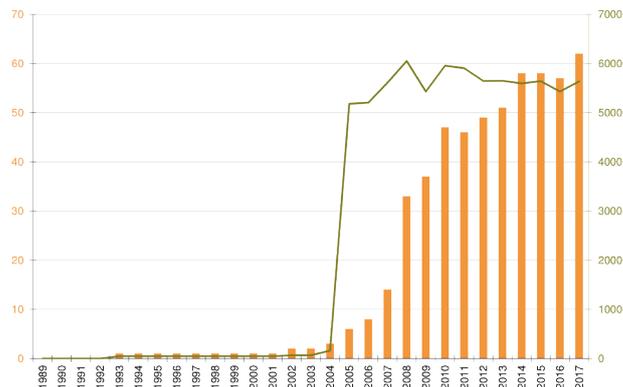


Evolution du nombre de sites (au 1^{er} janvier 2018)

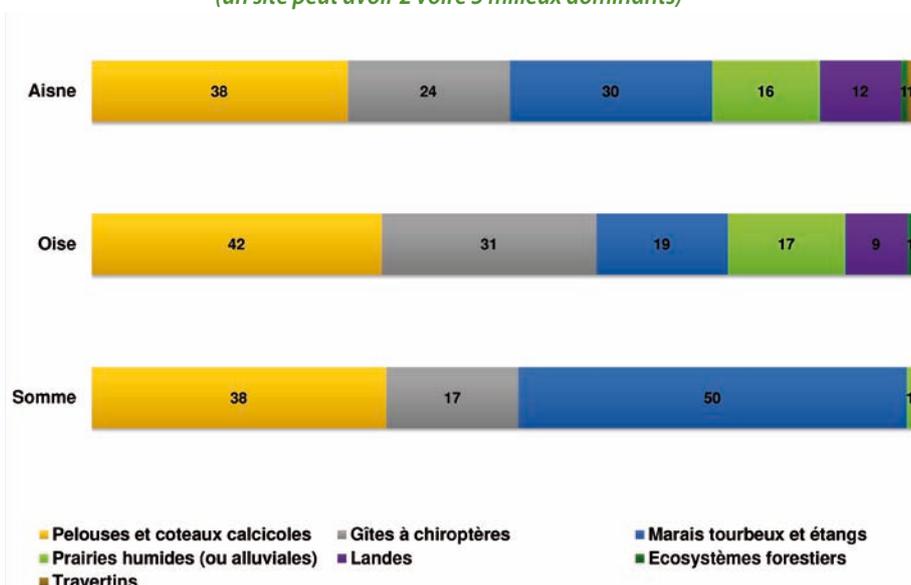
246 Sites en gestion
5 349 ha



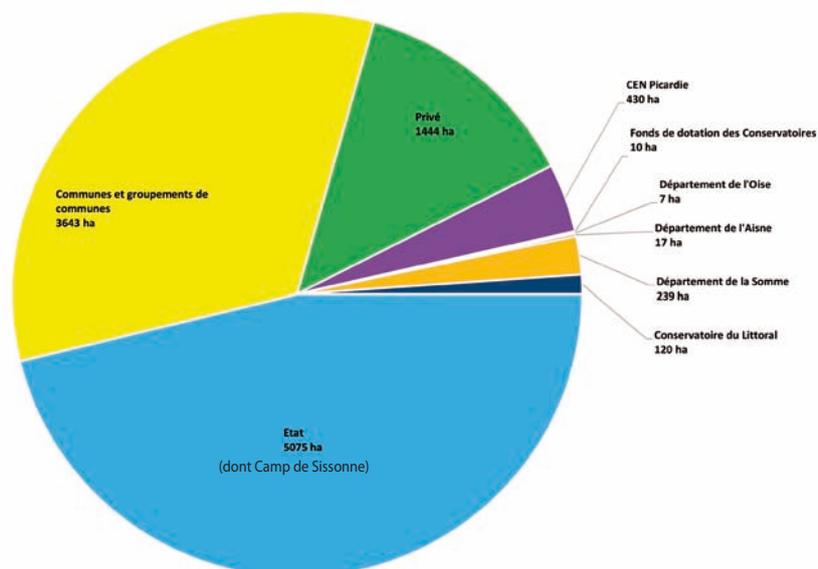
62 Sites en assistance à la gestion
5 635 ha



Nombre de sites par type de milieux dominants (un site peut avoir 2 voire 3 milieux dominants)



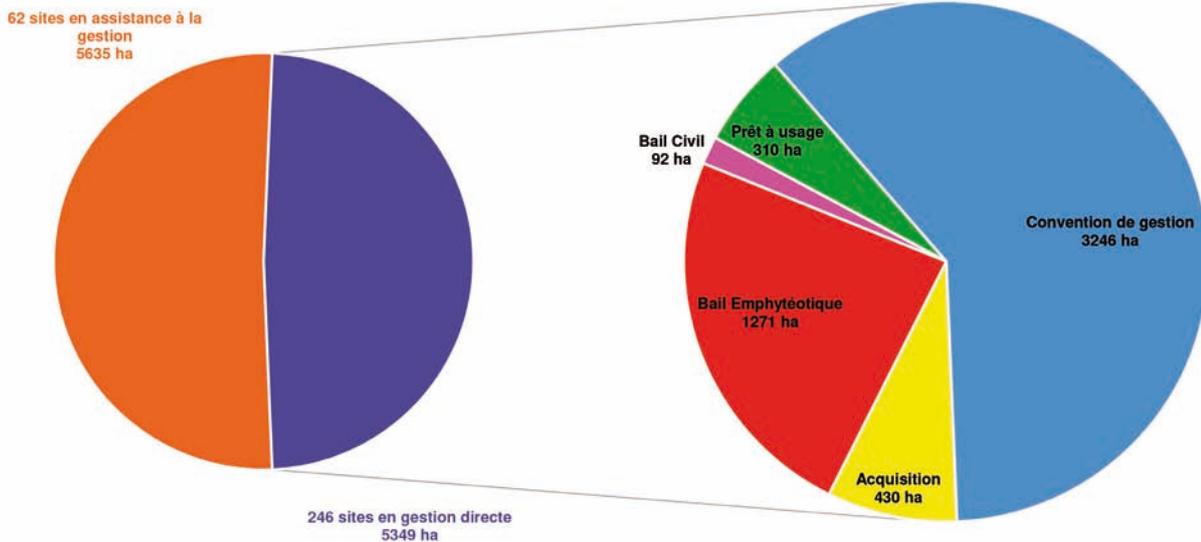
Superficies* de sites contractualisés par type de propriétaire



* Chiffres arrondis

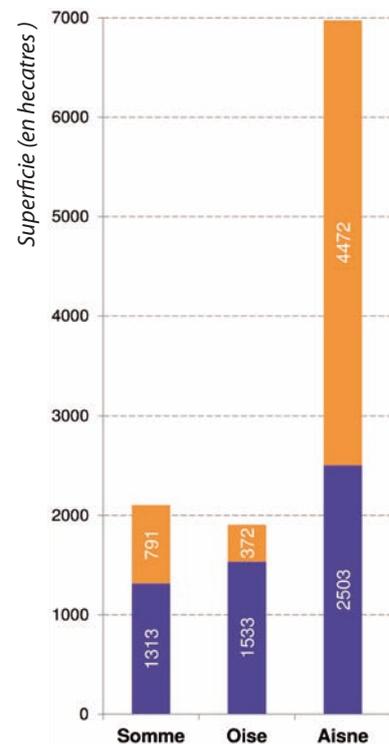
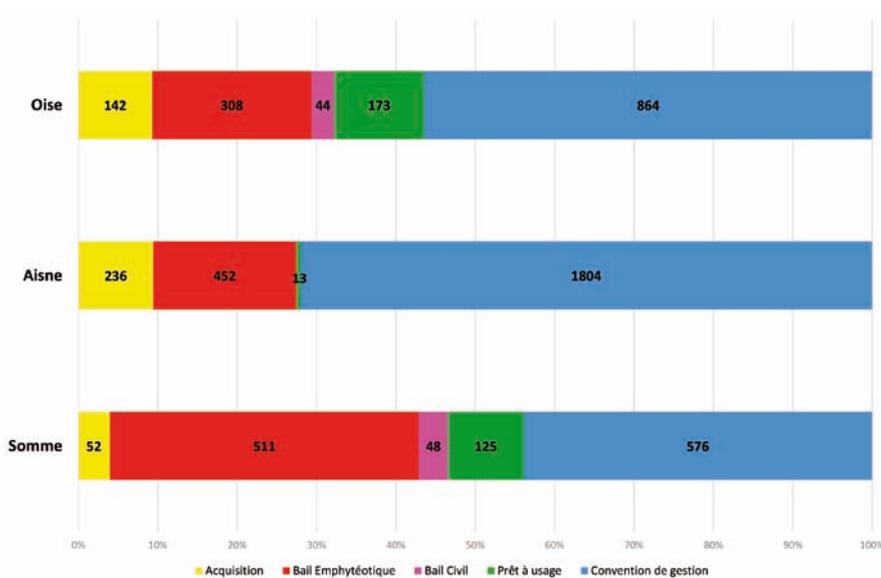
Surfaces* d'intervention (au 1^{er} janvier 2018)

Superficiers* de sites contractualisés par type de contrats



Surface* d'intervention par département

Répartition des types de contrats en surface* et par département (sites en gestion uniquement)



Quelques chiffres au 1^{er} janvier 2018 :

En Région, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie intervient sur **308 sites** pour **10 983 ha**.

En gestion : **246 sites** pour **5 349 ha** - En assistance : **62 sites** pour **5 635 ha**

Dans le département de l'Aisne : **105 sites** pour **6 976 ha**

En gestion : **83 sites** pour **2 503 ha** - En assistance : **22 sites** pour **4 472 ha**

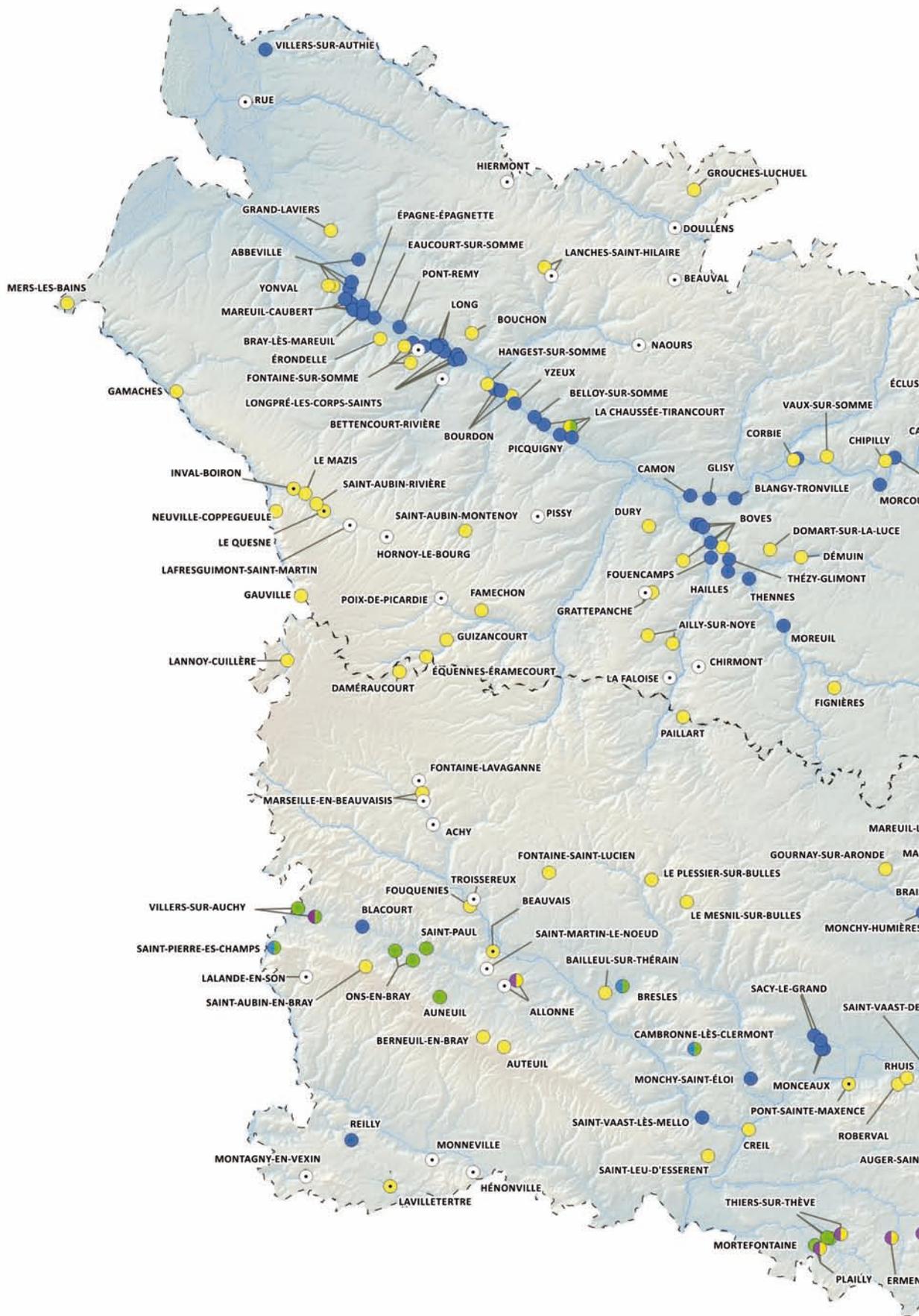
Dans le département de l'Oise : **100 sites** pour **1 905 ha**

En gestion : **82 sites** pour **1 533 ha** - En assistance : **18 sites** pour **372 ha**

Dans le département de la Somme : **103 sites** pour **2 104 ha**

En gestion : **81 sites** pour **1 313 ha** - En assistance : **22 sites** pour **791 ha**

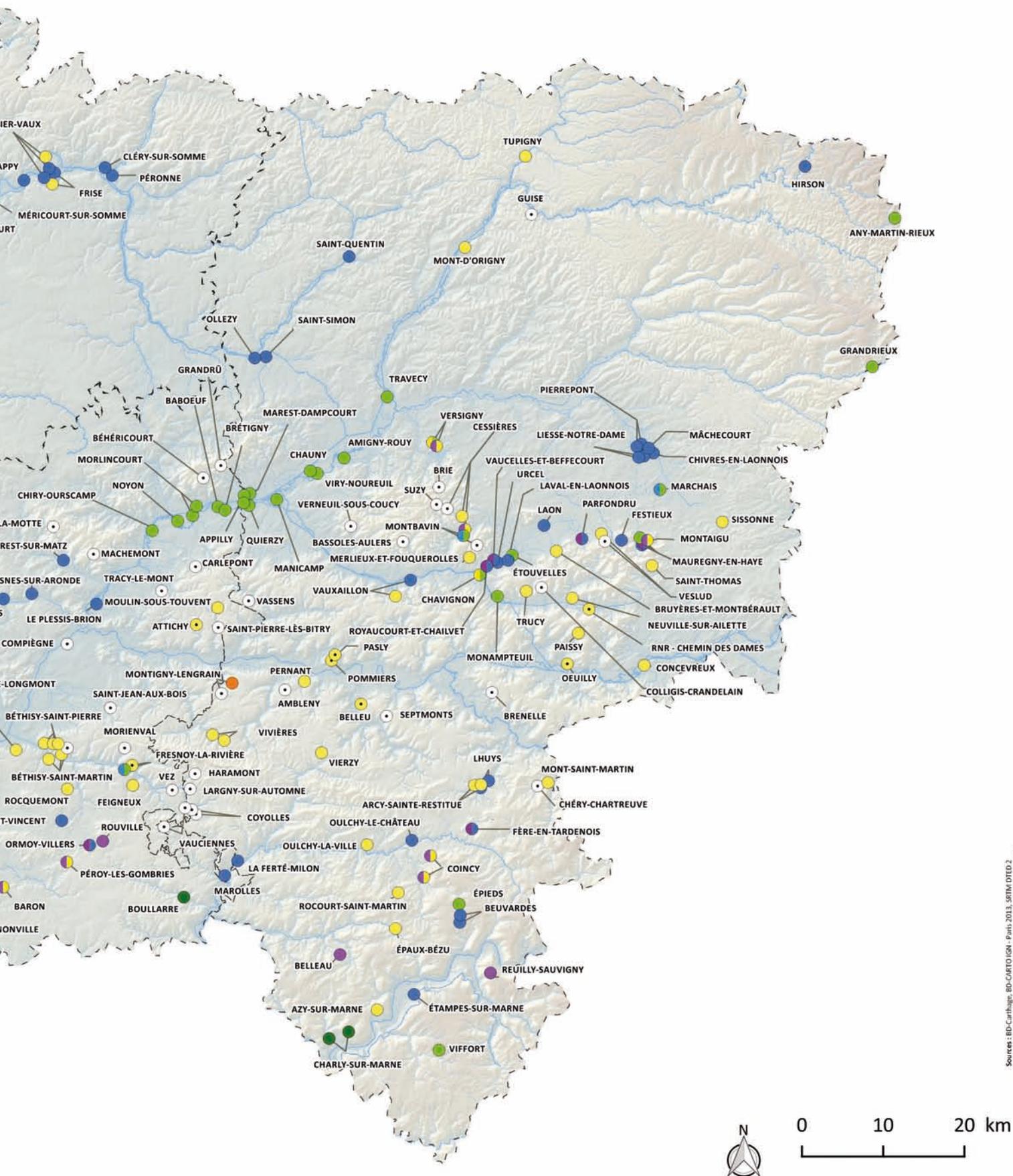
parmi lesquels, 3 Réserves Naturelles Nationales pour **168 ha**, 3 Réserves Naturelles Régionales pour **152 ha**



Type de milieu dominant

- Gîtes à chiroptères
- Landes
- Pelouses
- Prairies humides
- Marais et étangs
- Landes | Marais et étangs
- Landes | Pelouses
- Landes | Prairies humides
- Marais et étangs | Pelouses
- Pelouses | Prairies humides
- Pelouses | Gîtes à chiroptères
- Ecosystèmes forestiers
- Travertins

Le Conservatoire en Picardie (au 1^{er} janvier 2018)



Sources : BD-Carthage, BD-CARTO IGN - Paris 2013, SRTM DTED 2
Réalisation Conservatoire d'espaces naturels de Picardie Février 2017

Les sites par départements et communes (au 31 décembre 2017)

COMMUNE	Nom du site	Milieu(x)	Propriétaires	Superficie	Suivis scientifiques	Travaux	Plan de gestion finalisé en 2017	Animation - valorisation
Aisne								
Ambleny	La Borne Echaffaud	gîtes à chiroptères	Privé	23,08				
Any-Martin-Rieux	RNR - Les Prairies du Moulin Fontaine	prairies humides	Privé	39,25	X			
Arcy-Sainte-Restitue	Le Marais de Branges	marais et étangs	Commune	18,01	X	X		X
Arcy-Sainte-Restitue	La Pente à Maugras	pelouses	Privé	3,59	X	X	X	
Belleau	Le Bois Belleau	landes	Privé	64,90	X	X		
Belleu	La Pierre Frite	pelouses gîtes à chiroptères	Commune	8,19	X	X		X
Beuvarde	Les Prairies de Beuvarde	prairies humides	Commune	1,62	X	X	X	
Beuvarde	Etang de Boutache	marais et étangs	Commune	4,50	X	X		
Bonneil	Les Ballois	pelouses	Privé	0,71	X			
Brenelle	La Cavité de Valnois	gîtes à chiroptères	Privé	1,23	X			
Brie	Les Sites à chauve-souris de Brie	gîtes à chiroptères	Commune	29,12				
Bruyères-et-Montbérault Vorges	Le Mont Pigeon	pelouses	Privé	2,10				
Cessières	La Croix Girois	gîtes à chiroptères	Etab. public	4,43	X			
Cessières	Le Mont des Vaux	pelouses	CEN Picardie	0,62		X	X	
Cessières	Les Bruyères de Rocq	landes pelouses	Commune	23,38	X	X	X	
Charly-sur-Marne	Les Charbonnières	écosystèmes forestiers	Privé	0,12	X			
Charly-sur-Marne	L'île de la Rudenoise	écosystèmes forestiers	Commune	0,12	X			
Chauny	Les Feuillet	prairies humides	CEN Picardie	6,63	X	X		
Chavignon	La Pelouse Manable	pelouses prairies humides	Commune	23,76				
Chermizy-Ailles Aizelles Beaurieux Bouconville-Vauclair Chevrengny Montchalons Moulins Oeuilly Paissy Ste-Croix	RNR - Les coteaux du chemin des dames	pelouses gîtes à chiroptères	Commune Privé	33,26	X	X	X	X
Chery-Chartreuve	Le Limon de veau	gîtes à chiroptères	Privé	2,72				
Chivres-en-Laonnois	Les Marais communaux	marais et étangs	Commune	43,12	X		X	
Coigny	La Hottée du Diable	landes pelouses	Commune Privé	23,91	X	X		X
Coigny	La Sablonnière de Coigny	landes pelouses	Commune	2,28	X			
Colligis-Crandelain	La Carrière de Colligis-Crandelain	gîtes à chiroptères	Privé	1,71				
Concevreux	Les grèves de Concevreux	pelouses	Privé	1,81				
Condren Amigny-Rouy Beautor	Les Prairies de Condren - Beautor	prairies humides	CEN Picardie	27,62		X		X
Coyolles	Eglise Notre-Dame de Coyolles	gîtes à chiroptères	Commune	0,02	X			
Coyolles	Près du Château	gîtes à chiroptères	Privé	15,36				
Epaux_Bezu	Les Pelouses de Bézu-les-Fèves	pelouses	Privé	20,69	X	X	X	
Epièdes Beuvarde	Etang de la Logette	marais et étangs	Privé	26,51	X	X		X
Etampes-sur-Marne	La Conge	marais et étangs	Commune	1,91	X	X		X
Fère-en-Tardenois	Les Bruyères	landes marais et étangs	Commune	80,01	X	X	X	X
Festieux	Les Marais des Hautes de Vignelles	marais et étangs	Privé	3,32	X	X		
Grandrieux Résigny	Les Prairies sous le Bochet	prairies humides	Commune	2,90	X	X		
Guise	Château de Guise	gîtes à chiroptères	Privé	0,00	X			
Haramont	Le Château d'Haramont	gîtes à chiroptères	Privé	0,00	X	X		
Hirson	La cascade de Blangy	marais et étangs	Commune	57,61	X	X		X
La Ferté-Milon	Le Marais communal de La Ferté-Milon	marais et étangs	Commune	13,47	X	X		X
Laon	Le Domaine de la Solitude	marais et étangs	Commune	17,59	X	X	X	X
Largny-sur-Automne	La Carrière Warnac	gîtes à chiroptères	Privé	0,27	X			
Laval-en-Laonnois	Les Glonards	marais et étangs	Commune	21,19	X		X	X
Lhuys	Coteau de Lhuys	pelouses	Commune	2,91	X			
Lhuys	Le Marais de Lhuys	marais et étangs	Commune	18,35	X	X		
Liesse-Notre-Dame	Le Marais Nivart	marais et étangs	Privé	3,67	X	X		
Liesse-Notre-Dame	Le Grand Marais	marais et étangs	Commune	19,17	X	X	X	X
Mâchecourt	Les Etangs de Mâchecourt	marais et étangs	Commune	30,52		X	X	X
Manicamp Bichancourt	Les prairies de Manicamp / Bichancourt	prairies humides	CEN Picardie	119,98	X	X		X

Marchais	Les Communaux de Marchais	marais et étangs pelouses	Commune	94,44	X	X	X	
Marest-Dampcourt Abbécourt Appilly	La Grande Pâturage, Les Grands Clos Sud, La Forrière Nizart	prairies humides	CEN Picardie	13,97	X	X		
Mauregny-en-Haye	La Chambrette	landes marais et étangs	Commune	16,45		X		X
Mauregny-en-Haye	Les Prairies du Mont-Hérault	prairies humides	Commune	8,77			X	
Mauregny-en-Haye	Le Grand Marais et le Fleuriché	marais et étangs	Commune	21,07		X	X	X
Merlieux-et-Fouquerolles	La Pelouse de Merlieux et Fouquerolles	pelouses	Privé	0,88	X	X		
Monampeuil	Les Prairies de Monampeuil	prairies humides	CD 02	16,51				X
Mont-d'Origny	La Falaise Bloucard	pelouses	Commune	6,70		X		X
Mont-Saint-Martin	Le Coteau de Mont-Saint-Martin	pelouses	Privé	26,54	X		X	
Montaigu	La Lande de Montaigu	landes pelouses	Commune Privé	10,41		X		
Montbavin	Le Marais de Bonne fontaine	marais et étangs	Commune	34,51	X	X		
Montbavin	La Carrière de Montbavin	gîtes à chiroptères	Privé	0,67	X			
Montbavin	Le Mont Violette	pelouses	Commune	4,63	X	X		X
Montigny-Lengrain	Carrière de Banru	gîtes à chiroptères	Privé	0,61	X			
Montigny-Lengrain	La Fontaine Saint Martin	travertins	Privé	9,13	X	X		
Neuville-sur-Ailette	Les Quoquereaux	pelouses	Privé	4,74	X			
Oeuilly	La Pelouse de la Chaouia	pelouses gîtes à chiroptères	Privé	2,77	X	X	X	X
Ollezy	Le Marais d'Ollezy	marais et étangs	Commune	36,45	X	X		
Oulchy-la-Ville	Les pelouses de Montchevillon	pelouses	Privé	10,17	X		X	
Oulchy-le-Château	Le Marais des Crouttes	marais et étangs	Commune	9,52	X	X		X
Paissy	Les Pelouses de Paissy	pelouses	Commune	10,23	X			
Parfondru	Les Pâturages, les Routoirs, Les Tannières et la Folie	landes marais et étangs	Commune	60,29	X	X	X	X
Pasly	Les Carrières de Mahy et sur Saudraies	pelouses gîtes à chiroptères	Commune Privé	33,09	X			
Pernant	Le Roc Pottier	pelouses	Privé	0,47	X	X		
Pierrepont	Le Marais Saint-Boetien	marais et étangs	Commune	58,52	X	X		X
Pierrepont Missy-les-Pierrepont	Les Terrains Julien	marais et étangs	CEN Picardie	17,60		X		X
Pommiers	La Gouverne malade et la Pierre Brulée	pelouses gîtes à chiroptères	Commune	8,21	X	X	X	X
Prémontré Bassoles-Aulers	Le Trou du Bon	gîtes à chiroptères	Etablissement public	49,19				
Presles-et-Thierry	Les Chichérons	prairies humides	Privé	63,18	X			
Quierzy	Les Prairies de Quierzy	prairies humides	CEN Picardie	25,50	X	X		X
Reuilly-Sauvigny	Le Bois Brûlé	landes	Commune	29,79	X	X		X
Rocourt-Saint-Martin	La Pelouse de Rocourt-Saint-Martin	pelouses	Privé	17,86	X	X	X	
Royaucourt-et-Chailvet	Les Communaux de Royaucourt-et-Chailvet	landes marais et étangs	CEN Picardie Commune	29,81	X	X	X	X
Saint-Quentin Rouvroy	RNN - Le Marais d'Isle	marais et étangs	Commune	47,53	X			X
Saint-Simon	Le Marais de Saint-Simon	marais et étangs	Commune	13,86		X		X
Saint-Thomas	La Pelouse de l'Oppidum du Vieux Laon	pelouses	Privé	12,02	X			
Septmonts	La Carrière Huet	gîtes à chiroptères	CEN Picardie	0,64	X	X		
Sissonne	Le Camp militaire de Sissonne	pelouses	Etat	5 000	X	X	X	
Suzy	Le Trou de l'Enfer	gîtes à chiroptères	Etab. public	16,00				
Travecy Achery Mayot	Les prairies inondables	prairies humides	Commune	50,20	X	X		
Trucy	Le Grand Savart	pelouses	Commune Privé	6,55	X			X
Tupigny	La Falaise de Tupigny	pelouses	Commune	1,35	X	X		
Urcel	Le Marais de Comporté	marais et étangs	CEN Picardie	4,81	X		X	X
Vassens	Carrière de Vassens	gîtes à chiroptères	Privé	10,42				
Vaucelles-et-Beffecourt	La Carrière de Vaucelles-et-Beffecourt	landes marais et étangs	Privé	28,89	X	X		
Vauxaillon	Le Marais communal	marais et étangs	Commune	13,13	X	X		X
Vauxaillon	La Pelouse de Vauxaillon	pelouses	Privé	23,95	X	X	X	
Verneuil-sous-Coucy	La Carlette	gîtes à chiroptères	Privé	1,06				
Versigny	RNN - Les Landes de Versigny	landes pelouses prairies humides	Commune CEN Picardie Privé	107,6	X	X	X	X
Veslud	Les Pelouses des Muternes	pelouses	Commune	2,61				
Veslud	Les Bécrets	gîtes à chiroptères	Commune	3,33	X			
Vierzy	La Vallée de Clancy	pelouses	Privé	15,62	X	X		
Viffort	Les prairies de Viffort	prairies humides	Privé	5,36	X			
Viry-Nouereuil	La Pierre Aiguisoire	prairies humides	CEN Picardie	9,78	X			
Vivières	La Pelouse de Longavesne	pelouses	Privé	8,98	X			
Vivières	Les Pelouses de l'Epine	pelouses	Privé	11,97	X	X		

COMMUNE	Nom du site	Milieu(x)	Propriétaires	Superficie	Suivis scientifiques	Travaux	Plan de gestion finalisé en 2017	Animation - valorisation
Oise								
Achy	Le Château d'Achy	gîtes à chiroptères	Privé	0,00	X	X		X
Allonne	Les Carrières Saint Pierre	gîtes à chiroptères	Etat	0,30	X			
Allonne	Le Bois des coutumes	landes pelouses	Commune	16,94	X	X	X	
Appilly	La Grande Pâturage d'Appilly	prairies humides	CEN Picardie	5,38	X			
Appilly	Les Prés d'Héronval	prairies humides	CEN Picardie	7,35				
Attichy	La Ferme de l'Arbre	pelouses gîtes à chiroptères	Privé	20,46	X			
Auger-Saint-vincent	La Jonnière	marais et étangs	Privé	5,05	X			
Auneuil	La Prairie d'Auneuil	prairies humides	Privé	0,82	X	X		
Auteuil	Les Larris d'Auteuil	pelouses	Commune Privé	18,82	X	X	X	X
Bailleul-sur-Thérain	Le Mont César	pelouses	Commune	17,42	X	X	X	X
Baron	Pierre l'Hermitte	landes pelouses	Privé	25,81	X			
Beauvais	Le Mont aux Lièvres	pelouses gîtes à chiroptères	Commune	0,57	X			
Beauvais	Le Réseau de Carrières de Beauvais	gîtes à chiroptères	Commune	0,54	X	X		
Béhéricourt	Carrière souterraine de Bois Gras	gîtes à chiroptères	Privé	75,16	X			
Berneuil-en-Bray	Le Mont Florentin	pelouses	CEN Picardie Commune	11,41	X	X	X	X
Béthisy-Saint-Martin	La Sablonnière	pelouses	Commune	0,41	X	X		
Béthisy-Saint-Martin	La Tête de Pigau	gîtes à chiroptères	CEN Picardie Privé	1,55	X			
Béthisy-Saint-Martin	Le larris de Puisière	pelouses	Privé	1,18	X			
Béthisy-Saint-Pierre	Le Bois de Beaumont	pelouses	Privé	8,30	X	X		X
Béthisy-Saint-Pierre	Le Coteau de Bellevue	pelouses	CEN Picardie	7,01	X	X		
Béthisy-Saint-Pierre	La Cavée des vaches	pelouses gîtes à chiroptères	Commune Privé	4,12	X	X		
Blacourt	La Fontaine Modet	marais et étangs	Privé	4,44	X	X	X	
Boullare	Le Four à chaux	écosystèmes forestiers	Privé	0,21				
Braisnes-sur-Aronde	Les Tourbières de Braisnes	marais et étangs	Commune	7,16	X	X		X
Bresles	Les Marais et Pelouses de Bresles	marais et étangs pelouses	Commune	204,72	X			X
Bretigny	Les Prés Oins	prairies humides	CEN Picardie	15,97		X		
Cambronne-lès-Clermont	La Vallée Monnet et le Marais de Berneuil	marais et étangs pelouses	Commune	30,66	X	X		X
Carlepont	Le Bois de la Montagne	gîtes à chiroptères	Commune	30,63	X			
Chiry-Ourscamps Passel Sempigny	Les Prairies de Chiry-Ourscamps	prairies humides	CEN Picardie	9,12	X			
Compiègne	Château Impérial	gîtes à chiroptères	Privé	0,00				
Creil	Le Coteau de la Garenne	pelouses	Commune	19,22	X	X		X
Dameraucourt	Le Bout du Parc	pelouses	Privé	6,87			X	
Ermenonville Fontaine-Chaalis	La Mer de Sable	landes pelouses	Privé	45,08	X			
Feigneux	Le Coteau du Châtel	pelouses	Commune	3,15	X	X		X
Fontaine-Lavaganne	Eglise de Fontaine-Lavaganne	gîtes à chiroptères	Commune	0,00	X	X		
Fontaine-Saint-Lucien	Les Larris de Fontaine-Saint-Lucien	pelouses	Commune Privé	1,03	X	X		
Fouquenies	Les Coteaux du Thérain	pelouses	Commune	15,58	X	X	X	X
Fresnoy-la-Rivière	Le Marais et les Petits Monts	marais et étangs pelouses	Commune	27,55	X	X	X	X
Gournay-sur-Aronde	Le Larris de mon Oncle Sam	pelouses	Privé	4,05		X	X	
Grandru	Le Bois d'Héronval	gîtes à chiroptères	Privé	12,09	X	X		
Hénonville	Carrière d'Hénonville	gîtes à chiroptères	Privé	2,70	X			
La Lande-en-son	Le Bois de la Lande	gîtes à chiroptères	Privé	9,35	X			
Lannoy-Cuillère	Les Larris de Lannoy-Cuillère	pelouses	Commune	18,97	X	X	X	
Lavilletterte	Le Plateau et l'Etang	pelouses gîtes à chiroptères	Commune Privé	6,83	X	X		X
Le Plessier-sur-Bulles	Le Cul de la Lampe	pelouses	Commune	4,42	X	X	X	X
Le Plessis-Brion	Le Trou Bouilly	marais et étangs	Commune	28,77	X	X	X	X
Machemont	Les Carrières de Machemont	gîtes à chiroptères	Privé	6,74	X			
Marest-sur-Matz	Le Marais Quint	marais et étangs	Privé	17,35	X	X	X	X
Mareuil-La-Motte	Les Carrières de Mareuil-La-Motte	gîtes à chiroptères	Commune Privé	0,78				
Marolles	Le Marais de Bourneville	marais et étangs	Commune	12,76	X	X		X

COMMUNE	Nom du site	Milieu(x)	Propriétaires	Superficie	Suivis scientifiques	Travaux	Plan de gestion finalisé en 2017	Animation - valorisation
Marseille-en-Beauvaisis	Le Petit Blamont	gîtes à chiroptères	Privé	0,11	X			
Marseille-en-Beauvaisis	Le Larris des Terres Blanches	pelouses	Privé	3,68	X	X	X	
Mesnil-sur-Bulles	La Pelouse de Mesnil-sur-bulles	pelouses	Commune	0,10	X			
Monceaux	Le Grand Marais des Ageux	marais et étangs	Commune	24,05	X			
Monceaux	Le Marais communal de Monceaux	marais et étangs	Commune	64,36	X	X	X	
Monchy-Humières	Le Marais de Monchy-Humières	marais et étangs	Commune	8,03	X	X		
Monchy-Saint-Eloi	Le Marais et la Grande Prairie	marais et étangs pelouses	Commune	54,70	X	X	X	X
Monneville	Les Carrières aux Renards	gîtes à chiroptères	Privé	1,56				
Montagny-en-Vexin	Les Grandes Carrières	gîtes à chiroptères	Privé	1,33	X			
Morienvil	La Carrière de La Couture	gîtes à chiroptères	Privé	0,03	X	X		
Morienvil Fresnoy-la-rivière	La Pelouse de Pondron	pelouses gîtes à chiroptères	Privé	4,66	X			
Morlincourt	Les Dix Faulx	prairies humides	Privé	11,34	X			
Morlincourt	Les Prairies de Morlincourt	prairies humides	CEN Picardie	2,16	X			
Mortefontaine	Le Golf de Morfontaine	landes pelouses	Privé	133,50				
Moulin-sous-Touvent	Les Larris de Moulin-sous-Touvent	pelouses	Privé	9,10	X	X	X	
Noyon	Les Prairies inondables de Noyon	prairies humides	Commune	91,04	X	X		X
Ons-en-Bray	Les Prairies du Pays de Bray	prairies humides	Privé	13,33	X	X		
Ons-en-Bray	Le Pont qui Penche	prairies humides	Privé	3,96	X			
Ormoy-Villers	Bois des Roy	landes marais et étangs	Privé	30,00	X			
Paillart	La Sole des Mauvaises Terres	pelouses	CEN Picardie	0,52				
Péroy-lès-Gombries	La Pierre Glissoire	landes pelouses	Commune	14,84	X	X		X
Plailly	Le Bois de Morrière	landes pelouses	Privé	61,59	X	X	X	X
Plailly	Les Prairies de la Thève	prairies humides	Privé	29,02				
Plailly Thiers-sur-Thève	Les Prairies de la Thève	prairies humides	Privé	21,62	X			
Pont-Sainte-Maxence	Le Mont Calipet	pelouses gîtes à chiroptères	CD 60 Commune	15,85		X		X
Reilly	Le Marais de Reilly	marais et étangs	Privé	28,94	X	X		X
Rhuis	La Pelouse de Rhuis	pelouses	Privé	17,75	X	X	X	
Roberval	La Pelouse de roberval	pelouses	Commune	2,37	X			X
Rocquemont	Le Coteau de Baybelle	pelouses	Privé	17,37	X	X	X	X
Rouville	Les bruyères de Rouville	landes	Privé	30,33	X	X		X
Sacy-le-Grand	Les Marais communaux de Sacy-le-Grand	marais et étangs	Commune	37,61	X			X
Sacy-le-Grand Monceaux Cinqueux	Le Marais des sources	marais et étangs	Privé	82,93	X	X		
Saint-Aubin-en-Bray	Les Larris de Saint-Aubin-en-Bray	pelouses	Commune	2,53	X	X		
Saint-Jean-aux-Bois	Le Clos	gîtes à chiroptères	Privé	0,00				
Saint-Leu-d'Esserent	La Pelouse de Saint-Leu d'Esserent	pelouses	Privé	1,04				
Saint-Martin-le-Noeud	Les Grottes de Saint-Martin-le-Noeud	gîtes à chiroptères	CEN Picardie	0,61	X			
Saint-Paul	Les Communaux (carpentier)	prairies humides	Privé	22,72	X			
Saint-Pierre-ès-Champs	RNR - Les Larris et Tourbières	marais et étangs pelouses	Commune	79,43	X	X	X	X
Saint-Pierre-les-Bitry	Carrière Libertreux	gîtes à chiroptères	Privé	23,24	X			
Saint-Vaast-de-Longmont	Les Pelouses	pelouses	Commune	8,30	X	X		
Saint-Vaast-Les-Mello	Le Marais Chantraine	marais et étangs	Commune	19,27	X	X		X
Thiers-sur-Thève	Les Prairies de la Thève	prairies humides	Privé	5,91	X			
Tracy-le-Mont	Château d'Ollencourt	gîtes à chiroptères	Privé	0,00	X			
Troisseries	Château de Troisseries	gîtes à chiroptères	Privé	11,83	X			X
Varesnes Baboeuf	La Grande Pièce et les Echelles	prairies humides	CEN Picardie Fonds de dotation des Conservatoires	91,67	X	X		X
Vauciennes	La Chapelle du hameau Chavres-Chapelle	gîtes à chiroptères	Commune	0,00				
Vauciennes	Eglise Saint-Sébastien de Vauciennes	gîtes à chiroptères	Commune	0,00	X			
Veze	La Carrière Saint-Mard	gîtes à chiroptères	Privé	1,32	X			
Villers-sur-Auchy	Les Pâtures d'Auchy	prairies humides	Commune	16,24	X	X		
Villers-sur-Auchy Saint-Germer-de-Fly	Les Pâtures	landes prairies humides	CEN Picardie Commune	27,91	X	X	X	X

COMMUNE	Nom du site	Milieu(x)	Propriétaires	Superficie	Suivis scientifiques	Travaux	Plan de gestion finalisé en 2017	Animation - valorisation
Somme								
Abbeville	La Plume	marais et étangs	CD 80	1,54	X			
Abbeville	Le Marais Saint Gilles	marais et étangs	CELRL Commune	28,48	X	X	X	
Abbeville	Le Parc de la Bouvaque	marais et étangs	Commune	35,32				
Ailly-sur-Noye	La Vallée Grand-Mère	pelouses	Commune	2,56				
Ailly-sur-Noye	Bois de Berny	pelouses	Privé	0,39	X			
Beauval	Le Bois de Milly-fief	gîtes à chiroptères	Privé	3,30	X			
Belloy-sur-Somme	Le Marais de Belloy-sur-Somme	marais et étangs	Commune	79,19	X	X	X	X
Bettencourt-riviere	Le Moulin	gîtes à chiroptères	Privé	0	X			
Blangy-Tronville	Le Grand Marais de la Queue	marais et étangs	Commune	23,93	X	X	X	X
Bourdon	Le Marais du Château	marais et étangs	CD 80	19,03	X	X	X	X
Bourdon	Le Marais des Cavins	marais et étangs	CD 80	21,34		X		
Bourdon	Le Larry de Bourdon	pelouses	CD 80 Commune	5,11	X	X	X	
Boves	Le Rideau de Pavry	pelouses	Commune	2,04				X
Boves	Fortmanoir	marais et étangs	Privé	2,90				
Boves	Le Mamont	pelouses	Privé	21,59	X			
Boves	RNN - L'Etang Saint-Ladre	marais et étangs	Commune	13,37	X	X	X	X
Boves	Les Etangs Saint-Nicolas	marais et étangs	Commune	24,55				X
Boves	Le Marais à Scier	marais et étangs	Commune	34,84				
Bray-lès-Mareuil	Le Marais Duno	marais et étangs	CD 80	10,73		X		
Camon	Les Marais communaux de Camon	marais et étangs	Commune	102,5	X			
Cappy	Le Marais de Cappy	marais et étangs	Commune	67,61				
Chipilly	Les Montagnes de Chipilly	pelouses	Commune Privé	10,83	X	X	X	X
Chirmont	La Mûche de Chirmont	gîtes à chiroptères	Privé	0,51				
Cléry-sur-Somme	Le Marais communal de Cléry-sur-Somme	marais et étangs	CD 80 Commune	30,56	X			
Condé-Folie Longpré-les-Corps-Saints	Eauette	marais et étangs	CELRL	7,69		X		
Corbie	Le Larris Sainte Colette	pelouses	CD 80	1,81	X		X	
Corbie Vaux-sur-Somme	Les Étangs de la Barette	marais et étangs	CD 80	40,28	X	X		X
Demuin	Le Larris communal de Demuin	pelouses	Commune	7,13				X
Domart-sur-la-Luce	Le Val Moinet	pelouses	Privé	6,94	X			
Doullens	Les souterrains de la citadelle	gîtes à chiroptères	Commune	0,00	X			
Dury Saint-Fuscien	Le Fond Mont Joye	pelouses	Commune	63,45	X	X	X	X
Eaucourt-sur-Somme	Le Marais communal d'Eaucourt-sur-Somme	marais et étangs	Commune	37,73	X	X		
Eclusier-Vaux	Les Marais communaux	marais et étangs	Commune	134,8	X			
Eclusier-Vaux	Notre-Dame de Vaux	pelouses	Commune	10,94	X	X	X	X
Eclusier-Vaux	Les Etangs de la Chaussée-barrage	marais et étangs	CD 80	21,10	X	X		
Epagne-Epagnette	Les Marais d'Epagne-Epagnette	marais et étangs	CELRL Commune Privé	143,64	X	X	X	X
Equennes-Eramecourt	Equennes-Eramecourt	pelouses	Commune Privé	7,71	X			X
Eronnelle	Le Camp César	pelouses	CD 80	0,98				
Famechon Frémontiers	La Friche Calcicole	pelouses	Commune	1,23	X			
Fignières	Le Larris du Brûlé	pelouses	Commune	4,11	X	X		X
Fontaine-sur-somme	La Vallée de Sorel	pelouses	Privé	0,68				
Fontaine-sur-Somme	Carrière de Fontaine-sur-Somme	gîtes à chiroptères	Privé	0,12				
Fontaine-sur-Somme	Le Larris communal de Fontaine-sur-Somme	pelouses	Commune Privé	6,62	X	X	X	
Fontaine-sur-Somme	Bel Etang	marais et étangs	CELRL	31,31	X			
Fontaine-sur-Somme	Les Terrains du CELRL	marais et étangs	CELRL	0,91				
Fouencamps	Le Paraclet	marais et étangs	Etab. public	4,37	X			
Frise	Etang de Frise	marais et étangs	Commune	58,21				

Frise	La Montagne de Frise	pelouses	Commune	12,25	X	X		X
Gamaches	Le Larris de Gamaches	pelouses	Privé	6,11	X			
Gauville	Le Larris du Berger	pelouses	CEN Picardie	1,38				
Glisy	Le Marais communal de Glisy	marais et étangs	Commune	38,50	X			
Grand-Laviers	Le Larris du Mont Eteuil	pelouses	Privé	4,64				
Grattepanche	Le Fort de Grattepanche	gîtes à chiroptères	CEN Picardie	0,01				
Grattepanche	La Montagne des Grès	pelouses	Commune Privé	2,33	X			X
Grouches-Luchuel	Les Larris de Grouches-Luchuel	pelouses	Commune	9,52	X		X	X
Guizancourt	La Montagne de Guizancourt	pelouses	Commune	3,33			X	X
Hailles	Le Marais de Hailles	marais et étangs	Commune	22,36	X			
Hangest-sur-Somme Condé-Folie	Le Larris d'Hangest-sur-Somme	pelouses	Commune	20,98	X		X	X
Hiermont	La Mûche d'Hiermont	gîtes à chiroptères	Commune	0,05				X
Hornoy-le-Bourg	La Croix Madeleine	gîtes à chiroptères	Privé	0,60	X			
Inval-Boiron	Les Larris d'Inval-Boiron	pelouses gîtes à chiroptères	Commune Privé	4,99	X		X	
La Chaussée-Tirancourt	Le Marais de La Chaussée	marais et étangs	Commune	71,19	X	X	X	X
La Chaussée-Tirancourt	La Vallée d'Acon	pelouses prairies humides	CD 80 Commune Privé	27,34	X	X	X	X
La Chaussée-Tirancourt Ailly-sur-Somme Breilly	Le Marais de Tirancourt	marais et étangs	CD 80 CEN Picardie	58,37	X	X	X	
La Faloise	La Piécente	gîtes à chiroptères	Privé	0,00				
Lafresguimont-Saint-Martin	Les Cottés	gîtes à chiroptères	Privé	0,00	X			
Lanches-Saint-Hilaire	La Vallée du Chêne	pelouses	Commune Privé	5,61	X	X	X	X
Lanches-Saint-Hilaire	La Muche Communale	gîtes à chiroptères	Commune	0,00	X			
Le Mazis	Le Larris de Le Mazis	pelouses	Commune	22,19	X			
Le Quesne	Le Larris du Quesne	pelouses gîtes à chiroptères	Commune	2,56	X	X		
Long	Aux Prés d'Envie et Le Paradis	marais et étangs	CELRL	10,52		X		
Long	La Chaussée du Câtelet	marais et étangs	CD 80	5,95				
Long	Le Marais des Communes	marais et étangs	Commune	71,64	X	X	X	X
Longpré-les-Corps-Saints	Les Prés sur la Somme	marais et étangs	CELRL	10,73	X			
Longpré-les-Corps-Saints	Les Prés à Pions	marais et étangs	Commune	8,88	X	X	X	
Longpré-les-Corps-Saints	A La Chasse Fontaine	marais et étangs	CELRL	2,76		X		
Mareuil-Caubert	Le Genoive	marais et étangs	CELRL	19,13	X	X		
Mareuil-Caubert	Étang le Maçon	marais et étangs	CD 80 CELRL	10,16	X	X		
Mareuil-Caubert	La Lourde Queue	marais et étangs	Privé	23,07				
Mareuil-Caubert	Les Marais communaux de Mareuil-Caubert	marais et étangs	Commune	72,56	X			
Mareuil-Caubert	Les Quarante	marais et étangs	CELRL	8,51				
Mareuil-caubert Abbeville	Les Monts de Caubert	pelouses	Commune Privé	23,60	X			
Méricourt-sur-Somme	Le Marais des Villes	marais et étangs	Commune	11,60	X	X	X	X
Mers-les-Bains	Les Larris de Mers-les Bains	pelouses	Commune	23,76	X			
Morcourt	Le Marais communal de Morcourt	marais et étangs	Commune	40,21	X	X	X	X
Moreuil	Le Marais de Génonville	marais et étangs	Commune	38,76	X			X
Naours	Les Grottes de Naours	gîtes à chiroptères	Commune	0,61	X			
Neuville-Coppegueule	La Grande Côte	pelouses	Privé	4,00	X			X
Péronne	Le Marais de Halles	marais et étangs	Privé	5,31		X	X	X
Picquigny	Le Marais de Picquigny	marais et étangs	CD 80 Commune	89,04	X	X	X	X
Pissy	La Grange à Pissy	gîtes à chiroptères	Privé	0,13				
Poix-de-Picardie	Le Bois des Arbrisseaux	gîtes à chiroptères	Privé	5,51	X			
Pont-Rémy	Le Pâtis	marais et étangs	CD 80 CELRL	2,35		X	X	
Rue	Hôpital de Rue	gîtes à chiroptères	Etab. public	0,30	X			
Saint-Aubin-Montenoy	La Montagne de Montenoy	pelouses	Commune	8,86	X		X	X
Saint-Aubin-Rivière	Aux Larris	pelouses	Commune	14,14	X		X	X
Thennes	Les Marais communaux de Thennes	marais et étangs	Commune	66,22	X			
Thézy-Glimont	Le Marais communal de Thézy-Glimont	marais et étangs	Commune	5,40				
Vaux-Sur-Somme	Le Larris de Vaux	pelouses	Commune	1,43	X	X	X	
Villers-sous-Ailly Bouchon	Les Larris de Villers à Bouchon	pelouses	Commune	14,74	X	X	X	X
Villers-sur-Authie Nampont	Le Marais du Pendé	marais et étangs	CEN Picardie	43,55	X	X	X	X
Yonval	Les Riez de Yonval	pelouses	Commune Privé	7,05	X	X		X
Yzeux	A La Somme	marais et étangs	CD 80	3,85		X		

Les publications scientifiques 2017 :

MESSEAN A., 2017. Actualisation de quelques données de la flore rare et menacée du Sud de l'Aisne. Bull. Soc. Linn. Nord-Picardie, 34 : 44-49

MESSEAN A. & LEGLISE L., 2017. Végétation et faune du réseau de mares et d'ornières du camp militaire de Sissonne - CENZUB 94°RI (Aisne). Feuille de liaison du groupe « Mares ». Tintamare n°31, p5.



Euphrase officinale



Galéopsis à feuilles étroites



Le Criquet palustre

Connaître

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie assure une mission importante d'amélioration des connaissances du patrimoine naturel, à différentes échelles : espaces naturels gérés en direct, ZNIEFF et zones classées Natura 2000, ensemble de la région. Cette amélioration des connaissances a notamment pour objectif de contribuer à l'amélioration des interventions et des pratiques de gestion du Conservatoire. A ce titre, elle a vocation à être diffusée au-delà des membres du Conservatoire afin de contribuer à une meilleure connaissance générale en matière d'écologie, de gestion des milieux et du patrimoine naturel, pour une meilleure protection de ceux-ci.

Des découvertes naturalistes en 2017

Plusieurs découvertes et résultats de suivis très intéressants dans la Somme sont à noter. De nombreux inventaires ont été réalisés en 2017 sur le larris de la vallée du Chêne à Lanches-Saint-Hilaire dans le cadre du renouvellement du plan de gestion. L'Euphrase officinale (très rare et vulnérable en Picardie) a été découverte. Deux autres plantes d'intérêt patrimonial ont été revues après plus de 15 ans d'absence, il s'agit de l'Orchis mâle (assez rare) et du Galéopsis à feuilles étroites. Ces observations sont à mettre en lien avec les travaux de déboisement et de fauche récemment réalisés sur le site (que ce soit par prestation, en régie ou par le conservateur bénévole du site).

Sur la tourbière alcaline de l'Etang le Maçon à Mareuil-Caubert, le Criquet palustre (espèce rare en danger d'extinction en Picardie) a été découvert après plus de 15 ans d'intervention sur le site. L'espèce est bien présente sur le secteur puisqu'il est aussi présent sur le marais communal et le marais de la Lourde-Queue, le marais d'Espagne-Epagnette et sur le marais d'Eaucourt-sur-Somme qui sont également gérés par le Conservatoire de Picardie.

Sur la réserve naturelle de l'Etang Saint-Ladre, 128 pieds de Gentiane pneumonanthe ont été comptabilisés en 2017. Il s'agit d'un effectif record pour cette population redécouverte en 1986 et qui ne comptait jusqu'à récemment que quelques pieds. Si la situation de l'espèce reste précaire, les résultats soulignent l'intérêt des mesures de renforcement *in situ* initiées depuis 2011 pour conserver durablement l'espèce.

Dans le cadre de l'évaluation de la gestion menée sur le marais de Thennes, les prospections menées dans les boisements tourbeux ont permis de découvrir une importante population de Dryopteris des fanges (*Dryopteris x uliginosa*). Cette fougère, très localisée en région, n'avait plus été revue de la vallée de l'Avre depuis 2003.

Sur le marais de Blangy-Tronville, des prospections mycologiques ont été initiées par Eric Bastien qui effectuait un stage au Conservatoire. Plusieurs espèces remarquables ont été observées, notamment *Galerina paludosa* qui se développe sur les sphaignes.

Le larris de la Vallée Moinet à Domart-sur-la-Luce, qui est utilisé comme terrain de motocross, abrite la plus importante population connue de Sisymbre couché du département de la Somme. Entre 2015 et 2017, la surface occupée par l'espèce a progressé de manière significative (+47 %). Elle est aujourd'hui estimée à 7 065 m², contre 4 803 m² en 2015. Si le passage des motos contribue à maintenir des habitats pionniers propices au développement de la plante, les importants travaux de remodelage du circuit opérés en automne 2016 ont été profitables à l'espèce en remobilisant les semences contenues dans le sol.

Découvertes de deux bryophytes exceptionnelles sur le site de Blangy à Hirson

En 2017, la Sphaigne à cinq rangs (*Sphagnum quinquefarium*) a été relevée sur la partie haute de la falaise, presque sommitale, à la faveur de suintements sur la paroi schisteuse. Elle forme des coussins 1 à 2 m² détrempés en permanence, en position quasi verticale, dans une zone de boisement clair. Son écologie très originale pour une Sphaigne, est tout à fait caractéristique de l'espèce ; on la retrouve dans ce contexte dans les Ardennes, dans certaines vallées encaissées.

Quelques touffes de Grimmie des rivages (*Schistidium rivulare*) ont été observées sur la cascade de Blangy, sur les parois de schistes (roche siliceuse) régulièrement au contact de l'eau.

Pour ces deux espèces, il ne s'agit que de la 2^{ème} mention pour l'ensemble des Hauts-de-France (leurs découvertes respectives étant récentes dans le massif voisin de Saint-Michel). »

Gentiane pneumonanthe en expansion sur plusieurs sites de l'Aisne

En 2017, la Gentiane pneumonanthe a connu une extension en terme d'effectifs et de répartition sur les sites de Pierrepont dans les marais de la Souche (150 hampes fleuries) et de Branges et Lhuys dans la vallée de la Muze (total de plus de 400 hampes).

De la même manière, sur le marais de Montbavin les effectifs ont triplé, atteignant 150 hampes en 2017.

Découverte de la Livrée de prés (*Malacosoma castrense*) à Creil

En France, ce papillon de nuit a une répartition clairement continentale. Ses milieux de prédilection sont les végétations calcicoles bien exposées ou croissent ses plantes hôtes : Helianthemum, Euphorbia, Erodium, Centaurea, Hieracium,... Depuis 1979, cette espèce n'a été observée que sur deux sites militaires de Picardie : le camp militaire de Sissonne et la base aérienne 110 de Creil en 2017. Le camp militaire de Sissonne est l'un des hot spots de la biodiversité régionale et tout particulièrement pour les Lépidoptères. Cette espace de 6000 ha constitue le bastion voire la dernière zone de présence pour beaucoup d'espèces dans les Hauts-de-France. C'était le cas de *Malacosoma castrense* avant son observation sur la base aérienne 110 de Creil. La présence de cette espèce est donc un excellent indicateur du milieu, indique des potentialités importantes concernant le cortège des invertébrés des prairies calcicoles et laisse donc espérer d'autres découvertes. L'espèce considérée comme exceptionnelle en Picardie est également déterminante ZNIEFF.

Découvertes odonatologiques en vallée du Thérain

Les prospections sur les libellules au marais Chantraine à Saint-Vaast-les-mello ont réservé de belles surprises en 2017 avec les découvertes de la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*) et de la Leucorrhine à large queue (*Leucorrhinia caudalis*). Une collecte d'exuvies a notamment été réalisée, puis analysée a posteriori sous loupe binoculaire. Parmi les nombreuses exuvies d'anisoptères identifiées, une exuvie d'*Oxygastra curtisii* a permis de prouver la reproduction de cette espèce sur le marais Chantraine. Il s'agit par la même occasion de la première preuve de reproduction en dehors du bassin versant de la Somme pour les Hauts-de-France. L'observation d'un mâle adulte de *Leucorrhinia caudalis* est particulièrement intéressante puisqu'il s'agit de la première mention de cette espèce pour la vallée du Thérain. En Picardie, elle est considérée comme en danger dans la liste rouge et depuis 2011 elle n'a été observée que dans quatre communes du département de l'Oise.

Redécouverte du Genet des anglais à Plailly

Non revu depuis 1998, le Genet des anglais a refait son apparition en 2017 sur la lande humide du parc Astérix suite à un étrépage. Cette espèce est considérée comme exceptionnelle et en danger dans la région. L'étrépage visait à restaurer de la lande humide sur un secteur fortement colonisé par la Fougère aigle. En plus de cette belle découverte, la fougère a nettement régressé au profit des callunes et des bruyères à quatre angles. Le travail de restauration complémentaires des bénévoles a largement contribué à cette belle réussite.



Le Genêt des anglais



La Cordulie à corps fin

Interventions, colloques et séminaires :

DECODTS H. 2017. Valorisation de la matière issue de la gestion des sites naturels. CTT Travaux de restauration et de gestion du réseau des Conservatoires d'espaces naturels du 12 au 14 octobre à Clermont-Ferrand.

FRIMIN D. 2017 - Préservation et valorisation des prairies inondables de fauche en moyenne vallée de l'Oise. Atelier international Eau et Climat « Génie écologique et risque climatique », Paris, 20 septembre 2017.

MEIRE G. & HAUGUEL J.C. 2017 - Apport de l'analyse combinée des populations de sphaignes et des paramètres physico-chimiques dans la compréhension de l'évolution d'une tourbière alcaline : la réserve naturelle de l'étang Saint-Ladre à Boves (Somme). Colloque « valeurs et usages des zones humides ». Bailleul 26-30 septembre 2017.

MESSEAN A., 2017 – Histoire et évolution des végétations et de la flore du sud de l'Aisne. Société historique et archéologique de Château-Thierry, Château-Thierry, 2 septembre 2017.

MESSEAN A., 2017 – Flore commensale des vignes. Assemblée générale du Groupement d'Etudes et de Développement Viticole, Crézancy, 26 janvier 2017.

QURIS O. 2017 – Valorisation agro-environnementale des prairies de fauche inondables - Exemple d'un projet de GIEE en Moyenne Vallée de l'Oise. Colloque « valeurs et usages des zones humides ». Bailleul 26-30 septembre 2017.

FRANCOIS R, BETHELOT M. et GUISLAIN M.-H., 2017 – Mares et bras-morts inondables en Vallée de l'Oise. Colloque « valeurs et usages des zones humides ». Bailleul 26-30 septembre 2017.

Quelques chiffres :

11 espèces de sphaignes recensées depuis 1969

40 prélèvements réalisés en 2017

5 paramètres analysés



Le Criquet palustre



Une butte à sphaignes

Analyse des évolution des groupements de sphaignes sur la Réserve de Boves

La Réserve naturelle nationale de l'étang Saint Ladre à Boves (Somme) est connu depuis le XIX^{ème} siècle pour sa flore remarquable. Son intérêt particulier est révélé en 1964 avec l'observation de sphaignes, mousses à tendance acidiphile dont le développement est particulièrement original dans une vallée tourbeuse alcaline. Depuis, le site a bénéficié de cartographies régulières de ses populations de sphaignes.

La dernière campagne de cartographie en date, réalisée en 2016, à l'occasion du renouvellement du plan de gestion de la Réserve naturelle. Une analyse globale de l'évolution a été réalisée en 2017 à cette occasion.

Malgré les inondations de 2001 qui ont entraîné une quasi-disparition des populations de sphaignes, le suivi souligne une dynamique globale d'augmentation des surfaces colonisées par les sphaignes au cours des 50 dernières années.

Pour tenter d'expliquer ce phénomène, des mesures physico-chimiques ont été réalisées dans les années 2000. Le niveau de pH particulièrement bas de l'eau contenue dans les sphaignes et dans la tourbe sous-jacente conduisait alors à l'hypothèse d'une acidification superficielle des tremblants qui, par flottaison, se retrouvaient déconnectés des eaux carbonatées de l'Étang Saint-Ladre. Pour confirmer cette hypothèse et au regard du redéploiement conséquent des sphaignes depuis 2001, une nouvelle campagne d'analyses a été réalisée en 2017 par le lycée d'enseignement agricole Sainte-Colette de Corbie avec lequel le Conservatoire a un partenariat. Les résultats furent inattendus puisqu'au lieu d'une d'acidification, c'est une alcalinisation des tremblants qui est observée. Par atterrissement ou boisement, il est envisagé que les tremblants perdent en flottabilité et se voient davantage alimentés par les eaux calcaires de l'Étang Saint-Ladre. En parallèle, un enrichissement trophique des milieux est observé, conséquence de la dégradation continue de la qualité de l'eau de la nappe de la craie qui alimente l'Étang Saint-Ladre.

L'expansion récente et rapide des sphaignes est également observée dans de nombreuses tourbières alcalines d'Europe (Pays-Bas, Suède, République tchèque, Pologne...). La confrontation des observations faites sur la Réserve naturelle aux travaux de recherches menées sur le sujet nous apporte des éléments de compréhension quant aux dynamiques observées, et notamment l'influence de l'enrichissement trophique des milieux. Il a ainsi été montré qu'un taux élevé en potassium protège les sphaignes de la toxicité du calcium. Ce phénomène permettrait d'expliquer la progression des sphaignes malgré une alcalinisation des tremblants.

Un taux élevé de calcium protégeant par ailleurs les sphaignes de la dessiccation. Egalement, l'enrichissement trophique (azote et phosphore) est toxique pour de nombreuses mousses brunes typiques des tourbières alcalines (communautés à *Scorpidium scorpioides*), ce qui permet de libérer des espaces libres (niches vacantes) pour les sphaignes. L'installation des espèces les plus tolérantes (*Sphagnum squarrosum*, *Sphagnum teres*) permettant l'installation d'espèces plus sensibles (*Sphagnum subnitens*, *Sphagnum palustre*...).

Les récents travaux nous amène à changer de regard sur le développement des sphaignes en contexte de tourbière alcaline. Leur progression devant être considérée comme un indicateur de dégradation trophique des tourbières alcalines. Cela soulève également des questions quant au devenir de ces milieux dont certaines dynamiques (dégradation de la qualité de l'eau) dépassent les possibilités d'intervention du gestionnaire sur ses surfaces d'intervention directe.

Influence des facteurs microtopographiques et hydrologiques sur la distribution spatiale du Liparis de Loesel

En vallée de la Somme, le marais de Blangy-Tronville abrite l'une des deux dernières populations de Liparis de Loesel en marais intérieurs des Hauts-de-France. Les importants effectifs observés (627 pieds en 2017 et jusque 1659 pieds en 2015) confèrent au site un rôle majeur dans la conservation de ce taxon.

Devant les variations interannuelles d'effectifs et de répartition, l'influence des niveaux d'eau sur la distribution du Liparis a fait l'objet d'une étude en 2017. Les résultats devant être mis à profit pour gérer les niveaux d'eau du marais et restaurer des habitats favorables à l'extension de la population.

Plus de 1 600 levés topographiques ont été effectués grâce à une antenne GNSS (Global Navigation Satellite System) de précision. Les relevés ont concerné chaque pied de Liparis ainsi que l'ensemble de son aire de présence (3 300 m²).

L'exploitation des données a permis de confirmer le lien supposé entre le niveau d'eau printanier et la répartition du Liparis : la hauteur d'eau médiane en avril-mai est significativement différente (au risque d'erreur de 5 %) entre les zones où l'espèce est observée et celles où elle ne l'est pas, quel que soit l'année considérée (période 2011-2017).

Les fortes exigences écologiques de l'espèce ont également été relevées puisque 80% des individus ont été observés dans un intervalle topographique de seulement 12 cm.

Ainsi, sur le marais de Blangy-Tronville, le Liparis de Loesel se rencontre dans des secteurs qui restent inondés (<10 cm) jusqu'en avril-mai, puis qui s'exondent progressivement.

Le domaine du Paraclet : Enjeux de conservation des lépidoptères hétérocères associés aux roselières

Centre de formation de l'Agence Française pour la Biodiversité, le domaine du Paraclet est une ancienne pisciculture dont la maîtrise des niveaux d'eau du marais lui confère une forte responsabilité quant à la conservation des roselières.

Dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion du site, de nouveaux inventaires de papillons de nuit ont été engagés entre avril et septembre 2017. Si le cortège de papillons s'est globalement appauvri au cours du temps, comme sur la plupart des zones humides du bassin de la Somme, le renouvellement des inventaires a permis de confirmer la présence d'espèces à forts enjeux de conservation, notamment liées aux roselières. Citons la Noctuelle des roselières, la Leucanie du roseau et la Nonagrie du Phragmite pour lesquelles la région Hauts-de-France présente une forte responsabilité de conservation. D'autres espèces considérées comme menacées ont aussi été remarquées comme la Nonagrie rubanée, la Noctuelle obsolète ou encore la Nonagrie de la massette.

Compte-tenu des potentialités du site et de l'intérêt des roselières en tant qu'habitat pour de nombreuses espèces menacées notamment les papillons de nuit mais également les oiseaux, les poissons..., leur renforcement sera une priorité du nouveau plan de gestion du site.



Le Liparis de Loesel



La Leucanie du roseau



La Noctuelle obsolète

Quelques chiffres :

115 individus différents capturés lors de l'étude

50 % des populations de Sténobothre nain dans l'Aisne, l'Oise et la Somme gérées par le Conservatoire de Picardie



Capture - marquage - recapture du Sténobothre nain



Etude bioacoustique



Un Rôle des genêts

Premier suivi par capture – marquage – recapture (CMR) sur le Sténobothre nain

Le Sténobothre nain est un tout petit criquet (10 à 14 mm) inféodé aux pelouses rases et sèches. En forte régression en plaine au niveau national, il est classé en danger d'extinction en Picardie où il n'est aujourd'hui plus connu que de six localités.

Trois de ces stations sont situées sur des sites samariens gérés par le CEN Picardie parmi lesquels les larris de Villers-sous-Ailly à Bouchon. Le plan de gestion de ce site est arrivé à terme en 2017, de nombreux inventaires ont donc été réalisés afin de dresser le bilan du plan de gestion échu et de rédiger le nouveau. Dans ce cadre, il a été réalisé la première estimation de la taille de la population du petit criquet, par capture – marquage – recapture (CMR), afin de mieux évaluer l'impact de la gestion sur l'espèce à l'avenir. La CMR consiste à capturer des individus, à les marquer (ici, au feutre avec un numéro) puis à les relâcher dans la nature sur le lieu de capture. Une ou plusieurs sessions de recapture sont ensuite réalisées et le taux d'individus marqués et non marqués capturés est étudié. Il permet grâce une formule mathématique d'estimer avec une bonne précision la taille de la population. Ainsi, celle du larris a été estimée en 2017 à 283 ± 81 individus. Cette taille de population indique un état de conservation favorable à l'espèce. La CMR sera renouvelée à l'avenir afin de savoir si le pâturage présent sur le site est toujours bénéfique à la survie du Sténobothre nain. D'autres animaux (sauterelles, papillons, libellules, reptiles...) peuvent être étudiés par cette méthode. Ces suivis demandant beaucoup de temps, les bénévoles sont les bienvenus pour nous aider !

Etude bioacoustique du Rôle des genêts en Moyenne Vallée de l'Oise

En 2008, lors de l'étude d'impact lié au projet d'implantation du parc éolien d'Anguilmont-le-Sart en bordure de la Moyenne Vallée de l'Oise, des mâles chanteurs de Rôle des genêts ont été détectés dans les cultures concernées par le périmètre du projet. La société Enertrag, exploitant le parc éolien, s'est alors tournée vers le Conservatoire, pour mettre en place un programme de mesures compensatoires en faveur du Rôle et une convention de partenariat a été établie. Elle permet de mettre en œuvre plusieurs actions dont une étude innovante sur un suivi du Rôle des genêts par bioacoustique en vallée de l'Oise.

L'objectif principal de l'étude, financée par Enertrag, est d'expérimenter la possibilité de réaliser une identification individuelle des mâles chanteurs en Moyenne Vallée de l'Oise. Une telle identification s'apparente à des techniques de Capture-Marquage-Recapture, dont les applications sont multiples : affiner les estimations d'effectifs en évitant les double-comptages, étudier les comportements individuels, estimer des paramètres démographiques.

Deux saisons de terrain, conduites en 2016 et en 2017, ont permis d'enregistrer les mâles chanteurs présents en Moyenne Vallée de l'Oise (enregistrement actif des chanteurs entendus lors des comptages nocturnes). Les enregistrements de 2016 ont déjà été analysés. Ils ont permis de caler la méthode de discrimination des chanteurs.

L'analyse a conclu à la présence de 15 mâles chanteurs dans la vallée en 2016. Les comptages nocturnes conventionnels (points d'écoute) avaient conclu à une estimation de 10 à 12 mâles chanteurs. La bioacoustique a donc mis en évidence une sous-estimation locale des effectifs. Par ailleurs, les données analysées ont permis de mettre en évidence des déplacements d'individus. Ces déplacements sont le plus souvent de faible distance au sein d'un même site de la vallée (quelques centaines de mètres), mais aussi dans certains cas à plus longue distance entre les sites de la Moyenne Vallée de l'Oise, avec notamment un déplacement de 11 km depuis le site de Travecy à celui de Condren/Beautor, et deux déplacements de 10 km depuis le site de Manicamp/Bichancourt vers celui de Condren/Beautor. Ces déplacements s'expliquent par des inondations au cours de la période de reproduction, mais on peut supposer que la fauche de la majorité des prairies à partir de la fin juin a des effets similaires. Enfin, l'étude montre l'arrivée de nouveaux individus dans la vallée jusqu'à la fin juin.

Les données de 2017 sont en cours d'analyse. Elles permettront, de plus, de rechercher la présence d'individus déjà contactés en 2016 et de mettre ainsi en évidence une éventuelle fidélité au site. Par ailleurs, des données issues d'enregistrements passifs (pose de boîtiers enregistreurs dans les secteurs de présence de mâles chanteurs) sont également en cours d'analyse pour quantifier l'activité de chant et étudier plus finement le comportement des individus.

Un nouveau plan d'actions en faveur des chiroptères du PNR Oise-Pays de France et de nouvelles données

Dès sa création, le Parc Naturel Régional Oise-Pays de France a inscrit dans sa charte l'intérêt de préserver les chiroptères et leurs habitats. Afin de définir un programme d'actions en leur faveur à l'échelle du territoire, le Parc a missionné en 2004 le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie. Un premier document est proposé en 2007 pour une durée d'application de dix ans.

Le premier plan d'actions arrivant à son échéance, le Conservatoire et le Parc ont convenu d'en établir un bilan, d'améliorer les connaissances en période estivale pour trois espèces : le Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*), le Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) et la Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*), et de proposer un nouveau plan d'actions pour période 2018 à 2028. Ce travail a fait l'objet d'un stage en 2017.

Le bilan du premier plan d'actions est contrasté. Peu d'actions de protection ont été réalisées. Deux sites d'hibernation nécessitant des moyens techniques et financiers raisonnables ont tout de même été aménagés. Les connaissances sur le territoire ont quant à elles très nettement progressé sur cette période, avec la découverte et la prospection de nouveaux sites d'hibernation, la découverte de gîtes estivaux, la réalisation de nombreux inventaires acoustiques. Des animations pour sensibiliser les habitants du territoire ont régulièrement eu lieu. De nombreux acteurs ont participé aux différentes actions de protections, d'améliorations des connaissances et de sensibilisation (bénévoles, Picardie Nature, CPIE, Parc, Conservatoire, etc.).

En 2017, les prospections ont permis d'acquérir de nouvelles connaissances sur trois espèces anthropophiles patrimoniales. Plusieurs techniques ont été utilisées pour cela : la prospection au détecteur actif, la pose de détecteurs passifs, des visites de bâtis et de souterrains, des suivis à la tombée de la nuit et au lever du jour et des sessions de captures.

Pour le Grand Rhinolophe, les données acquises confirment la présence de l'espèce dans le secteur de Chantilly avec 4 nouveaux points de contact au détecteur. Cinq sessions de captures ont été effectuées dans l'espoir de capturer une femelle, de l'équiper d'un émetteur et de la suivre par radiopistage pour trouver une éventuelle colonie et découvrir une partie de ses habitats de chasse. Aucun Grand Rhinolophe ne s'est laissé prendre dans les filets.

Concernant le Petit Rhinolophe, malgré 10 points d'écoute, aucun n'a permis de contacter l'espèce. Néanmoins, les prospections de bâtis ont permis de contrôler deux sites, l'un abritant une colonie de 26 individus et l'autre un individu solitaire. Le statut reproducteur est donc avéré dans la partie nord-est du territoire d'étude.

La Sérotine commune a été contactée à de nombreuses reprises au détecteur, ce qui confirme l'intérêt du territoire du PNR Oise-Pays de France pour cette espèce au niveau régional. Quatre colonies ont été découvertes ou contrôlées au cours du stage.

Une partie de ces résultats a été acquise à l'occasion d'une semaine d'études organisée avec Picardie Nature.

Le nouveau plan d'actions reprend les trois grands axes du premier, à savoir : un axe « protection », un axe « amélioration des connaissances » et un axe « informer et sensibiliser ». Par rapport au précédent plan d'actions, toutes les opérations n'ont pas été reprises. Certaines ont été précisées, modifiées ou tout simplement abandonnées afin d'obtenir un plan réalisable pour les 10 prochaines années. En raison de l'importance de sa population sur le Parc, la Sérotine commune est particulièrement mise à l'honneur dans ce nouveau plan.



Le Grand Rhinolophe



La Scérotine commune

Quelques chiffres :

19 espèces recensées

45 sites d'hibernation découverts depuis 2007

18 colonies découvertes depuis 2007



Etat de conservation des habitats forestiers d'intérêt communautaire de la Zone Natura 2000 « Landes et forêts humides du Bas-Bray de l'Oise »

Dans le cadre de l'animation Natura 2000 sur la Zone Spéciale de Conservation « Landes et forêts humides du Bas Bray », une étude sur les habitats forestiers a été menée. Celle-ci doit permettre d'apprécier au mieux l'état de conservation des cinq habitats forestiers d'intérêt communautaires présents sur ce site. Cette évaluation s'est donc basée sur une méthodologie du Muséum national d'histoire naturelle.

Afin de donner l'image la plus fidèle des peuplements forestiers, différents indicateurs sont relevés : fragmentation, présence d'espèces allochtones, de très gros bois vivant, bois mort, etc. L'évaluation de chaque indicateur permet de calculer une note pour chaque placette d'étude.

Avec une note moyenne de 81/100, les résultats de l'étude montrent que l'état de conservation des boisements est considéré comme « favorable ». Derrière ce résultat, différents aspects sur ces boisements transparaissent :

- une part prépondérante de vieilles hêtraies-chênaies atlantiques acidiphiles à houx, pour lesquelles on note la présence de nombreux gros sujets de Chêne pédonculé (*Quercus robur*). Ces derniers sont également très présents au sein des Chênaies pédonculées à molinie.
- on retrouve un grand volume de bois mort sur pied et/ou couché.
- une quasi-absence d'espèces allochtones et exotiques envahissantes.

La présence de ces vieux boisements richement fournis en arbres morts est le vestige d'une faible activité sylvicole sur ce territoire.

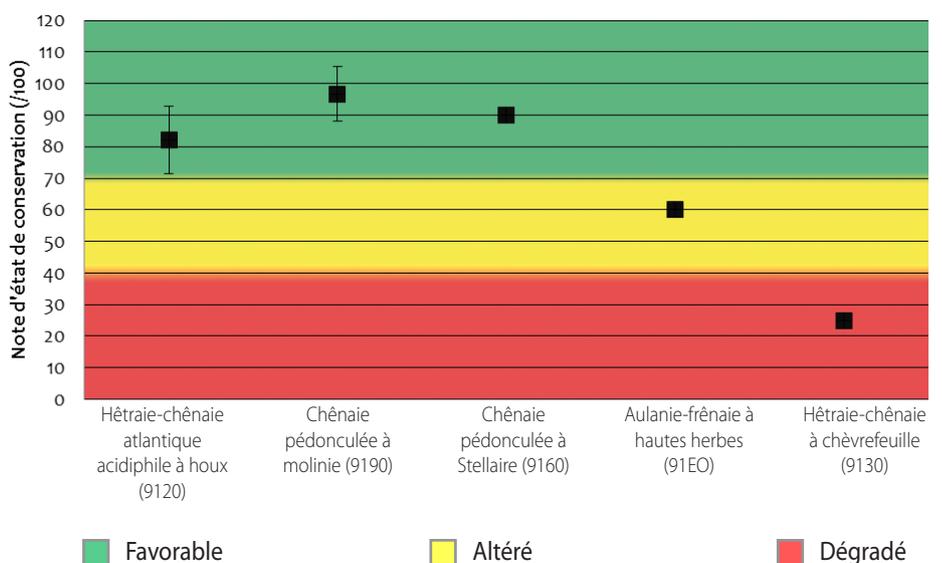
Les prospections ont également permis de détecter des espèces liées à ces vieux boisements, comme le Rougequeue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*) ou encore le Pic noir (*Dryocopus martius*) qui se trouvent en pleine expansion sur ce territoire. De plus, le site se trouve proche de la continuité d'importance nationale concernant les milieux forestiers. La conservation de ces boisements semble donc pertinente à différentes échelles.



Le Pic noir



Le Rougequeue à front blanc



Note de l'état de conservation des habitats forestiers d'intérêt communautaire au sein de la zone Natura 2000 « Landes et forêts du Bas Bray de l'Oise »

Etudes Triton crêté, Dolomèdes et libellules dans les Marais de Sacy

La richesse faunistique des marais de Sacy n'est plus à démontrer aujourd'hui mais beaucoup de progrès en termes de connaissances sont à réaliser sur les espèces les plus remarquables. Trois études concernant des espèces à haute valeur patrimoniale ont été menées en 2017 sur les marais de Sacy. Elles concernaient le Triton crêté, les Dolomèdes, et certaines espèces de libellules.

Le Triton crêté : l'espèce est d'intérêt communautaire. Pour l'année 2017, sept mares ont été prospectées sur la marge sud des marais, certaines où le Triton crêté était déjà connu et d'autres où l'habitat semble favorable à l'espèce. Les prospections ont été réalisées soit en recherche à vue de nuit, soit par la pose d'amphicapt (cf. photo). Lors des prospections 2017, aucun individu de Triton crêté n'a été observé sur les mares où il était auparavant présent. Selon les mares, différentes hypothèses ont été dressées pour expliquer cette absence d'observation telle que l'acidification d'une mare par la forte progression des sphaignes ou la dégradation de mares due aux usages. L'absence de données ne signifie pas que l'espèce a disparu. En effet, pour certaines mares, l'habitat reste favorable. Le suivi sur les entités où l'espèce était présente et la recherche de nouveaux secteurs favorables doit donc perdurer.

Les dolomèdes : *Dolomedes plantarius* et *Dolomedes fimbriatus* sont les deux seules représentantes du genre en Europe et elles font partie des plus grosses espèces d'araignées de France métropolitaine. Ces deux espèces sont considérées comme menacées au niveau régional (« En Danger » pour *D. plantarius* et « Vulnérable » pour *D. fimbriatus*). À plus large échelle, *D. plantarius* est également inscrite comme Vulnérable sur la liste rouge mondiale des espèces menacées, en raison de la réduction de ses populations et de l'étendue et qualité de son habitat.

L'étude vise ici à établir la présence de Dolomèdes sur les sites d'intervention du conservatoire au sein des marais de Sacy, à déterminer précisément l'espèce (jusqu'en 2016 seule *D. plantarius* a été identifiée) et à poursuivre la description des habitats de *D. plantarius* débutée en 2015 à l'aide de relevés standardisés. Les nombreuses prospections ont permis d'identifier plusieurs individus de *D. plantarius* au sein de complexes de végétations hygrophiles et aux abords des mares riches en héliophytes. L'étude a également permis de découvrir un individu de *D. fimbriatus*. Les autres individus observés (plusieurs dizaines) n'ont pas pu être déterminés jusqu'à l'espèce. La découverte de *Dolomedes fimbriatus* rend le site d'autant plus exceptionnel que peu d'endroits en France accueillent ces deux espèces en syntopie.

Les libellules : Avec pas moins de 45 espèces de libellules, les marais de Sacy constituent un des principaux hot-spot de la région des Hauts-de-France pour ce groupe. Si la richesse spécifique est aujourd'hui bien connue, les informations manquent cruellement concernant le réel statut reproducteur des espèces. L'observation des comportements et des recherches spécifiques ont été réalisées en ciblant les espèces les plus patrimoniales : l'Aeshne isocèle (*Aeshna isocetes*), l'Agrion gracieux (*Coenagrion pulchellum*), le Leste fiancé (*Lestes sponsa*), la Leucorrhine à large queue (*Leucorrhinia caudalis*), la Leucorrhine à gros thorax (*Leucorrhinia pectoralis*), la Cordulie à taches jaunes (*Somatochlora flavomaculata*) et le Sympétrum noir (*Sympetrum danae*).

Toutes les espèces ciblées n'ont pas été observées en 2017 mais l'étude a permis d'améliorer les connaissances pour l'Aeshne isocèle (*Aeshna isocetes*) en prouvant sa reproduction en plusieurs endroits du marais et a permis de commencer à mesurer l'importance de la population, certainement remarquable à l'échelle des Hauts-de-France.



Les Marais de Sacy



Le dispositif d'amphicapt



Dolomedes fimbriatus



L'Aeshne isocete

Quelques chiffres :

Données Habitats : mis en service en 2016 ,

62 sites disposent d'au moins une donnée ;

2276 ha sont numérisés et renseignés (2046 ha sans superposition)

425 unités simples de végétation différentes sont créées.

26 lots de données mis à disposition de tiers pour **19** structures différentes.

1 nouvelle convention d'échange de données signée avec Picardie Nature (en charge de la plateforme régionale Faune)

Occurrence des espèces menacées (liste rouge régionale) :

56 % de la flore vasculaire

50 % des Bryophytes,

79 % de la faune, sont présentes sur au moins un site géré par le Conservatoire

Saisie mobile en 2017:

610 données faune

1703 données flore

6 données fonge

Bases de données : les nouveautés 2017

Poursuivant la modernisation de ses outils le Conservatoire a testé en 2017 la mise en œuvre d'un outil mobile de saisie des données naturalistes sur smartphone. Il permet la saisie directe des observations faunistiques ou floristiques sans passer par le papier. Couplé à un GPS intégré, les observations sont en plus localisées précisément. Les données sont déchargées de retour au bureau directement dans la base centralisée. Pour parvenir à ce résultat, nos deux géomaticiens ont dû se former au préalable afin d'être en capacité d'utiliser les logiciels spécifiques à la création du modèle de saisie.

Trois smartphone ont été acquis en 2017, afin que les chargés d'études répartis dans nos trois antennes départementales puissent procéder aux tests. Etant donnée la réussite de cette première opération, de nouveaux développements ont démarré dès le second semestre avec la création d'un module relatif aux équipements pédagogiques disposés sur les sites (panneau d'accueil, d'information, etc.) dans l'objectif de mieux assurer leur suivi et la capitalisation des données concernant ce domaine d'activités.

En 2018, deux nouveaux appareils seront acquis afin de renforcer les capacités sur le terrain, et le module faune-flore sera amélioré sur le plan ergonomique et permettra également une saisie « au site » pour les observations ne nécessitant pas un pointage précis.

D'autres éléments importants ont été développés par ailleurs :

- Création d'un module 'Activités nature' pour le suivi des sorties et chantiers.
- Production d'une nouvelle fonction permettant la conversion de matrice (type relevé phytosociologique) en table intégrable en base.
- Consolidation de la « typologie Travaux » utilisée pour qualifier les différents types d'opération de gestions réalisées sur les sites naturels. Cette nouvelle typologie a été proposée à la Région afin de servir de standard dans nos échanges de données (notamment dans le cadre des sollicitations FEDER). L'ensemble des données anciennes ont pu être retranscrites sans perte d'information.
- De nombreuses améliorations ont également été apportées aux modules 'Partenaires' et 'Usages'

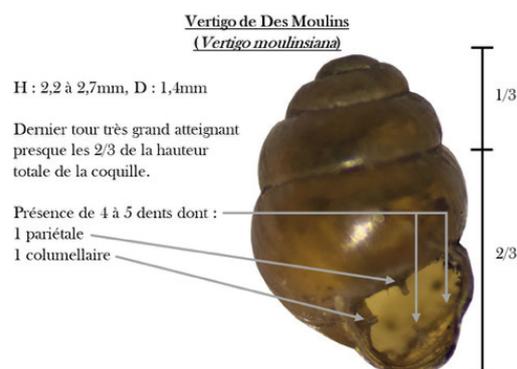
Les Vertigos de Des Moulins dans le Marais de Monchy-Humières

Afin d'actualiser les données concernant le Vertigo de Des Moulins présent dans le marais de Monchy-Humières (observé pour la première fois en 2012), des transects de battage de la végétation ainsi que des prélèvements de litière ont été réalisés cette année. Cette méthodologie a de nouveau permis de recenser plusieurs individus.

Espèce des bas marais alcalins, on la retrouve principalement dans des végétations de type cariçaie ou roselière. Ces végétations doivent rester humides et comporter de nombreuses micro-dépressions. Ainsi, le site de Monchy-Humières se prête particulièrement bien à sa présence.

Au sein du site, l'espèce n'a pas été observée dans les surfaces récemment ouvertes. Néanmoins, elle est bien présente au niveau des saulaies à Laiche des marais (*Carex acutiformis*) qui jouxtent les zones de restauration. Ayant la faculté de coloniser les espaces lorsque la végétation lui semble favorable, cela ne laisse aucun doute sur l'expansion de l'espèce aux alentours.

Au regard des potentialités du site quant à la préservation de l'espèce et au contexte local (pression anthropique forte), il ne fait aucun doute que ce site constitue un site source pour le reste de la Vallée de l'Aronde. De plus, les prospections ont permis d'identifier des cortèges d'araignées typiques de ces habitats et qui restent peu fréquentes à l'échelle de la Picardie.





Protéger

Le Conservatoire intervient par maîtrise foncière ou d'usage afin de préserver les milieux et espèces rares et patrimoniaux en région. S'adaptant au contexte, en concertation avec les acteurs locaux, de multiples outils sont utilisés : acquisition, bail emphytéotique ou civil, prêt à usage, convention, outils réglementaires comme une réserve naturelle. Les principaux milieux cibles sont les landes, les pelouses calcicoles, les prairies humides de fond de vallée, les marais tourbeux et les sites à chauves-souris. De plus en plus, l'intérêt pour les boisements se développe afin de pouvoir préserver de vieilles forêts.

Quelques chiffres :

11 nouveaux sites gérés soit

199 ha de plus

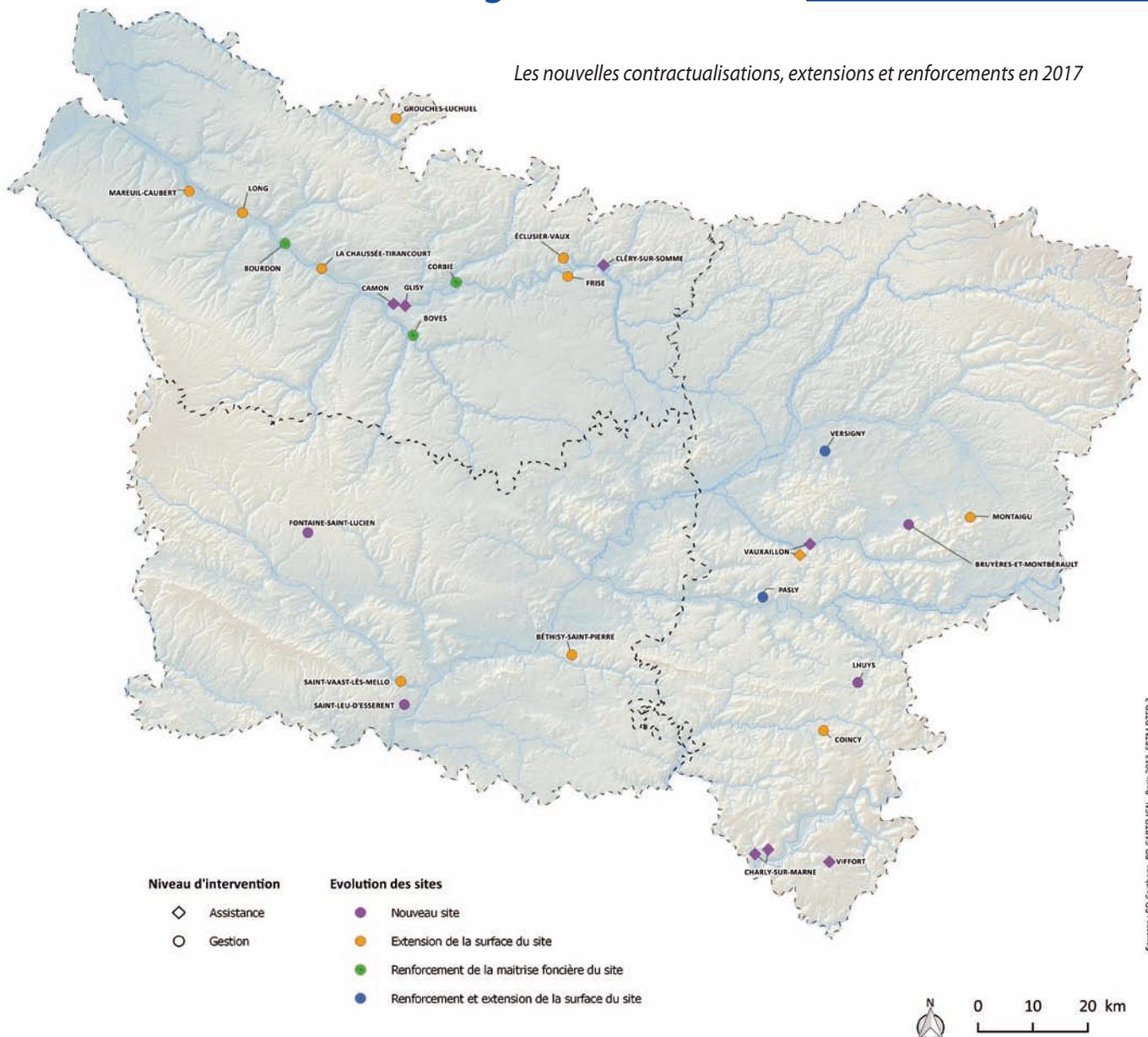
12 sites étendus soit

environ **54 ha**

5 sites naturels à la maîtrise foncière renforcée

La Maîtrise foncière et d'usage

Les nouvelles contractualisations, extensions et renforcements en 2017



Nouveaux sites, extensions et renforcement 2017

Dépt	Commune	Site	Type de maîtrise	Evolution 2017	Superficie gérée en ha
Aisne	Coincy	La Hottée du Diable	Convention de gestion Prêt à usage	extension 2017 (+ 0.1)	23,9
Aisne	Montaigu	La Lande de Montaigu	Bail Emphytéotique Convention AG	extension 2017 (+3.3)	10,4
Aisne	Vauxaillon	La Pelouse de Vauxaillon	Convention AG	extension 2017 (+10)	23,9
Oise	Béthisy-Saint-Pierre	La Cavée des vaches	Convention de gestion	extension 2017 (+1.8)	4,1
Oise	Saint-Vaast-Les-Mello	Le Marais Chantraine	Bail Emphytéotique	extension 2017 (+12,2)	19,2
Somme	Eclusier-Vaux	Notre-Dame de Vaux	Bail Emphytéotique Convention de gestion	extension 2017 (+0.02)	10,9
Somme	Frise	La Montagne de Frise	Bail Emphytéotique	extension 2017 (+2.4)	12,2
Somme	Grouches-Luchuel	Les Larris de Grouches-Luchuel	Bail Emphytéotique	extension 2017 (+0.2)	9,5
Somme	La Chaussée-Tirancourt Ailly-sur-Somme Breilly	Le Marais de Tirancourt	Acquisition Convention de gestion	extension 2017 (+0.3 ha)	58,9
Somme	Long	Aux Prés d'Envie et Le Paradis	Convention de gestion	extension 2017 (+0,3)	10,5
Somme	Mareuil-Caubert	Les Quarante	Convention de gestion	extension 2017 (+3,1)	8,5
Aisne	Pasly	Les Carrières de Mahy et sur Saudraies	Bail Emphytéotique Convention de gestion	extension (+10.8 ha) et renforcement 2017	33
Aisne	Versigny	RNN - Les Landes de Versigny	Acquisition Convention de gestion	extension (+8.8 ha) et renforcement 2017	107
Somme	Bourdon	Le Larry de Bourdon	Bail Emphytéotique Convention de gestion	renforcement 2017	5,1
Somme	Boves	Le Rideau de Pavry	Convention de gestion	renforcement 2017	2
Somme	Corbie	Le Larris Sainte Colette	Convention de gestion	renforcement 2017	1,8
Aisne	Bruyères-et-Montbérault Vorges	Le Mont Pigeon	Convention de gestion	nouveau 2017	2,1
Aisne	Charly-sur-Marne	Les Charbonnières	Convention AG	nouveau 2017	0,1
Aisne	Charly-sur-Marne	L'île de la Rudenoise	Convention AG	nouveau 2017	0,1
Aisne	Lhuys	Coteau de Lhuys	Convention de gestion	nouveau 2017	2,9
Aisne	Vauxaillon	Le Marais communal	Convention AG	nouveau 2017	13,1
Aisne	Viffort	Les prairies de Viffort	Convention AG	nouveau 2017	5,3
Oise	Fontaine-Saint-Lucien	Les Larris de Fontaine-Saint-Lucien	Convention de gestion	nouveau 2017	1
Oise	Saint-Leu-d'Esserent	La Pelouse de Saint-Leu d'Esserent	Convention de gestion	nouveau 2017	1
Somme	Camon	Les Marais communaux de Camon	Convention AG	nouveau 2017	102,5
Somme	Cléry-sur-Somme	Le Marais communal de Cléry-sur-Somme	Convention AG	nouveau 2017	30,5
Somme	Glisy	Le Marais communal de Glisy	Convention AG	nouveau 2017	38,4

AG* : Convention d'assistance à la gestion

Zoom sur quelques nouveaux sites

Dans l'Aisne

En 2017, 10 actes contractuels, 4 avec des communes et 6 avec des propriétaires privés, ont été signés pour des interventions sur de nouvelles parcelles et 3 actes pour le renforcement de la contractualisation sur des sites déjà gérés.

Dans le Soissonnais, la commune de Pasy a confié au Conservatoire la gestion par bail emphytéotique de 99 ans d'environ 22 ha de milieux calcicoles. 11 ha étaient déjà sous convention, les 11 ha supplémentaires concernent un coteau qui domine la Vallée de l'Aisne et qui héberge des pelouses à Fumana couché.

En vallée de la Muze, le Conservatoire a signé une convention avec la commune de Lhuys pour la gestion d'une pelouse calcicole à tendance précontinentale à Petit-cytise couché. La Conservatoire va accompagner la commune de Vauxaillon pour la gestion de ses marais communaux, dont un bas-marais alcalin à Orchis négligé et Ophioglosse commune.

Au sein du site Natura 2000 des collines du laonnois, deux conventions ont été signées avec des propriétaires privés, l'une concerne la gestion d'une pelouse calcicole à Bruyère-et-Montbérault qui héberge l'Œillet des chartreux et la Laïche pied d'oiseau et l'autre à Montaigu qui est une parcelle de chênaie acidiphile avec la présence d'une lande à callune.

Dans le sud du département un partenariat a été passé avec la commune de Charly-sur-Marne pour la préservation d'un îlot de boisement alluvial à Anémone fausse-renoncule. Le Conservatoire accompagnera également un nuciculteur (culture de noyers) pour la prise en compte de l'intérêt biologique de prairies, haies et mares sur son exploitation et une viticultrice en champagne biologique qui héberge une population de Tulipe sauvage.

L'année 2017 a également concrétisé l'extension de la Réserve Naturelle Nationale des Landes de Versigny. Ce sont ainsi 16,11 ha de milieux variés composés de pelouses sur sable à Violette des chiens et de milieux humides qui viennent s'ajouter au 91,86 hectares existants. Afin d'organiser la bonne gestion de ce nouveau périmètre des conventions de partenariat ont été signées avec un exploitant agricole et les 3 propriétaires concernés.

Dans l'Oise

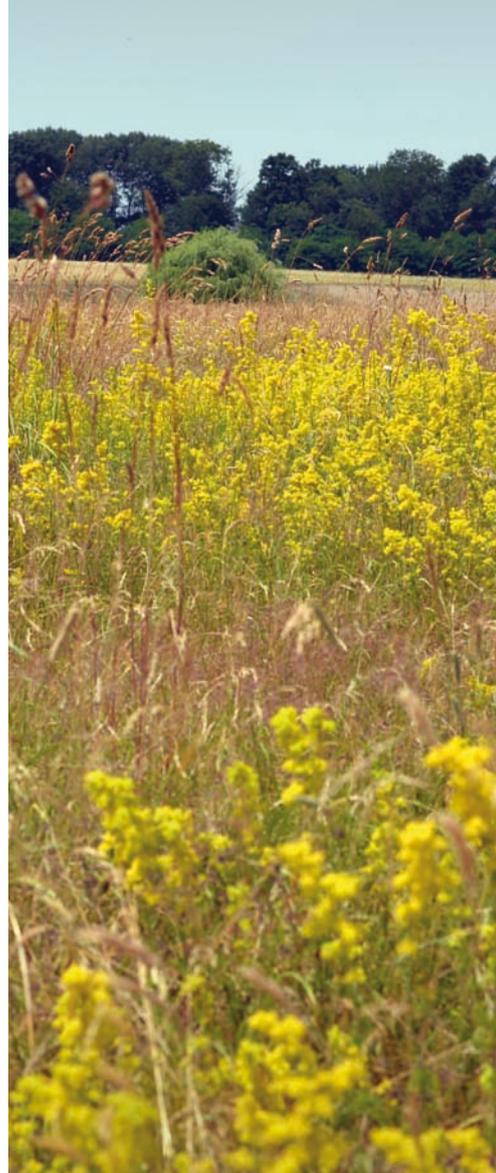
Les extensions concernent des sites communaux.

A Saint-Vaast-les-Mello, un nouveau bail emphytéotique administratif va permettre au Conservatoire de plus que doubler la surface de Marais Chantraine préservée, et d'intégrer dans le nouveau périmètre d'intervention de vastes herbiers de characées. A Béthisy-Saint-Pierre, ces extensions intègrent deux nouveaux sites à Chauves-souris, l'église et une petite cavité fréquentée par le Petit Rhinolophe, si typique du Compiégnois et de la Vallée de l'Automne.

Les nouvelles contractualisations concernent des pelouses calcicoles.

A Fontaine-Saint-Lucien, commune, communauté d'agglomération du Beauvaisis et Conservatoire associent leurs efforts afin de préserver parcelles communales et site Natura 2000, comprenant encore de jolis voiles de genévriers. A Saint-Leu d'Esserent, le projet vise la sauvegarde de l'un des derniers sites à orchidées sauvages de cette commune, avec la bienveillance des propriétaires locaux. L'Orchis singe et l'Orchis bourdon leur en seront certainement reconnaissants en fleurissant abondamment dans les années qui viennent.

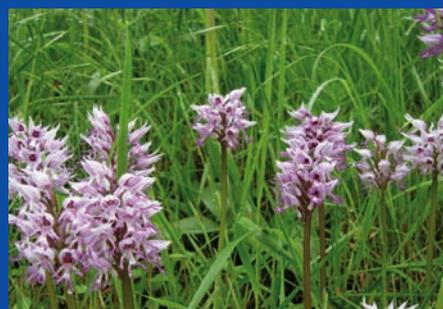
Extensions et nouvelles contractualisations viennent ainsi compléter le réseau des sites préservés dans le département de l'Oise, en intégrant deux nouvelles communes. Plus globalement, c'est notamment la forte volonté des communes à préserver leur patrimoine qui a décidé le Conservatoire d'intervenir sur ces projets. Il est possible que cela devienne un élément de priorisation de plus en plus important dans le choix des sites à sauvegarder.



Les pelouses de la Ferme neuve à Versigny



Le Marais Chantraine à Saint-Vaast-les-Mello



L'Orchis singe

Dans la Somme

En 2017, dans la Somme, de nouveaux espaces naturels représentant 179 hectares rejoignent le réseau de sites préservés par le Conservatoire. Egalement, 3 sites naturels déjà gérés ont fait l'objet d'une reconduction ou d'une pérennisation du partenariat en cours.

Ainsi, les nouveaux sites contractualisés sont tous les trois situés en Haute-Somme : le marais communal de Glisy, le marais communal de Camon et les marais communaux et départementaux de Cléry-sur-Somme. Les deux premiers sites ont une surface de 141 ha et sont situés à l'amont immédiat d'Amiens. Cette contractualisation fait suite à la signature d'une convention-cadre de partenariat avec la communauté d'agglomération Amiens métropole destinée à développer les actions de préservation des espaces naturels remarquables du territoire. Sur ces vastes surfaces de marais entretenues par la pratique de multiples usages (fauche, pâturage, pêche, chasse), se développent de nombreux habitats et espèces caractéristiques des marais tourbeux de la vallée de la Somme : Renoncule Grande Douve, Scirpe épingle, Orchis incarnat, Orchis négligée, Scirpe des lacs, Utriculaire commune, Jonc comprimé, nidification du Blongios nain, Cordulie métallique, Conocéphale des roseaux, Vertigo de Des Moulins.....

A Cléry-sur-Somme, suite à l'acquisition de l'Étang de Haut par le Département, le Conservatoire a proposé à la commune que le plan de gestion du site soit également réalisé sur les parcelles communales situées à proximité.

Sur ces 3 sites, le Conservatoire accompagnera les communes et le Département dans la mise en œuvre d'une gestion écologique adaptée aux enjeux via, dans un premier temps, la réalisation de plans de gestion de ces marais.

A noter également, l'extension de plusieurs pelouses gérées :

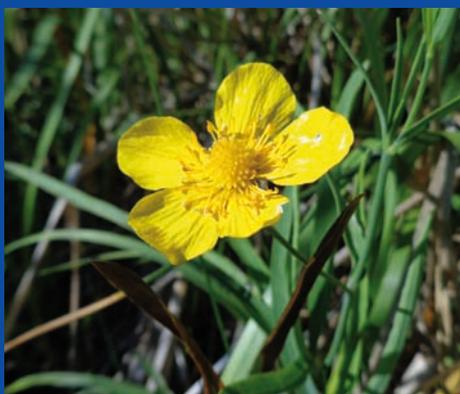
- à Eclusier-Vaux, la contractualisation d'une petite parcelle appartenant à la commune permet de maîtriser une nouvelle surface de pelouse utile notamment pour la mise en pâturage de secteurs récemment déboisés
- à Frise, ce sont deux parcelles situées dans la continuité du larris géré qui ont été contractualisées. Cette surface de plus de 3 ha héberge notamment la Sésliérie bleuâtre, plante aux affinités montagnardes, très rare en Picardie.
- et à Grouches-Luchuel, la commune ayant racheté une parcelle privée de larris, cette dernière a été contractualisée afin de pouvoir l'inclure dans la gestion conservatoire menée sur le site. Egalement, des acquisitions de parcelles en zones humides ont été réalisées par le Conservatoire du littoral et par le Département venant conforter des sites gérés sur les communes de Long, Mareuil-Caubert et la Chaussée-Tirancourt.



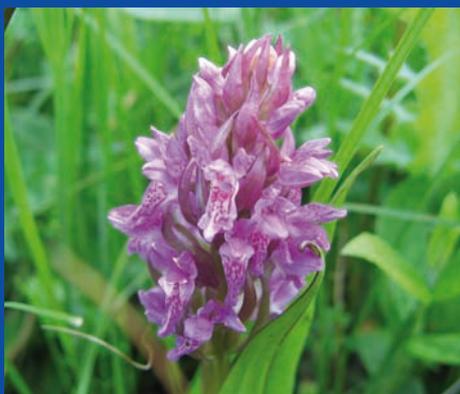
Etang tourbeux à Camon



La Sésliérie bleuâtre



La Grande Douve



L'Orchis incarnat



Le Marais de Glisy

Mise en œuvre de mesures compensatoires

Devant l'accroissement de la demande, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie a décidé de **renforcer sa doctrine d'intervention** en engageant une réflexion conjointe avec le Conservatoire Nord Pas-de-Calais dans l'objectif d'aboutir à des principes éthiques et méthodologiques communs à l'échelle des Hauts-de-France dans l'approche des mesures compensatoires. L'exposé de ces principes a pu être présenté au Service Eau et Nature de la DREAL afin d'améliorer la coopération entre les Conservatoires et les services de l'Etat en la matière. Une première version de travail a été produite, et pourra être validée en 2018 par les Conseils d'administration après avis du Conseil scientifique et technique.

Il faut noter qu'une réflexion est également engagée à l'échelle du réseau national des Conservatoires pour aboutir à une 3^{ème} version de notre charte éthique dans un contexte en évolution rapide, notamment suite à l'adoption de la loi pour la reconquête de la biodiversité et des paysages en juillet 2016. Dans le cadre de ces réflexions nationales le Conservatoire a également répondu à une enquête de l'Université de Montpellier sur la vision du Conservatoire des évolutions apportées par la loi Biodiversité à la séquence ERC.

Ces évolutions récentes se sont traduites également par la contribution du Conservatoire de Picardie (et de certains de ses partenaires techniques et financiers) à une expertise menée par le CGEDD (conseil général de l'environnement et du développement durable) sur la question de l'intervention des Conservatoires en termes de mesures compensatoires. Un rapport national pour le compte du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire a été produit faisant état de recommandations dont celles de **soutenir la création d'une Fondation reconnue d'utilité publique à l'initiative des Conservatoires œuvrant au renforcement de la qualité de la biodiversité au titre des mesures compensatoires** et de leur reconnaître s'ils le souhaitent le rôle d'opérateur de compensation.

Parmi les nouveautés ou éléments renforcés par loi on peut mettre en avant l'obligation de résultats pour les porteurs de projets, qui doit être effective pendant toute la durée des atteintes. Dans ce cadre **les Conservatoires d'espaces naturels peuvent garantir un certain nombre de plus-values** : expertise dans la restauration et la gestion d'espaces naturels, vision territoriale, pérennité du foncier en allant au-delà des obligations légales des porteurs de projet (notamment en associant le Fonds de dotation des Conservatoires pour maîtriser celui-ci), désintéressement (par opposition aux risques de spéculation sur le vivant et le foncier). Notre objectif est d'améliorer la qualité des mesures mises en œuvre, à hauteur des enjeux de restauration du patrimoine naturel détruit, tout en restant indépendant des processus de décision et en évitant un positionnement « juge et partie ».

En 2017, deux projets ont pris une importance particulière, à commencer par celui du canal à grand gabarit Seine Nord Europe devant relier les canaux du nord de la France et du Benelux à la Seine, via l'Oise aval. Ce projet aura forcément un impact non négligeable sur les territoires traversés, en particulier en vallée de l'Oise et de la Somme. Plusieurs réunions d'échanges se sont déroulées avec VNF/Société du CSNE, les départements de l'Oise et de la Somme, et la DREAL, pour évoquer notamment les possibilités d'intervention du Conservatoire à la mise en œuvre de mesures compensatoires que ce soit en matière d'acquisition foncière ou de gestion des terrains de compensation. A plusieurs occasions le Conservatoire a pu faire valoir sa connaissance du territoire concernant l'intérêt potentiel de certaines acquisitions par la SCSNE. Il a aussi contribué à une sortie sur le terrain en Moyenne Vallée de l'Oise dans le cadre de l'observatoire de l'Environnement du CSNE.

Le second projet connaissant un développement important concerne les mesures compensatoires associées à la réfection de barrages sur la rivière Aisne. A la suite des avis du Comité scientifique et du Conseil d'Administration fin 2016, le Conservatoire a notamment proposé une convention de remise de sites en vue d'assurer la gestion durable de certains sites proposés en compensation. Les échanges sont toujours en cours avec les porteurs de projets (entre autre la société BAMEO exploitante des ouvrages pour le compte de VNF) pour finaliser ou non ce partenariat. Le Conservatoire participe en outre aux comités de suivi de mise en œuvre des mesures compensatoires pilotés par les services de l'Etat et prévus par les arrêtés préfectoraux ayant autorisés ce projet.



La Scorzonère humble



Le Vanneau huppé



La Sterne Pierregarin profite largement des opérations réalisées sur le site du Trou Bouilly au Plessis-Brion



La mise à jour de la Charte éthique des Conservatoires d'espaces naturels en matière de mesures compensatoires est en cours de réflexion

Parmi les autres actions mises en œuvre sur cette thématique on notera la rédaction de quelques notes des possibles pour les cas suivants : projet d'ouvrages SNCF de transparence hydraulique de La Fère en moyenne vallée de l'Oise, parcs éoliens porté par ENERCON près de Lassigny (Oise) et ENGIE Green à Blesmes (Aisne), installation de stockage de déchets inertes dans la carrière du Haut Montel (Oise), aire d'accueil des gens du voyage à Laigneville par la Communauté de communes du Liancourtois, Plateforme Logistique de FM Logistic à Arsy (Oise).

Afin de capitaliser l'ensemble des actions qu'il réalise et de pouvoir à l'avenir les mettre à disposition des services de l'Etat (notamment l'Agence Française de la Biodiversité qui a en charge un observatoire de suivi des mesures de compensation des atteintes à la biodiversité), le Conservatoire actualise annuellement **un tableau de bord de suivis des mesures compensatoires** sur lesquelles il intervient, a minima à travers la formulation de propositions (note des possibles).

Enfin le Conservatoire a pu présenter, en partenariat avec le service des routes du Département de l'Oise, deux cas concrets de mise en œuvre de compensation relatives à la destruction de zones humides et d'espèces protégées due à des projets routiers lors de la journée d'échanges « ERC en zones humides – Seine Normandie » organisée par l'AFEPTB et le FMA avec le soutien de l'AESN et la DRIEE Ile de France.

Quelques retours d'expériences

Mesures compensatoires à Ons-en-Bray

Les échanges réguliers entre le Conservatoire et Imerys TC ont permis d'ajuster au fil des saisons les besoins de gestion et témoignent de la volonté d'Imerys TC d'adapter moyens et procédures à la prise en compte du patrimoine naturel présent, au-delà même de ses obligations réglementaires. Cela a permis en 2017, la préservation sur site de plusieurs espèces protégées par la loi et ou rares et menacées de disparition en Région Picardie, avec l'aide des agriculteurs installés (mise à disposition précaire par la SAFER).

Ainsi, la Scorzonère humble, espèce de plante visée par les mesures compensatoires, a largement profité des travaux et des conditions climatiques de l'année, car l'année 2017 correspond au plus grand nombre de hampes florales comptabilisées sur sites. De plus, le suivi des amphibiens et la pose des seuils sur la parcelle du Chêne Notre-Dame a permis de mettre en évidence 3 nouvelles espèces permettant ainsi à ces sites en mesures compensatoires d'héberger maintenant la totalité des espèces de Tritons des Hauts-de-France soit 4 espèces.

Mesures compensatoires à Le Plessis-Brion

Les opérations réalisées semblent très favorables à l'avifaune du site. La Sterne Pierregarin s'est une nouvelle fois reproduit sur le site : entre 20 et 25 couples nicheurs ont été recensés, correspondant à au moins 29 poussins.

Le Blongios nain a également de nouveau été observé et y est considéré comme nicheur probable, ainsi que 3 couples de Gorge-Bleue à miroir. Le Vanneau huppé et le Petit Gravelot sont quant à eux considérés comme nicheurs certains sur le site en 2017.

Mesures compensatoires à Reilly

Les cahiers des charges des travaux de restauration (abattage d'une ancienne peupleraie dépérissante) ont été arrêtés en commun entre le Conservatoire, les propriétaires et le service des routes du Département. Le plan de gestion a été modifié afin d'intégrer ces différents travaux, puis il a été validé par l'ensemble des membres du comité de gestion du site. Parallèlement, une demande de défrichement était déposée auprès des services de l'Etat. L'autorisation a été récemment reçue.

Tout est maintenant prêt pour que les travaux de restauration prévus en mesures compensatoires puissent être réalisés en fin d'été 2018.

Les premiers résultats des fauches, également financées par les mesures compensatoires, sont très satisfaisants : effectifs records de floraison de Laïche de Maire (1373 hampes fleuries, 460 touffes) et de Mouron délicat, extension maximale des herbiers de Potamot coloré, découverte de nouvelles espèces d'intérêt patrimonial, telle la Benoîte des ruisseaux.

Mesures compensatoires en Vallée de l'Oise

Dans le cadre de mesures compensatoires associées à la mise en place d'éolienne par la Société Enertrag, de nouvelles mesures d'urgences pour la préservation des nids des Râles des genêts ont été mises en œuvre et les exploitants agricoles concernés ont pu être indemnisés, un projet d'acquisition foncière (3,7 ha de prairies à Travecy) a vu le jour, un projet de reconversion de peupleraies en prairie est presque arrivé à maturité, et une seconde année d'étude Bioacoustique du Râle des genêts a pu être menée.

Gérer

Le patrimoine naturel des Hauts-de-France est pour beaucoup l'héritage de modes d'exploitation des ressources naturelles par différentes activités humaines (pastoralisme, activité de tourbage...), qui ont connu plus ou moins récemment des évolutions défavorables au maintien de certains éléments de biodiversité et qui pour certaines ont disparu. La conservation et la restauration du patrimoine naturel picard nécessite donc dans de nombreux cas et dans le contexte socio-économique actuel, une gestion anthropique active et adaptée des milieux naturels pour maintenir le patrimoine existant mais aussi pour le restaurer. Bien souvent, il s'agit d'ailleurs de rétablir des processus naturels comme le pâturage, forcément réduit par la disparition des grands herbivores sauvages (chevaux, bisons, élans...). Cela n'empêche pas de laisser par ailleurs de grandes surfaces en évolution libre, sans intervention, afin de favoriser le vieillissement de certains écosystèmes, notamment forestiers.

Quelques chiffres :

22 plans de gestion finalisés (renouvellement ou nouveaux sites dont 1 plan de gestion multisites)

Liste des plans de gestion finalisés en 2017 :

Dept	Nom du plan de gestion	Communes	Période	Milieux dominants	Surface (en ha)
Aisne	Les prairies inondables	TRAVECY ACHERY MAYOT	2017-2026	Prairies humides	50,2
Aisne	Les Feuilletts	CHAUNY	2016-2020	Prairies humides	6,63
Aisne	Les Landes	VERSIGNY	2017-2021	Landes dominantes	91,87
Aisne	Les Pelouses	PASLY POMMIERS	2017-2026	Pelouses calcicoles	41,31
Aisne	Les Bruyères de Rocq	CESSIERE	2018-2027	Landes dominantes	23,38
Aisne	Les Bois Brûlés	REUILLY SAUVIGNY	2017-2026	Landes dominantes	29,79
Aisne	La Hottée du Diable privée B568, B572, B573	COINCY	2017-2020	Landes dominantes	23,91
Aisne	La Hottée du Diable privée B485, B561	COINCY	2017-2020	Landes dominantes	23,91
Oise	Les Coteaux du Thérain	FOUQUENIES	2017-2026	Pelouses calcicoles	15,58
Oise	La Butte de la Garenne, le Marais et la Grande Prairie	MONCHY-SAINT-ELOI	2017-2026	Marais tourbeux et étangs	54,7
Oise	Les Prairies inondables	NOYON	2018-2027	Prairies humides	91,04
Oise	Les sites à Chauves-souris	ALLONNE BEAUVAIS MARSEILLE EN BEAUVAISIS GRANDRU MACHEMONT	2017-2026	Cavités ou Combles de bâtiments	19,78
Oise	Les Prairies	CHIRY-OURSCAMP	2018-2027	Prairies humides	9,12
Oise	Le Bois des Coutumes	ALLONNE	2017-2026	Landes dominantes	16,94
Oise	Les Larris	SAINT-AUBIN-EN-BRAY	2017-2026	Pelouses calcicoles	15,29
Oise	Le Marais de Reilly	REILLY	2017-2026	Marais tourbeux et étangs	34,99
Somme	Le Marais du Pendé	VILLERS-SUR-AUTHIE NAMPONT	2016-2025	Marais tourbeux et étangs	43,55
Somme	La Montagne	FIGNIERES	2017-2026	Pelouses calcicoles	4,11
Somme	La RN de l'étang Saint-Ladre	BOVES	2018-2027	Marais tourbeux et étangs	13,37
Somme	La Vallée de Sorel	FONTAINE-SUR-SOMME	2018-2027	Pelouses calcicoles	0,68
Somme	Le Marais Communal	GLISY	2018-2022	Marais tourbeux et étangs	38,5
Somme	Le Fond-Mont-Joye	DURY - SAINT-FUSCIEN	2018-2027	Pelouses calcicoles	63,45

Le Fond Mont Joye :

Un exemple de mécanisation poussée pour la gestion d'un espace naturel

Le Fond Mont Joye, ancien champ de manœuvre militaire situé sur les communes de Dury et Saint-Fuscien, aujourd'hui propriété d'Amiens métropole, s'étend sur 64 ha d'anciens larris, cultures et friche calcicoles. Ces terrains n'ont connu ni engrais ni traitements et s'embroussaillent spontanément. En pleine plaine agricole picarde, la zone apparaît aujourd'hui comme un refuge pour la biodiversité.

Le Conservatoire, gestionnaire de cet espace, a engagé, en 2017, en déclinaison du premier plan de gestion du site, une opération de restauration d'un layon extérieur afin de permettre l'entretien durable du pourtour du site (lisières et clôtures). Cette opération vise également la restauration et l'entretien d'une bande enherbée tout autour du site dans le but d'offrir à la faune et à la flore un habitat plus diversifié par l'amplification de « l'effet lisière ». L'opération a concerné 1,13 ha soit 1,8 km de lisière boisée et arbustive. Il est envisagé que ces espaces, à court terme, soient utilisés pour faire du foin.

L'entreprise qui a réalisé ces travaux participe à la filière régionale bois-énergie ; à ce titre, les rémanents ont pu être valorisés en chaufferie à Estrées-Mons et en centrale à bois pour produire de l'électricité à Nesle.

Réponse du couvert végétal à la remise en place du pâturage

En 2014, les moutons revenaient sur les prairies et pelouses sèches du Fond-Mont-Joye après plus de 50 ans d'abandon. Afin d'évaluer l'impact du pâturage sur la diversité floristique des pelouses, un suivi par transects a été initié en 2014 et renouvelé en 2017.

Sur les 4 transects suivis, la diversité floristique s'est accrue. Le pâturage a notamment permis de faire progresser la fréquence relative des espèces des pelouses aux dépens des espèces prairiales. La Gentiane d'Allemagne, le Polygale amer et la Cuscute du Thym sont davantage observées. L'action des moutons sur les espèces préforestières (ronces, prunellier, troène...) est également observée puisqu'elles régressent.

Fait très intéressant, la conduite du pâturage par rotation semble profitable aux espèces commensales des cultures (aussi dites messicoles) dont l'extension des populations rappelle que le site était historiquement cultivé. Ainsi, la Gesse de Nissolle, l'Ibérie amère, la Gesse hérissée, le Mouron bleu, la Gesse sans feuilles ou encore le Mélampyre des champs progressent au sein des parcs pâturés.



État initial avant travaux



Abatteuse mécanique



Chantier après abattage



Débardage



Tas constitués, prêts à être broyés



Les moutons pâturent à nouveau le Fond-Mont-Joye depuis 2014

Première année de pâturage

A Fontaine-sur-Somme larris,

Fin 2016, grâce au soutien de l'entreprise ENGIE dans le cadre de Mesures Environnementales Volontaires, une clôture fixe a été posée sur le larris communal de Fontaine-sur-Somme, afin de pouvoir remettre en œuvre du pâturage ovin extensif sur deux parcs. De début juillet à mi-octobre 2017, 22 brebis ont ainsi pu parcourir le larris, afin de contribuer à la restauration et l'entretien des pelouses rases, grâce au partenariat avec deux éleveurs locaux. Il ne s'agissait que d'un début, car la restauration de cette pelouse nécessitera par la suite un nombre plus important de bêtes (au minimum une trentaine) pour limiter l'embroussaillage de ces 5 hectares.

A Bourdon larris

Une première expérience de pâturage a également vu le jour sur le larris de Bourdon en 2017, avec 15 brebis appartenant à un éleveur voisin, qui ont pâturé le premier parc clôturé de mi-août à mi-septembre.

A la Falaise Sainte-Colette

A la Falaise Sainte-Colette à Corbie, 20 boucs sont venus au secours de la pelouse, aujourd'hui très embroussaillée, pour un test de pâturage mené du 19 septembre au 5 décembre. Cette opération a été mise en œuvre grâce à un partenariat avec le refuge de Filémon basé à Amiens qui accueille des animaux abandonnés ou en fin de vie.

La mise en œuvre du pâturage a été permise grâce à la pose préalable d'une clôture par le Conservatoire pour une partie et pour une autre partie par le Conseil départemental, qui intervient également sur le site. Ce dernier a d'ailleurs aménagé un belvédère en haut de la Falaise qui permet d'avoir un point de vue imprenable sur un méandre de la vallée de la Somme. Si le partenariat donne entière satisfaction, nous envisagerons d'alterner le pâturage caprin entre la Falaise Sainte-Colette et le larris de Vaux-sur-Somme qui héberge une pelouse sur 2,3 ha. Décidément, ces animaux n'ont pas fini de voir du pays.



Parc de convention pour le pâturage sur le Larris de Fontaine-sur-Somme



Moutons sur le larris de Bourdon



Le Mélampyre à crête



Chantier école avec la MFR d'Yzengremer



Arrivée des chèvres sur le larris de Corbie

Des actions en faveur du Mélampyre à crête

Depuis 2012, le Conservatoire organise des chantiers école avec la Maison familiale rurale d'Yzengremer (MFR). En 2016 puis en 2017, une classe de 20 jeunes « apprenants » en première année de CAP Travaux paysagers sont intervenus sur le site de la Grande Côte à Neuville-Coppegueule.

Ils ont procédé à des débroussaillages sélectifs en haut de pente pour favoriser les stations de Mélampyre à crête et de Céphalanthère à longues feuilles.

La région possède une très forte responsabilité de conservation pour ces deux espèces. En effet, elles sont toutes deux exceptionnelles en Picardie, en danger de disparition pour le Mélampyre à crêtes voire en danger critique de disparition pour la Céphalanthère à longues feuilles. Elles sont très localisées en région : seules deux stations de Mélampyre (dont celle de Neuville-Coppegueule) sont connues en Hauts-de-France, la Céphalanthère à longues feuilles, quant à elle, n'est connue qu'en trois stations en Picardie.



Céphalanthère à longues feuilles

Travaux de la frayère à brochets à la Chaussée-Tirancourt

Dans un contexte où les milieux naturels sont fortement impactés par les activités humaines (canalisation de la Somme, drainage et remblaiement de zones humides, dégradation de la qualité de l'eau...), il est aujourd'hui nécessaire de réaliser d'importants travaux de génie écologique pour restaurer l'équilibre fonctionnel des écosystèmes.

Ainsi, d'importants travaux ont été réalisés sur le marais de Tirancourt, entre octobre 2016 et juillet 2017, sous la maîtrise d'ouvrage du Département de la Somme, afin de restaurer 2 ha de marais alcalin.

Le projet débute en 2008 avec la réalisation d'une expertise de la Fédération de la Somme pour la Pêche et la protection du milieu aquatique, mettant en évidence des potentialités intéressantes pour la reproduction du Brochet. Cette espèce d'intérêt patrimonial, vulnérable à l'échelle nationale, a un rôle fondamental dans l'équilibre et le fonctionnement des écosystèmes aquatiques (notion d'espèce clé de voûte).

Suite à cette expertise, le Conservatoire lance successivement, une étude pour définir les opérations nécessaires à la restauration de milieux favorables à la reproduction du brochet sur 1,5 ha (en 2010 par le bureau d'étude Hydrosphère) ; une évaluation de l'état initial de la population de brochets présente sur le site (en 2011 dans le cadre d'un stage de Master 2 par Mathieu Wolff), l'évaluation des incidences Natura 2000 (en 2012 par Ecothème) et la réalisation du dossier loi sur l'eau (en 2013 par Hydrosphère), procédures réglementaires nécessaires au lancement des travaux.

Dès le départ, le projet se veut intégrateur, en tenant compte de l'ensemble des enjeux écologiques présents sur le marais, et réunit les objectifs suivants :

- Restaurer des milieux favorables à la reproduction du brochet (frayère), et permettant la préservation de nombreuses autres espèces (notion d'espèce parapluie) ;
- Restaurer des végétations d'hélophytes favorables à la reproduction d'une avifaune diversifiée ;
- Rajeunir le substrat tourbeux et permettre une reprise du processus de turfigénèse ;
- Soutenir les niveaux d'eau, et restaurer un fonctionnement hydraulique mimant les processus hydrologiques naturels.

Afin d'optimiser ces opérations de restauration, le projet initial a été complété par la réalisation de mesures d'accompagnement proposées dans le cadre de l'aménagement de la vélo-route Vallée de Somme. Le Conservatoire a donc proposé au Département un cahier des charges visant à restaurer 5000 m² de roselière inondée sur le même secteur que le premier projet, afin de favoriser la nidification d'une avifaune paludicole diversifiée.

Tout au long du chantier, le Conservatoire a accompagné les services du Département pour le piquetage et le suivi technique des opérations. Dès 2018, des suivis scientifiques seront mis en place par le Conservatoire (niveaux d'eau, avifaune, lépidoptères hétérocères, flore, structure de la roselière) et ses partenaires (suivi du Brochet par la Fédération de la Somme pour la Pêche et la Protection du milieu aquatique notamment), afin d'évaluer les résultats obtenus suite aux travaux, et pouvoir transposer ces opérations de restauration sur d'autres marais de la vallée de la Somme.



Janvier 2017 : début des travaux



Printemps 2017 : la frayère après les travaux



Juin 2017 : la roselière a repris



Fin 2017 : inondation de la roselière



Divers travaux menés à Longpré-les-Corps-Saints

L'année 2017 a été une année riche en travaux de gestion sur le marais des Prés à Pions.

Le pâturage par deux chevaux Camargue appartenant à la commune, instauré depuis 2007, a été poursuivi, permettant de maintenir le milieu ouvert, notamment dans les parties prairiales et de mégaphorbiaie, afin d'entretenir une mosaïque entre ces milieux. Ce secteur pâturé, qui a toutefois tendance à fortement s'embroussailler, a fait l'objet d'un broyage mécanique des ligneux afin de restaurer la prairie humide sur environ 4 hectares. De plus, deux parcs supplémentaires pourront désormais être entretenus par le pâturage grâce à la pose de piquets fixes qui permettra de gagner du temps sur l'installation de fils électriques. Cela permettra d'entretenir ces zones de sous-bois de près de 2 hectares où se développe notamment le Cladion marisque. D'autre part, en plus de la berge reprofilée de l'étang entretenue par fauche exportatrice chaque année, plusieurs autres secteurs des berges ont été débroussaillés afin de favoriser les cariçaies, cladiaies et bas-marais à végétation pionnière (dont la Samole de Valerandi), ainsi que les herbiers à Potamot coloré. Le curage d'un fossé, dont le lit est fortement végétalisé, a été poursuivi sur un tiers de sa longueur afin de favoriser les herbiers aquatiques présents, tout en leur permettant de recoloniser le milieu depuis les secteurs non curés.

La passerelle d'accès au site, dégradée et devenue dangereuse pour les usagers, engins et lors du passage des chevaux, a été totalement rénovée par notre équipe technique. Enfin, une passerelle permettant de relier la commune de Longpré à celle de Long, garantissant ainsi la continuité des sentiers de randonnée sur les deux communes, a été installée par le Conseil départemental.



Les Marais de Sacy : une richesse inégalée

En termes de biodiversité, les Marais de Sacy sont un des cœurs de nature de l'Oise et constituent le plus grand et le mieux conservé des bas-marais du département. La diversité et la rareté des espèces de flore, de faune et de fonge est ici exceptionnelle. La richesse de ce patrimoine a largement contribué à sa reconnaissance internationale via le label RAMSAR.

Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie intervient sur les marais à plusieurs titres. Il participe à la gestion écologique de plusieurs propriétés (communales et privés) en concertation avec les usagers et mobilise des fonds pour la réalisation de travaux de restauration et d'entretien.

Les premiers travaux ont démarré en 2006 grâce à la signature de contrats Natura 2000.

Depuis cette date, 11 contrats ont été signés sur des propriétés communales, privées et la propriété du Département de l'Oise. Les travaux réalisés : broyage et fauche de prairies paratourbeuses, déboisement mécanique de tremblants, reprofilage de berges, création de platières, déboisement de landes humides, gestion d'espèces exotiques envahissantes, pose de clôtures fixes, suivi du pâturage, gestion des rejets de ligneux... ont permis d'intervenir sur près de 120 hectares de milieux de grand intérêt patrimonial.

Dans la continuité de ces travaux, le Conservatoire poursuit l'entretien des sites contractualisés par de la fauche exportatrice et du pâturage mis en place par le Syndicat mixte des marais de Sacy.

Les résultats positifs de ces travaux sont indéniables, de nombreuses espèces ont pu profiter de la restauration des milieux. A titre d'exemple, les récentes études du Conservatoire botanique national de Bailleul ont ainsi précisé que les marais abritent plusieurs végétations rarissimes et remarquables, et notamment la plus grande station régionale de Laiche de Maire (*Carex mairei*) de la Région avec plus de 200 000 pieds.



Broyage des ligneux à Longpré-les-Corps-Saints



Curage du fossé



Pose de clôture

Quelques chiffres

(sur le site des Prés à pions) :

28 avril 2016 : **28** élèves de
CAPA « Espaces verts » première
et deuxième année soit **81 h**
effectives d'intervention

12 avril 2017 : **20** élèves de CAP
«travaux paysagers » première
année soit **60 h** de travail effectif.

Au total **140 h** de travail.

Le pâturage 2017 en chiffres (hors Moyenne Vallée de l'Oise) :

86 sites pâturés par

+ de 2900 animaux :

2290 ovins

335 bovins

110 équins

175 caprins

2 cochons



Polygala du calcaire



Le site du Plessier-sur-Bulles



Anémone pulsatile

Gestion du site de Fouquénies

Restauration de la Butte de Montmille

Après les travaux de restauration sur la Vigne-vannier, plusieurs interventions se sont déroulées sur la butte de Montmille en 2017. En effet, les fourrés et manteaux pré-forestiers ont largement colonisé ce secteur menaçant fortement le maintien de la végétation herbacée calcicole et ce coteau nécessite plusieurs opérations de réouverture avant d'envisager un pâturage.

Après des travaux de débroussaillage lourd en septembre, un chantier nature grand public a été réalisé le 7 octobre afin de poursuivre les travaux. La commune, très motivée par la restauration du site prévoit un nouveau chantier nature début 2018 et propose aux habitants de venir prêter main forte. Le lycée d'Airion est également intervenu le 27 avril pour de la coupe de rejets sur le coteau le plus pentu de l'Oise.

Ces travaux visent donc la restauration de pelouses à orchidées (habitat Natura 2000, code 6210) avec le redéploiement espéré de la seule station d'Orchis militaire du site (*Orchis militaris*) mais aussi du Polygala du calcaire (*Polygala calcarea*) et de la Digitale jaune (*Digitalis lutea*) qui présente certainement sur la commune sa plus belle station isarienne.



Travaux au Plessier-sur-Bulles

Localisé au coeur du plateau picard, à quelques kilomètres de Saint-Just-en-Chaussée, le site est sur le versant sud/sud-est de la vallée de la Marguerite, vallée sèche confluent avec la vallée de la Brèche. Ce versant est constitué d'un ensemble de végétations calcicoles ouvertes avec un voile dense de Genévrier commun, de bosquets et de boisements.

Ces végétations apportent une diversité dans un paysage dominé par les grandes cultures et s'étendent sur les communes voisines d'Essuiles et du Quesnel-Aubry.

Le larris du Cul de Lampe couvre près de 4,5 ha et abrite des végétations de pelouses à Anémone pulsatile à voile de genévriers, des fourrés à prunelliers et aubépines. De belles stations de primevère accueillent en reproduction la Lucine.

Depuis 2003, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie mène des travaux de restauration sur le site. Afin de l'aider dans ses missions, le Lycée d'Airion s'est proposé début 2017 pour devenir relai local du Larris du Cul de Lampe. Ce partenariat permet d'apporter une plus value à la formation suivie par l'ensemble des élèves. En 2017, entre coupe de rejets, participation aux inventaires scientifiques, pose de clôture, suivi du pâturage, les actions sont multiples et permettent à chacun d'appréhender le milieu naturel.

Ces actions bénéficieront en tout premier lieu à l'Anémone pulsatile, mais aussi aux autres espèces typiques des pelouses et ourlets calcicoles (orchidées et Polygala du calcaire pour la flore, cortège des papillons des larris pour la faune).

Les élèves participeront également à l'inventaire des reptiles du site par la mise en place d'un protocole utilisant des plaques refuges au cours de l'année 2018.

Bilan de la gestion du Marais communal de Liesse-Notre-Dame

Sur 2015-2017 le Conservatoire a mené des compléments d'inventaires et évalué les résultats des principales opérations de restauration et d'entretien menées ces dernières années sur le Grand-Marais.

Une prospection nocturne pour les papillons de nuit a mis en évidence la présence d'espèces d'enjeu national des roselières, La Noctuelle des roselières (*Arenostola phragmitidis*) et le Liparis sale (*Laelia coenosa*). La restauration des roselières bénéficie également à l'accueil des oiseaux paludicoles, le Busard des roseaux et la Gorgebleue sont ainsi régulièrement observés et semblent apprécier les tremblants restaurés au centre du marais, tout comme la Locustelle tachetée.

Le suivi des espèces indicatrices de la flore a montré un déploiement important des populations de Laïche filiforme et une autre Laïche rare de la région, la Laïche blonde, s'est développée dans une prairie pâturée. Les vasques tourbeuses issues des essouchages de saules ont été colonisées par un cortège d'espèces remarquables composé de characées, Potamot coloré, Rubanier nain et Utriculaire naine. Dans les parties moins profondes, le Menyanthe trèfle d'eau, bénéficie de la fauche et colonise les tremblants.

Enfin, l'amélioration des connaissances concernant la bryoflore, avec notamment en 2016 le passage d'une quinzaine de biologistes flamands, a mis en évidence la présence d'une cinquantaine d'espèces dont des taxons très rares comme la Faucillette polygame, la Riccardie divisée, la Mnie elliptique ou le Ricciocarpe nageant.

Restauration de lande tourbeuse et tourbière acide : étrépages sur le site de Cessières

Suite à la ré-ouverture en 2008 d'un secteur de lande tourbeuse et de tourbière haute dégradée dans le marais de Cessières, des étrépages ont été menés en 2009 pour favoriser la régénération des communautés végétales et espèces typiques de ces milieux rarissimes en Picardie. Cette opération, en abaissant le niveau topographique (ici de 20 à 25cm) permet d'augmenter l'hygrométrie, d'appauvrir le milieu (exportation de matière) et de mettre à nue la tourbe et la banque de semences qu'elle contient (la tourbe peut conserver intacte des semences pendant des dizaines voire des centaines d'années).

Huit ans après, en 2017, les végétations qui se sont constituées sont typiques des landes et tourbières acides : communautés pionnières à évoluées à sphaignes, linaigrettes, Bruyère à quatre angles et Canneberge, végétations amphibies à Jonc bulbeux et cariçaias à Laïche ampoulée.

Côté flore, le fait le plus notable est sûrement l'apparition du Rossolis à feuilles intermédiaires (*Drosera intermedia*), qui a rapidement colonisé des centaines de m² étrépis, avec plusieurs milliers de pieds chaque année, accompagné de son cousin le Rossolis à feuilles rondes (*D. rotundifolia*), lui aussi abondant. Si le Genêt des anglais (*Genista anglica*) est apparu ponctuellement en 2010, il n'a malheureusement pas réussi à se maintenir. L'étrépage a été colonisé par un cortège dense de plusieurs espèces de sphaignes, dont *Sphagnum capillifolium*, *S. fallax*...

On peut aussi noter l'apparition du Potamot à feuilles de Renouée (*Potamogeton polygonifolius*) ou encore l'installation de petites stations de Canneberge (*Vaccinium oxycoccos*). La Linaigrette à feuilles étroites (*Eriphorum angustifolium*) ou encore le Jonc squarreux (*Juncus squarrosus*) ont eux aussi profité de ces rajeunissements.

Côté faune, les secteurs les plus engorgés, en eau en permanence, hébergent une belle population de Dolomède des marais (*Dolomedes fimbriatus*), ainsi que le rare Sympétrum noir (*Sympetrum danae*).

La cicatrisation progressive de ces étrépages a amené à la réalisation d'un nouvel étrépage de 800 m² au cours de l'automne 2017, dont les premiers résultats sont espérés dès 2018.



Ricciocarpe nageant



Menyanthe trèfle d'eau



La Canneberge



La Gorgebleue à miroir



La Dolomède des marais

Quelques chiffres :

47 ha en réserve classée en 1981

22 habitats naturels

339 espèces de plantes

869 espèces animales

620 espèces de champignons



La Ciguë vireuse



Pied de Ciguë vireuse réimplanté par le Conservatoire Botanique

Evaluation du plan de gestion de Saint-Quentin

L'année 2017 a été l'occasion de réaliser l'évaluation du plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Quentin, co-gérée avec la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois. Le plan de gestion 2013-2017 avait pour objectifs la restauration et la conservation des végétations d'hélophytes (roselières et cariçaies), des milieux aquatiques, des boisements humides. Des travaux ambitieux de déboisement (2,3 ha), d'étrépage (5 000 m²), de création de gouilles (1 600 m²) visaient à la restauration de milieux ouverts pionniers.

La mise en œuvre de ces travaux a nécessité d'adapter les itinéraires techniques aux particularités du marais, dont l'accessibilité est fortement contrainte par le sol tourbeux et tremblant, et par l'omniprésence du milieu aquatique (travail sur planchers tubes, utilisation de barges...). Ils ont été complétés par de l'entretien (principalement coupe de rejets et fauche de roselières).



L'itinéraire technique des travaux a été adapté aux contraintes du sol

Les résultats sont déjà visibles, avec notamment l'apparition de beaux herbiers à Characées dans les gouilles, et surtout le retour sur le site de la cariçaie à Ciguë vireuse sur les différents secteurs restaurés sur une surface de plus d'un ha, ainsi que la floraison de la Ciguë vireuse, dont la population de Saint-Quentin représente la seule station des Hauts-de-France avec celle du marais audomarois (Pas-de-Calais).

Des études sur les groupes faunistiques méconnus (ou non récemment étudiés) ont également été menées. Ainsi, 141 espèces d'araignées, 98 espèces de coléoptères aquatiques ou encore 178 espèces d'hétérocères ont pu être dénombrées entre 2015 et 2017. Au total, ce ne sont pas moins de 620 espèces de champignons, 339 espèces de plantes et 869 espèces animales qui ont été contactées dans la Réserve et ses abords depuis les années 80.

Renforcement de la population de Ciguë vireuse

La Réserve étant de nouveau favorable à la Ciguë, le Conservatoire Botanique National de Bailleul et le Conservatoire d'espaces naturels de Picardis ont mis en place un plan de renforcement de l'espèce.

Les premières actions concrètes ont vu le jour en 2017, avec la ré-implantation dans les gouilles créées en 2014, de 18 pieds de Ciguë issus de culture *ex-situ*.

Si cette première tentative n'a pas résisté à la dent des Rats musqués, le diagnostic de terrain mené en 2017 à l'occasion d'un stage de 6 mois visant à cartographier les végétations de la Réserve, a permis de mieux cibler les potentialités du site et de programmer d'autres opérations de renforcement en 2018, toujours en partenariat avec le Conservatoire Botanique.

Valoriser

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie préserve le patrimoine naturel régional. Cela passe par une gestion des espaces, mais aussi par la sensibilisation de la population pour favoriser l'implication de tous.

Sa mission de valorisation se décline en plusieurs points :

- la sensibilisation du grand public à la richesse et à la beauté des milieux naturels,
- l'implication de la population locale et des scolaires dans la préservation des sites naturels,
- la sensibilisation des acteurs du territoire aux enjeux de préservation,
- la diffusion des connaissances acquises et la valorisation des données techniques et scientifiques auprès des naturalistes, et leur vulgarisation auprès des non-initiés,
- et enfin, la communication pour renforcer la visibilité du Conservatoire.

Afin de répondre à ces différents objectifs, un calendrier d'activités nature a été édité comme chaque année. Grande nouveauté en 2017, ce document a accueilli les sorties, animations et chantiers de nos voisins du Conservatoire d'espaces naturels Nord-Pas de Calais.

Diffusé sur l'ensemble du territoire des Hauts-de-France aux adhérents, partenaires, relais touristiques, collectivités locales... , son tirage a donc été adapté avec une impression à 18 000 exemplaires.

Des rése@ux sociaux dynamiques

L'équipe du Conservatoire est mise à contribution pour alimenter les pages Facebook, Twitter et Instagram de l'association. Les retours sont bons, avec plus de 5000 abonnés à la page Facebook par exemple. (Pour nous suivre : www.facebook.com/CENPicardie)

«Frise 2018» s'organise dès 2017

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie souhaitait depuis plusieurs années s'associer aux commémorations du centenaire de la Grande guerre sur la Montagne de Frise. En effet, ce site de la Haute-Somme a été le théâtre des combats franco-allemands dont il garde des traces toujours visibles avec la présence de tranchées et de trous d'obus.

L'année 2018, année du centenaire de la fin de la 1^{ère} Guerre mondiale, a été retenue pour organiser une ou plusieurs manifestations mettant en valeur les patrimoines naturel et historique de ce site d'exception.

Le Conservatoire a accueilli Djénéba Sarambounou, étudiante en Master 2 de Sociologie (spécialité Culture et patrimoines) pour réfléchir au projet et engager les premiers contacts avec les possibles partenaires et acteurs du projet.

Rapidement, il a été envisagé d'axer le projet sur une vision positive de la fin de la guerre et du retour à la nature de cet ancien lieu de combats. Cet angle servira de fil conducteur à l'ensemble des actions proposées.

Après avoir réalisé un état des lieux des activités possibles, listé les contraintes du site naturel et contacté des prestataires potentiels, plusieurs manifestations ont pu être envisagées.

Ainsi, un cycle d'évènements organisés chaque mois - de février à novembre 2018 - se tiendra sur le site naturel. Au programme : des sorties découvertes thématiques autour de l'Histoire, de Blaise Cendrars et bien-sûr de nature, des chantiers de restauration de tranchées, des expositions artistiques et de photos d'archives sur site, un concert par l'Harmonie Saint-Pierre... ou encore une soirée Light painting !

Un projet pédagogique avec le Collège Jean Moulin engagé dès la fin 2017 continuera en 2018 avec, en point d'orgue, un chantier nature scolaire où jeunes français et allemands viendront restaurer ensemble une connexion entre fronts français et allemand sur la Montagne.

Un beau projet en perspective...

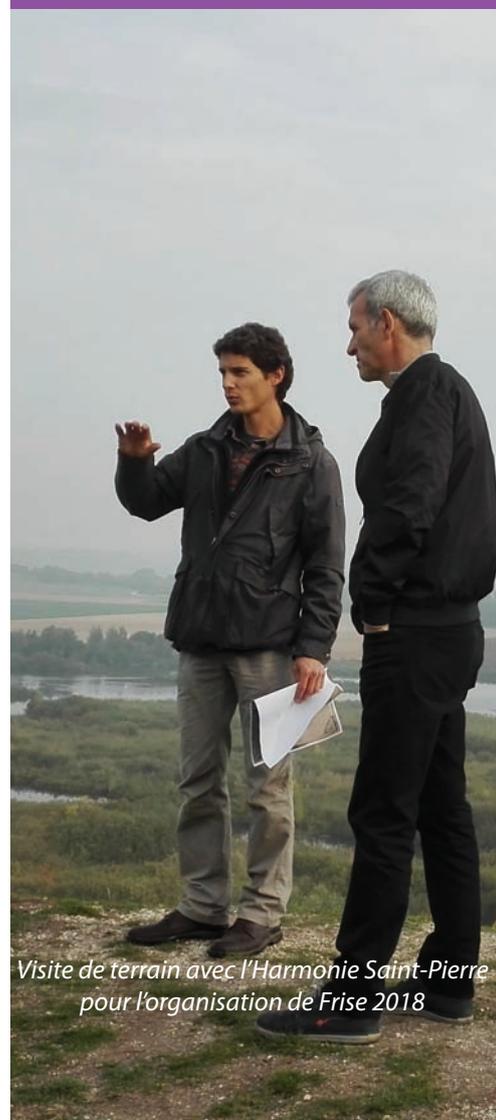
Quelques chiffres :

929 adhérents

4 840 h de bénévolat

56 Conservateurs bénévoles

et 100 relais locaux



Visite de terrain avec l'Harmonie Saint-Pierre pour l'organisation de Frise 2018



Le Mont César à l'heure gauloise



Les participants de la sortie ont largement apprécié la co-animation

Retour sur des activités nature marquantes en 2017

Des gaulois au Mont César...

On ouvre le bal de l'opération des Mardis de l'été, à Bailleul-sur-Thérain (60) par une sortie nature grand public... pas banale...

Notre animateur nature est accompagné d'une trentaine de participants dont huit résidents de l'IME de Beauvais et deux gaulois !

Nos animateurs de l'association des Ambiani se sont fondus dans le thème, costumés et prêts à affronter l'oppidum du Mont César...

Le patrimoine naturel s'est dévoilé sous un soleil magnifique : orchidées d'été, oiseaux et libellules étaient au rendez-vous...

Puis, entre deux arrêts, nos gaulois font revivre l'époque gallo-romaine, anecdotes locales à l'appui, laissant même le privilège aux participants de tester les instruments d'époque (photo à l'appui).

La croisée des patrimoines a suscité un vif intérêt pour nos passionnés d'Histoire et de Nature. Par Toutatis que c'était bien !

Des champignons et des Landes !

Chapeaux, bottes, impers et paniers à la main... Voilà les participants parés pour savourer une après-midi automnale au cœur de la sublime Réserve Naturelle Nationale des Landes de Versigny (02).

Animateur nature, Conservateur bénévole, Géodomia et la société mycologique de Château-Thierry et de l'Omois ont donné rendez-vous aux amateurs de nature, de découverte mais aussi de champignons...

Après quelques généralités mycologiques : pieds, chapeaux et mycélium, les promeneurs ont foulé le sentier des Zouzous, parcours d'interprétation mis en place 2 ans plus tôt, qui permet de découvrir la réserve naturelle en toute autonomie !

Chacun a cherché un spécimen « champignonesque » et s'est empressé de le montrer aux spécialistes qui donnaient leurs noms, critères, odeurs et idées de dégustation... si comestibles évidemment !

Après une découverte paysagère parsemée de landes violacées, poudingue de Monceaux les Leus et mare à Zouzou, les trouvailles ont été étalées sur une table pour un tri et une classification générale et permettre aux courageux chasseurs de champignons de repartir avec des trucs et astuces pour mieux les identifier !

Ce fut un moment savoureux ! A consommer sans modération...



Quelques chiffres :

18 000 exemplaires du Calendrier nature 2017

Grand public :

108 sorties nature

2 087 participants

Sorties scolaires :

92 sorties scolaires

2 867 participants

Chantiers nature :

41 chantiers nature

697 participants



Nature en Automne

La Vallée de l'Automne (Pays de Valois, dans l'Oise), recèle un remarquable patrimoine naturel lié à une grande diversité de milieux. Elle héberge en effet de nombreuses espèces patrimoniales et constitue un important corridor écologique orienté Est-Ouest.

Le Conservatoire valorise ce patrimoine, en particulier au travers de « Nature en Automne », un pack d'animations à destination du grand public.

En 2017, le projet s'est focalisé sur la diversité herpétologique de la vallée, à savoir les lézards et serpents, et plus particulièrement le Lézard vert (*Lacerta bilineata*) et la Coronelle lisse (*Coronella austriaca*).

C'est ainsi que 3 sessions de suivis participatifs ont été proposées les 2 et 16 août et le 6 septembre, à Rocquemont et à Feigneux.

Le principe est très simple : le Conservatoire a mis en place sur les sites des dispositifs de suivi des reptiles, qui sont de simples plaques ondulées qui concentrent la chaleur et offrent un abri à ces animaux. Mission des bénévoles : soulever les plaques, observer les animaux et si possible les prendre en photos ! Une trentaine de participants a ainsi appris à mieux repérer les reptiles, sous les plaques mais aussi sur les autres parties des sites. De belles observations de Coronelle lisse et de Lézard vert ont ainsi été faites sur le site de Rocquemont.

Une fiche de relevé pour transmettre ses observations a aussi été créée. L'opération sera reconduite en 2018 avec une enquête de sciences participatives et nous attendons de nombreux participants !

Pour conclure l'année 2017, un chantier nature s'est déroulé au sein du marais des Bourgons à Fresnoy-la-Rivière et une conférence sur le patrimoine naturel de la vallée a été proposée en mairie de Crépy-en-Valois le 1^{er} décembre. Près de 30 participants ont été très attentifs au diaporama commenté par Damien Top.

Habitats et espèces du Bois de Morrière : le bilan

Depuis 20 ans, Les landes du bois de Morrière font l'objet d'une collaboration entre le Conservatoire d'espaces naturels, le Parc Astérix et le PNR Oise-Pays de France. Les 62 hectares du site présentent une diversité d'habitats exceptionnelle et le Conservatoire a piloté nombre de travaux de restauration et de gestion pour les préserver. Afin d'évaluer ces travaux mais aussi dans un souci permanent d'amélioration des connaissances, de nombreux inventaires réalisés en interne ou grâce à l'aide de spécialistes extérieurs et de bénévoles ont été menés.

En 2017, un bilan des connaissances naturalistes sur les vingt dernières années a été dressé permettant de valoriser le site, la gestion mise en œuvre et toutes les personnes qui se sont investies dans les différents inventaires et suivis. La rédaction a été un travail collaboratif en faisant intervenir plusieurs spécialistes.

En l'état actuel des connaissances, 1151 taxons de faune, de flore et de fonge ont été identifiés soit 677 espèces de faune, 332 espèces de flore et 142 espèces de fonge. Les groupes étudiés sont très divers : la flore vasculaire, les bryophytes, les champignons, les syrphes, les fourmis, les orthoptères, les odonates, les papillons de jour et de nuit, les coléoptères, les mammifères, les amphibiens, les reptiles et les oiseaux. Parmi ces espèces se trouvent 125 espèces d'intérêt patrimonial, citons par exemple pour la faune l'Engoulevent d'Europe, la Noctuelle de la myrtille, *Chilothorax cervorum* (un coléoptère coprophage), et pour la flore, le Millepertuis des marais, la Pulmonaire à longues feuilles ou encore le Genêt des anglais. Le bilan fait aussi le point sur les 14 habitats remarquables.

Il est important de préciser que la redécouverte et l'extension de plusieurs espèces de plantes sont directement liées aux travaux de gestion réalisés par le Conservatoire, notamment grâce aux contrats Natura 2000. De même, l'état de conservation de plusieurs habitats naturels s'est amélioré grâce à ces travaux et le retour de l'Engoulevent d'Europe est très probablement lié aux efforts menés pour maintenir de vastes surfaces de landes ouvertes.

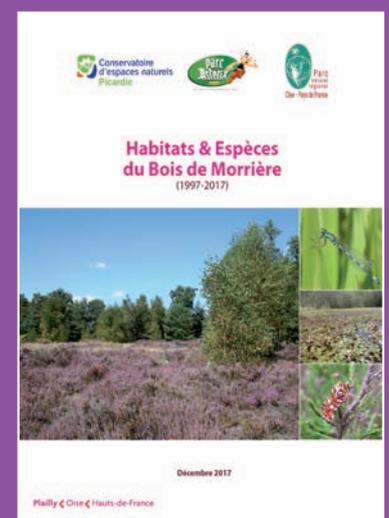
La collaboration entre le Parc Astérix, le Conservatoire et le PNR Oise-Pays de France devrait encore se renforcer dans les mois qui viennent autour d'un projet encore mieux partagé. Espérons qu'elle apportera aussi encore plus de résultats écologiques à partager avec les habitants du territoire et les visiteurs du Parc. Alors à bientôt pour de nouveaux bilans.



Une opération du Conservatoire d'espaces naturels Picardie



Affiche de la Conférence sur le patrimoine naturel du 1^{er} décembre



L'Engoulevent d'Europe

Découvrir les sites de la Moyenne Vallée de la Somme

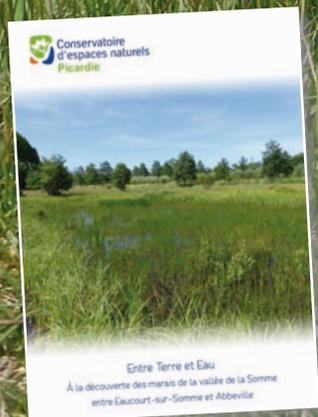
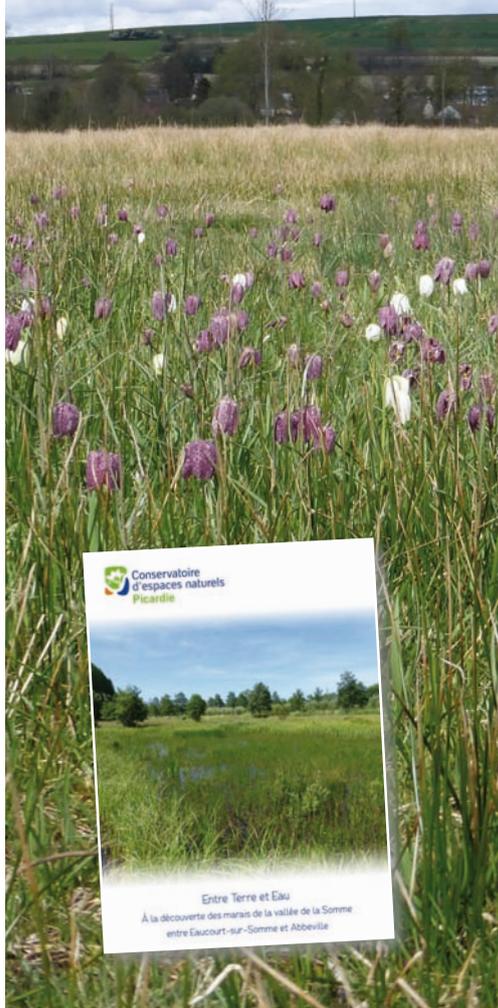
L'intervention du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie sur la partie aval de la Moyenne vallée de la Somme (territoire situé entre Eaucourt-sur-Somme et Abbeville) s'est longtemps cantonnée au site naturel de l'Etang le Maçon, propriété du Conseil départemental de la Somme depuis 1999, et géré par le Conservatoire.

En 2008, le marais communal d'Espagne-Epagnette et ses 100 ha reentraient dans le réseau de sites préservés par le Conservatoire. Depuis, l'intervention du Conservatoire sur ce secteur ne cesse de se développer et concerne aujourd'hui 390 hectares ; cela se fait dans le cadre de partenariats avec les communes du territoire mais également avec le Conservatoire du littoral qui mène une politique d'acquisition foncière en faveur de la préservation des zones humides de la moyenne vallée de la Somme depuis 2008.

Sur ce réseau de marais, 351 espèces de plantes et 227 espèces d'animaux ayant un intérêt élevé ont été observées. Autant dire que les espaces naturels de ce secteur hébergent un patrimoine naturel exceptionnel !

Ainsi, afin de valoriser ce territoire, son patrimoine naturel, les différents acteurs mobilisés en faveur de sa préservation, et les actions qu'ils conduisent, un dépliant intitulé « Entre Terre et Eau » a été publié au printemps 2017.

Ces lieux préservés sont ouverts autant que possible à la découverte, notamment lors de sorties nature ou d'inventaires participatifs (suivi scientifique de la Fritillaire pintade par exemple) mais ne le sont pas tous. Ce sont aussi d'intéressants supports pour l'apprentissage des jeunes élèves de lycées agricoles qui viennent se former aux techniques de gestion des milieux naturels.



La délicate Fritillaire pintade

Inaugurations de panneaux

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie organise aussi souvent que possible des inaugurations des supports de découverte installés sur les sites. Ces manifestations sont l'occasion de renforcer le lien tissé avec les partenaires locaux : les usagers, les habitants, les élus ainsi que les organismes financeurs.

Le 17 juin dernier, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie et les maires de Mâchecourt (02), Pierrepont (02) et Morcourt (80) ont donné rendez-vous à la population locale, aux usagers et aux élus pour procéder aux inaugurations de panneaux d'accueil et d'équipements pastoraux. La journée marathon a commencé par la présentation officielle du panneau de découverte des Etangs communaux de Mâchecourt pour se poursuivre dans la commune voisine de Pierrepont pour l'inauguration de l'un des deux supports d'information du Marais Saint-Boëtien.

Cette matinée dans les Marais de la Souche a rassemblé une trentaine de participants des deux communes et plusieurs usagers venus témoigner de leur volonté de voir préserver sur le long terme ces écrins de nature.

L'après-midi a, quant à elle, été consacrée à la présentation des équipements pastoraux installés sur le Marais de Morcourt, l'occasion de saluer le troupeau de rouges flamandes en présence de René Stievenard du Centre régional de ressources génétiques.

Là encore, la population locale, les élus et les usagers sont venus nombreux découvrir le travail entrepris sur le marais et réaffirmer la volonté de travailler ensemble.

A Fouquénies (60), habitants de la commune et des environs, usagers, élus et représentants du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie se sont donnés rendez-vous le samedi 8 juillet pour inaugurer le nouveau panneau posé sur le Coteau de la Vigne Vannier.

Ce moment de convivialité était aussi l'occasion pour une trentaine de participants de découvrir ou de redécouvrir ce coteau et d'observer notamment un tapis de phalangères rameuses en fleur au bord du sentier.



Inauguration du panneau de Mâchecourt



Découverte du Marais de Morcourt



Présentation du panneau de Pierrepont

Une journée de formation des Conservateurs bénévoles sous le soleil

Comme chaque année, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie a convié ses Conservateurs bénévoles à une journée de rencontre et d'échanges organisée sur le site des larris, à Hangest-sur-Somme, dans la Somme, le 5 juillet dernier.

24 participants ont répondu à l'appel et ont été guidés par Pierre Dron, Conservateur bénévole et Vice-Président du Conservatoire, qui a partagé ses connaissances de géologue aguerri, mettant en évidence le lien entre la flore et le sol.

Aymeric De Kerimel, Conservateur bénévole du larris d'Hangest-sur-Somme et Maxence Delatte, Conservatrice bénévole du larris d'Equennes-Eramecourt, ont apporté leurs connaissances sur l'éthnobotanique et l'usage des plantes.

Ensemble, préservons la nature à Auteuil

A l'instar du Chantier nature d'ampleur du Fond-Mont-Joye de 2015, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie a réitéré l'organisation de l'évènement « Ensemble pour préserver la nature ». Le principe : réaliser un chantier nature de grande ampleur, près d'une métropole afin de mobiliser un maximum de bénévoles, sur un site facile d'accès.

Cette année, c'est la commune d'Auteuil dans l'Oise, à équidistance de Méru et Beauvais, qui nous a accueillis, le samedi 30 septembre sous le soleil et dans la bonne humeur !

Trois ateliers ont été mis en place sur la journée, dont de la coupe de rejets, l'entretien du sentier de promenade et le nettoyage de la clôture, en faveur du futur pâturage ovin.

Une centaine de participants sont venus prêter main forte ! Parmi eux, on retrouve des adhérents et bénévoles du Conservatoire mais aussi des personnes de la commune, des partenaires et des mécènes. Cet évènement a permis de créer un lien fort entre les Conservateurs bénévoles du secteur, véritable relai de l'évènement, la commune et l'équipe salarié.

Des soutiens publics et privés

Organisé dans le cadre de l'opération nationale « Chantiers d'Automne » - coordonnée par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, le chantier d'Auteuil a reçu de nombreux soutiens.

Outre les financements de l'Europe, de l'Etat, du Conseil Régional Hauts-de-France et du Département de l'Oise, la commune d'Auteuil, propriétaire, a assuré un soutien extrêmement fort au projet en mobilisant ses administrés, en relayant la communication et en mettant à disposition le matériel utile à l'organisation de la journée (Barnums, tables et bancs). La Communauté d'agglomération du Beauvaisis a également apporté un soutien logistique au projet, en mettant notamment à disposition des bennes d'export pour les déchets verts et du matériel de coupe et d'entretien.

La SANEF voisine (l'A16 passe à proximité de l'espace naturel et une des parcelles propriété de la SANEF, dont la biodiversité est confirmée, a servi de lieu d'action) a soutenu l'évènement en apportant un soutien financier.

Le Crédit Agricole Brie Picardie, partenaire du Conservatoire de Picardie depuis plusieurs années, a soutenu l'évènement, en finançant le repas servi à la centaine de bénévoles. Un vidéaste de la banque a permis de réaliser des nouveaux supports de communication : une vidéo d'annonce pour promouvoir l'évènement et une autre réalisée le jour du chantier.

La Biocoop « Au Panier Bio » de Beauvais a offert le goûter aux 100 participants. Enfin, le magasin Gamm'Vert de Beauvais a offert 100 paires de gants aux participants qui ont pu les garder en souvenir.



Photo de famille de la Journée des Conservateurs bénévoles 2017



Petits et grands sont venus prêter mains fortes lors du chantier d'Auteuil



Des chantiers nature scolaires

Réserve de Boves : Chantier nature avec le Lycée St-Riquier d'Amiens lors de leur journée d'intégration

En 2017, pour la 4^{ème} année consécutive, la Réserve Naturelle Nationale de l'Etang Saint-Ladre a accueilli 120 élèves de seconde du Lycée Saint-Riquier d'Amiens dans le cadre de leur journée d'intégration.

Les élèves encadrés par leurs professeurs et par 4 agents du Conservatoire ont contribué à la réalisation de travaux de gestion de la Réserve : fauche, débroussaillage, coupe de rejets.

Après le pique-nique à l'entrée de la Réserve, quatre groupes ont été constitués pour travailler sur des secteurs différents du site. En début de chantier, les enjeux de préservation du site ainsi que les principes et objectifs des travaux à réaliser ont été présentés. Les consignes de sécurité dispensées, les jeunes ont pu ensuite passer à l'action.

Ce type d'opération est l'occasion pour les enseignants d'appuyer sur quelques notions du programme scolaire concernant la préservation de l'environnement et de la biodiversité et de les rendre concrètes.

Les chantiers encouragent en parallèle un esprit de solidarité puisqu'il s'agit de travaux collectifs. Cette journée, appréciée de tous les intervenants, sera reconduite en 2018.

Chantier Concordia de Yonval

Le larris de Yonval a accueilli pendant deux semaines en août un chantier nature avec l'association Concordia, qui a pour objectif premier de favoriser les échanges intergénérationnels et interculturels, en mêlant des personnes de nationalités différentes sur des projets et chantiers communs. Ukrainiens, Espagnols, Mexicains, Soudanais, Russes, Allemands ou Algériens : au total quinze jeunes bénévoles et leurs deux animateurs ont ainsi été accueillis sur le larris pour contribuer à son débroussaillage. Coupe-branches, scies et sécateurs ont été de mise pour venir à bout d'environ 4000 m² de broussailles en tous genres, avant de se retrouver autour d'un repas offert par la commune.

Chantiers avec les BTS d'Abbeville et la MFR d'Yzengremer

Ce travail a été poursuivi en novembre par quatorze élèves du BTSA Aménagement paysagers du Lycée de la Baie de Somme à Abbeville et de la Maison Familiale et Rurale (MFR) d'Yzengremer. Au programme, l'évacuation des rémanents issus du chantier Concordia, ainsi que la poursuite de la coupe d'éclaircie et de la dédensification des genévriers. L'ensemble des rémanents a été ramené en bas du coteau, avant d'être broyé sur place. Les copeaux ont été récupérés par la commune, qui les utilisera pour le paillis de ses massifs. Ces deux chantiers constituaient un point de départ encourageant dans la collaboration entre le Conservatoire de Picardie, la commune (propriétaire d'une partie du site) et le Syndicat mixte Baie de Somme Trois Vallées, pour la gestion de ce larris d'environ 7 hectares. Prochaines étapes : pose de clôtures fixes pour le rétablissement du pâturage ovin, et débroussaillage sélectif, le tout grâce à un contrat Natura 2000.

Le partenariat avec la MFR d'Yzengremer a débuté en 2012 au marais de Thennes et Berteaucourt-Lès-Thennes. Depuis, chaque année un chantier école est organisé avec une classe ou deux d'élèves en 1^{ère} et 2^{ème} année de CAP. Les élèves viennent prêter main forte au Conservatoire sur des problématiques de gestion choisies et ce dernier prend en charge leur déplacement sur site et réalise une visite pédagogique en début de chantier. Les formateurs de la MFR sont satisfaits de ces chantiers qui viennent avantagusement illustrer leur cours et permettent aux élèves d'aborder d'autres aspects de l'entretien de l'espace rural. Nous mesurons à chaque fois à quel point les sujets abordés lors de ces chantiers sont neufs pour ces jeunes. La sensibilisation est ainsi au cœur de ce partenariat.



Chantier du Lycée Saint-Riquier



Chantier du Lycée Saint-Riquier



Chantier Concordia à Yonval



Elève de la MFR d'Yzengremer en action



Atelier broyage des rémanents suite au chantier

Accompagner les politiques publiques

Pour atteindre ses objectifs associatifs, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie a développé des partenariats de longue date avec l'État, la Région, les Départements, les communes et intercommunalités, les agences de l'eau, matérialisés par l'agrément Etat-Région obtenu en 2012. Il s'attache aussi à promouvoir l'intérêt pour la conservation de la nature auprès des propriétaires privés afin que tous les citoyens agissent pour la préservation de notre bien commun. Ainsi, là où les objectifs convergent, le Conservatoire accompagne ses partenaires en proposant ses compétences scientifiques, techniques et pédagogiques pour garantir une préservation durable du patrimoine naturel régional.

Réalisation du Plan de gestion du domaine de formation de l'AFB

Le Domaine du Paraclet s'étend sur 33 hectares au sein de la vallée de la Noye. Il est constitué principalement d'une zone humide dont le paysage a été façonné par les activités de tourbage et, au cours du XX^{ème} siècle, par les recherches en hydrobiologie. Aujourd'hui, le site abrite le centre de formation national de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB).

La possibilité de maîtriser les niveaux d'eau des nombreux étangs qui composent le site est particulièrement intéressante car peu courante sur les espaces naturels préservés du bassin de la Somme. Cela constitue un atout majeur pour la conservation de son patrimoine naturel.

Devant les enjeux écologiques, de formation et de sensibilisation du Domaine du Paraclet, l'Agence Française de la Biodiversité a confié en 2017 la rédaction du plan de gestion du site au Conservatoire d'espaces naturels de Picardie. Le travail a été réalisé avec l'appui d'une stagiaire, Céline Pagot. Par les vocations de l'AFB et sa portée nationale, il paraissait évident d'intégrer le site aux réseaux de suivi des communautés mis en place à l'échelle nationale. Au programme STOC (Suivi Temporel des Oiseaux communs) qui était déjà décliné sur le site, deux autres suivis nationaux ont été initiés : les programmes POPAmphibiens et STELI (Suivi Temporel des Libellules).

Quatre indicateurs de suivi de l'évolution des zones humides en cours de développement sur le bassin Artois-Picardie (cf p. 48) ont également été testés sur le domaine du Paraclet : l'Indicateur composite des Coléoptères Aquatiques des Mares (IcoCAM), les indicateurs Papillons de nuit, les indicateurs floristiques et pédologiques.

A l'issue du diagnostic écologique, il apparaît que 4 habitats naturels, 6 espèces végétales et 10 espèces animales constituent des enjeux de conservation prioritaires qui devront orienter la gestion et le suivi du site.

Le renforcement des roselières sera une priorité du plan de gestion compte tenu des potentialités du site et leur intérêt en tant qu'habitat pour de nombreuses espèces prioritaires. Parallèlement, les milieux aquatiques gagneront à être diversifiés par une gestion différenciée des niveaux d'eau et un contrôle des peuplements piscicoles. Les actions seront bénéfiques aux végétations et espèces prioritaires et permettront de renforcer l'ensemble des fonctions écologiques des écosystèmes correspondants. Considérant son accessibilité et sa fréquentation par les personnels en formation, le rôle pédagogique du site sera renforcé par la conduite d'actions de sensibilisation et par la mise en place d'un sentier de découverte.



Le plan de gestion du Domaine du Paraclet



Roselières sur le Domaine du Paraclet

Quelques chiffres :

4 territoires d'animation des MAEC

En 2017 :

6 contrats « pelouses et landes »

pour **42,56 ha**

9 contrats en Marais de la Souche

pour **193,81 ha**

16 contrats en moyenne Vallée de

l'Oise pour **455 ha et 28 km** de bande refuge

16 contrats en haute Vallée de l'Oise

pour **208 ha, 7,8 km** de bandes refuges et **12 km** de haies



Réunion de terrain dans le cadre du Programme de maintien de l'élevage en moyenne vallée de la Somme

Quelques chiffres :

28 exploitations engagées dans

le PMAZH

96 parcelles étudiées par le

Conservatoire sur **116 ha**

269 relevés phytosociologiques

réalisés

Contribution du Conservatoire aux démarches agro-environnementales :

En 2017, le Conservatoire a été opérateur agro-environnemental sur 4 territoires, les Haute et Moyenne vallées de l'Oise, les Marais de la Souche et le territoire « pelouses et landes régionales ».

Concernant le territoire « pelouses et landes régionales », 6 nouveaux contrats ont été montés en 2017 pour 42,56 ha ; ce sont ainsi 33 contrats qui ont été montés pour 224,15 ha sur la période 2011-2017. Les 6 contrats MAEC montés en 2017 consistent tous en des mesures de maintien d'une gestion pastorale sur des pelouses sèches reconnues pour leur richesse biologique. La gestion pastorale est conduite annuellement (pour 5 contrats signés) ou de façon moins fréquente (3 années sur 5 ou 4 années sur 5 pour 1 contrat). Ils sont répartis dans l'Aisne (2 contrats et 7,30 ha) et la Somme (4 contrats et 35,26 ha). Ils concernent exclusivement des renouvellements de contrats arrivés à terme. L'essentiel des agriculteurs concernés sont engagés de longue date dans une MAE pelouses. Les parcelles concernées sont toutes gérées (ou sur le point d'être gérées) par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie ; les éleveurs sont des partenaires du Conservatoire.

Dans les marais de la Souche, le prévisionnel d'engagements sur la période 2017/2018 est presque déjà atteint sur la seule année 2017. Ce sont ainsi 9 exploitants qui ont souscrit des contrats pour 193,81 ha avec pour l'essentiel des surfaces des engagements qui portent sur l'ajustement de la pression de pâturage et l'absence de fertilisation azotée dans l'objectif de préserver un réseau de prairies humides à forte valeur écologique en périphérie des marais.

En moyenne vallée de l'Oise, 16 exploitants se sont engagés dans des contrats, 9 dans l'Aisne et 7 dans l'Oise pour un montant de compensations financières sur 5 ans de 620 977 euros. Ces contrats concernent des engagements pour 405 ha, dont 255 ha de fauches tardives et la mise en place de 28 kilomètres de bandes refuges pour la faune.

En haute vallée de l'Oise ce sont 20 contrats qui ont été montés en collaboration avec la chambre d'agriculture de l'Aisne et l'Atelier Avesnois-Thiérache pour une compensation financière sur 5 ans de 250 389 euros. Les engagements portent sur 201 ha, 7,8 km de bandes refuge, 12 kilomètres de haies, 169 arbres isolés et 6 mares engagés.

Le Conservatoire s'est également impliqué dans l'animation de MAEC dont il n'est pas opérateur. Il a ainsi poursuivi son accompagnement de la Chambre régionale d'agriculture dans la mise en œuvre et le suivi des mesures « corridors ».

Dans le département de l'Oise, le Conservatoire a accompagné la Chambre d'agriculture de l'Oise sur un ensemble de démarches liées aux mesures agroenvironnementales en faveur de la préservation des mares. Il a ainsi participé à la réalisation d'un bilan des MAE « mares » à l'échelle du département et à l'élaboration des recommandations générales pour la mise en œuvre des plans de gestion des mares et fossés engagés en MAE. Une fiche diagnostic des mares a également été créée et testée sur une dizaine de mares des territoires du Pays de Bray et de la Picardie verte et un article sur la reconnaissance de la faune des mares a été rédigé pour l'Oise agricole

Dans la Somme, le Conservatoire a co-animé les MAE Moyenne vallée de la Somme et Vallée de la Bresle en collaboration avec la Chambre d'agriculture de la Somme. Dans ce cadre, le Conservatoire contribue aux réunions d'information à destination des agriculteurs, au montage des dossiers individuels, et réalise les plans de gestion qui doivent être définis sur les zones humides des exploitations engagées dans de telles mesures.

Un programme de maintien de l'élevage en moyenne vallée de la Somme

Pour la deuxième année consécutive, le Conservatoire a contribué au programme de maintien de l'agriculture en zones humides (PMAZH) mené en moyenne vallée de la Somme en collaboration avec le Conseil départemental et la Chambre d'agriculture de la Somme. La caractérisation hydrique et agro-écologique de l'ensemble des prairies des 28 exploitations engagées dans le programme a été poursuivie en 2017.

Il a également participé au jury du concours Prairies fleuries sur ce territoire et en Plaine maritime picarde.

Les ZNIEFF

L'inventaire continu des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) est coordonné par les Conservatoires d'espaces naturels de Picardie et du Nord Pas-de-Calais qui assurent une mission de secrétariat scientifique en appui à la DREAL Hauts-de-France. La feuille de route travaillée par les deux Conservatoires et la DREAL en 2016 identifiait notamment pour l'année 2017 l'actualisation des listes d'espèces déterminantes ZNIEFF et la mise en place d'une programmation de révision des ZNIEFF existantes (département picards).

Ainsi, pour prioriser l'ordre de révision des ZNIEFF existantes d'ici 2025, la méthodologie utilisée dans le Nord et le Pas de Calais a été suivie et adaptée. Dans un premier temps, Picardie Nature et le CBNBI ont été sollicités pour extraire de leurs bases de données les observations faune et flore concernant l'ensemble des ZNIEFF régionales. Ont ainsi pu être valorisées 20 950 données auxquelles se sont ajoutées 14 082 données supplémentaires issues de la base de données du CEN Picardie. En ajoutant le contenu existant de la base ZNIEFF administrée par le MNHN (Muséum National d'Histoire Naturelle) et en « toilettant » le jeu de données (retrait de doublons) ce sont près de 37 000 données qui ont pu être exploitées afin d'identifier les ZNIEFF déficitaires en données « fraîches » (postérieures à 2013), à commencer par celles n'en disposant pas du tout (pas d'actualisation depuis le passage en deuxième génération en 2001). En lien avec les services de la DREAL, le Conservatoire a produit, fin 2017, une première série d'analyses permettant de hiérarchiser les besoins et de prioriser les prospections à programmer pour la période 2018-2025. L'objectif étant qu'en 2026, toutes les ZNIEFF soient mises à jour avec au moins 30% de leurs données faune-flore « déterminantes » basées sur des observations postérieures à 2013.

Ces espèces « déterminantes » de ZNIEFF correspondent à des espèces patrimoniales indicatrices de la qualité écologique des sites dont la liste a été définie à la fin des années 1990. Ainsi, l'autre travail engagé en 2017 par le Conservatoire a consisté à actualiser cette liste en mettant à profit les évaluations récentes des statuts de rareté et menace (Picardie Nature, 2016) et ce, sans attendre la future harmonisation des listes à l'échelle Hauts-de-France comme cela est en cours pour la flore. En attendant que ce travail important puisse être mené à bien, l'enjeu est en effet de pouvoir disposer, même temporairement, d'un argumentaire le plus à jour possible pour justifier l'existence des ZNIEFF. Les groupes déjà traités en 2001 et revus en 2017 sont au nombre de 9 : les oiseaux, les mammifères, les papillons diurnes, les papillons nocturnes, les orthoptères, les odonates, les poissons, les amphibiens et les reptiles. Trois nouveaux groupes ont également été étudiés pour une possible intégration aux nouvelles listes : araignées orbitales, coléoptères (longicornes & coccinelles), et un groupe « d'autres arthropodes » contenant des espèces de crustacés, mollusques, hémiptères et dermoptères. Il est prévu de finaliser les listes début 2018 et de les proposer pour une validation en CSRPN (Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel) à l'automne 2018.

Un travail a également débuté avec le groupe « connaissance » du CSRPN, dans le but notamment d'identifier les questions méthodologiques devant être discutées et formalisées dans une prochaine déclinaison régionale de la nouvelle méthodologie proposée par le MNHN.

Enfin, parallèlement à ce travail d'organisation et de calage méthodologique, le Conservatoire a pu proposer au CSRPN plusieurs projets d'actualisation et de création de ZNIEFF qui ont été validés au mois de juin. Il s'agit de propositions à l'étude depuis 2015 parmi lesquelles peuvent notamment être citées : la vallée de la Luce et coteaux du Santerre, les pelouses et lisières calcicoles de la carrière d'Ognon ou encore, les pelouses de Montcourt à Essome-sur-Marne et les tourbières d'Happencourt et de Sereaucourt-le-Grand en Haute vallée de la Somme.

znief

ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

En 2017 :

Validation de **6** nouvelles ZNIEFF de type 1

Validation d'**1** nouvelle ZNIEFF de type 2

Validation de **7** ZNIEFF de type 1 avec modification de périmètres et mise à jour de données

Validation de **1** ZNIEFF de type 2 avec modification de périmètres et mise à jour de données

Validation de **1** ZNIEFF de type 2 avec mise à jour de données



La Gentiane pneumonanthe est une espèce déterminante ZNIEFF

Quelques chiffres :

8 zones humides évaluées

4 protocoles testés et adaptés

1 protocole créé

4 indicateurs biotiques (faune/flore) testés

10 transects de relevé floristique

270 relevés floristiques analysés

133 macro-hétérocères bio-indicateurs de milieux humides (référentiel harmonisé pour les Hauts-de-France)

Programme Indicateurs Zones Humides

La conservation des milieux humides est un enjeu majeur des politiques des Agences de l'eau et de l'Etat. L'axe 1 du plan national d'actions 2014-2018 en faveur des milieux humides vise un développement de la connaissance et des outils stratégiques pour gérer ces milieux à travers notamment l'observation des tendances les concernant. La mutualisation d'outils en matière de suivi est donc un enjeu fort au niveau national et passe, entre autre, par la production d'outils techniques adaptés au contexte de chaque bassin hydrographique et la mise en place de réseaux de suivi de l'état des milieux humides.

En 2017, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie a souhaité que les structures contribuant à la préfiguration d'une boîte à outils « milieux humides » depuis 2015 concentrent leurs efforts sur l'évaluation des travaux et ce, par un panel d'indicateurs répondant à des problématiques particulières. Parmi les autres bassins s'étant déjà investis dans des démarches similaires, le bassin Rhône-Méditerranée-Corse, dans la continuité du programme RhoMéo, a récemment développé de tels outils tout en les articulant avec ceux définis pour l'évaluation de l'état des zones humides à l'échelle du bassin (tendances qualitatives et quantitatives). Le Conservatoire Picardie, le Conservatoire Nord – Pas-de-Calais et d'autres structures comme le GON, Picardie Nature ou le CBNBI ont donc engagé de nouvelles réflexions et tests méthodologiques pour contribuer à l'émergence, à l'horizon du XI^{ème} programme de l'Agence de l'eau Artois-Picardie, d'une boîte à outils « milieux humides » (BAOMH) axée d'abord sur l'évaluation de travaux. Les deux Conservatoires ont notamment proposé une typologie de travaux adaptée aux milieux humides.

Afin de tester deux indices floristiques (fertilité et engorgement du sol) sur des sites concernés par de futurs travaux de restauration, 3 secteurs ont été sélectionnés : vallée de l'Avre (Moreuil), vallée de la Noye (Fouencamps) et moyenne vallée de la Somme (Flixecourt et Fontaine-sur-Somme). Au total, 105 placettes-échantillons ont permis de relever les données de terrain et de calculer les indices afin de valider leur intérêt pour la caractérisation des milieux avant travaux et pour contrôler leur adéquation avec l'écologie des végétations ou du sol. Les relevés phytocologiques effectués en 2016-2017 dans le cadre du programme de maintien de l'élevage en zone humide, également soutenu par l'Agence, ont été exploités en complément. Ils ont permis, avec près de 270 relevés, de tester les valeurs indicatrices de la flore dans différents contextes de prairies (humides à mésophiles).

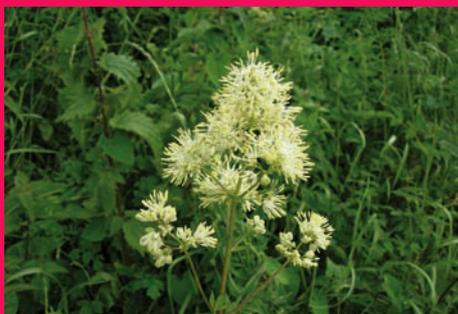
Dans le cadre de l'évaluation plus globale de l'état des zones humides à l'échelle du bassin, l'indicateur « niveau d'humidité du sol » basé sur l'étude de sondages pédologiques et repris de la boîte à outils « RhoMéo » a également été testé de même que deux indicateurs décrivant les pressions à l'échelle des bassins-versants.

Enfin, le travail engagé depuis 2013 sur un nouvel indicateur basé sur l'intégrité des communautés de papillons de nuit a été poursuivi (protocole réalisé sur 2 années). Il a permis de finaliser l'inventaire d'une zone humide en plaine maritime picarde et d'engager la première année d'étude de 4 nouveaux sites (partie amont de la vallée de la Somme et vallée de la Luce aval). Il est prévu de finaliser la campagne de relevés sur ces sites en 2018 et d'engager une analyse globale sur l'ensemble des sites tests pour contrôler que l'indicateur retranscrit bien les variations de la qualité écologique des milieux humides en question.

L'année 2018 va être consacrée également à la formalisation de la boîte à outils proprement dite ; en lien avec le Forum des Marais Atlantiques, les Conservatoires des Hauts-de-France vont ainsi produire un ensemble de fiches et de recommandations techniques pour la mise en œuvre des suivis à l'aide des indicateurs testés. Ces outils pourront ainsi plus facilement être déployés sur l'ensemble du bassin par les maîtres d'ouvrages de travaux en zones humides.



La Phalène sagittée



Le Pigamon jaune

Cellule d'assistance technique Zone humide du Bassin Seine-Normandie

2017 a été une année dans la continuité des années précédentes. Il s'agit notamment de la deuxième de projets partagés avec le Conservatoire Botanique National de Bailleul, essentiellement dans l'Oise, mais aussi la Fédération départementale des chasseurs de l'Oise, essentiellement en moyenne vallée de l'Oise.

Les autres partenaires et bénéficiaires de la Cellule sont en premier lieu les EPCI, les communautés de communes et les syndicats, et les communes, pour lesquelles le Conservatoire a pu réaliser des diagnostics de sites et assurer un accompagnement, en participant à de nombreuses réunions de travail.

Dans le sud du département de l'Aisne, le Conservatoire a par exemple poursuivi son accompagnement auprès des animateurs des contrats globaux pour l'eau pour la réalisation d'inventaires de zones humides. Cette volonté d'un travail collaboratif entre le Conservatoire et les collectivités du sud de l'Aisne s'est notamment traduite par la signature de conventions pluriannuelles d'objectifs 2017-2020 avec la communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry et avec la communauté de communes du canton de Charly-sur-Marne. Mais l'animation foncière a toujours une place importante dans les différents projets développés. En 2017, ont été recherchés :

- l'acquisition de terrains dans les Marais du Laonnois (Bassin de la Serre), en Moyenne Vallée de l'Oise, et en Pays de Bray,
- le conventionnement de sites en vallée de l'Ailette (à Presles-et-Thierry, Nouvion-le-Vineux et Vauxaillon), sur l'Aisne-Vesles-Suippe à Concevreux, en Vallée de la Marne à Brasles, Barzy-sur-Marne, Viffort et Charly-sur-Marne, en Vallée de l'Aronde à Gournay-sur-Aronde, en Vallée de l'Ourcq à Marolles, en Vallée de l'Automne à Bonneuil-en-Valois et Rocquemont, en Vallée de la Nonette à Montlévêque, en vallée de la Bresle à Lannoy-Cuillère, en Vallée du Thérain à Saint-Vaast les Mello, en Vexin-Thelle, dans le bassin de l'Epte à Boubier, Reilly, Chaumont-en-Vexin et Trie-Château.

Les missions d'assistance auprès des collectivités ont pris différentes formes :

- Des visites et diagnostics de zones humides sur 28 communes, notamment dans l'Aisne à Missy-les-Pierrepont, Liesse Notre Dame, La Fère, Amigny-Rouy, dans différentes communes du Canton de Charly-sur-Marne et du Bassin de l'Ourcq, et dans l'Oise, à Verberie, Bonneuil en Valois, Bussy, Ognon, Faye-les-Etangs, Ansacq, Guiscard, Thiers-sur-Thève, Breuil le Sec, Montlévêque et Béhéricourt.
- La contribution à différents documents de programmation ou à leur mise en œuvre : le SAGE Oise Aronde, le SAGE Aisne-Vesles-Suippe, les contrats globaux du Pays Sources et Vallées, de la Vallée de la Marne, de la Vallée de la Nonette, de la Vallée de la Brèche, du Canton de Condé en Brie, mais aussi par exemple les PLU de Leschelles, Esquéhérie, et Ansacq.
- La contribution à différents autres travaux : projets de reméandrage de l'Ardon, de l'Automne, de la Brèche, toujours avec les syndicats concernés, projets de restauration de zones humides à Charly-sur-Marnes, à Bailleval, à Nogent-sur-Oise et à Villemontoire, projets de schéma de gestion des eaux dans les marais de la Souche.

Et plus globalement, la cellule a également contribué :

- A l'animation de mesures agro-environnementales en Vallée de l'Oise, Thiérache, Valois et Pays de Bray, auprès de la Chambre d'agriculture.
- Aux travaux d'aménagement foncier à Thenelles.
- A l'amélioration de mesures compensatoires en Vallée de l'Aisne, en Moyenne Vallée de l'Oise (Canal Seine-Nord Europe, projet SNCF), en vallée de l'Aronde et de la Thève, ou bien encore pour le projet de véloroute dans le département de l'Aisne ou d'effacement d'ouvrage à Hirson avec l'Entente Oise-Aisne.
- A l'harmonisation des approches entre Picardie et Champagne-Ardenne.
- Au développement du partenariat avec le Lycée de Crézancy et de la Ferté-Milon pour la gestion de zones humides.
- Aux travaux de réflexion de l'Observatoire du plan d'eau de l'Ailette.
- A la promotion des champs d'expansion des crues en participant à l'atelier international « Changement climatique et génie écologique » qui s'est déroulé à Paris le 20 septembre, et quelques autres opérations plus ponctuelles.

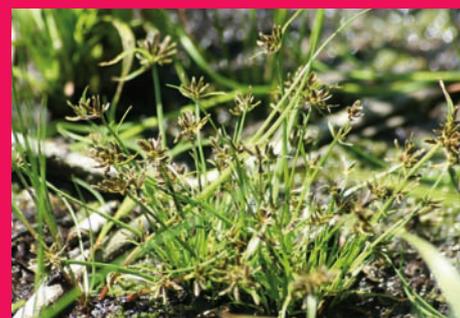
Globalement, le lien avec les structures intercommunales et les animateurs de contrats est de plus en plus fort et préfigure de manière assez sereine la manière dont le Conservatoire pourra travailler avec les futurs acteurs chargés de la mise en œuvre de la GEMAPI.

Quelques chiffres :

25 diagnostics rédigés dans le cadre de la Cellule d'assistance technique zones humides dans l'Aisne et l'Oise en 2017



La lettre d'information Doleau'mède est diffusée à l'ensemble des élus de l'Aisne et de l'Oise



Le Souchet brun est présent sur le site de Bonneuil-en-Valois



Site de Presles-et-Thierry

Quelques chiffres :

29 Conservatoires d'espaces naturels en France

1 Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

3 108 sites gérés en France

160 455 ha gérés en France

Réseau et partenaires inter-réseaux



Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie conçoit son action régionale comme un élément structurant des politiques de conservation de la nature à une échelle plus large, notamment au travers des actions de l'ensemble du réseau des conservatoires d'espaces naturels et de leur fédération, mais également des partenariats qu'il peut avoir avec d'autres structures. En ce sens le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie entend contribuer à des actions d'ampleur inter régionale ou nationale d'une part et bénéficier des expériences acquises au sein des différents réseaux auxquels il participe d'autre part ; sans négliger des réseaux plus locaux dans le domaine de la gestion d'espaces naturels notamment. Il s'agit aussi de mutualiser des moyens pour une conservation de la nature plus efficace.

Le Congrès annuel des Conservatoires d'espaces naturels

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne a accueilli le séminaire annuel des Conservatoires d'espaces naturels du 11 au 14 octobre 2017 sur le thème « Partenaires par Nature, la biodiversité comme élément d'identité, d'attractivité et d'économie des territoires ». Lors de ce séminaire environ 500 participants ont pu échanger autour de nombreuses séquences de travail, de visites de terrain et de moments de convivialité. Cette participation témoigne d'une dynamique de réseau qui ne se relâche pas avec la volonté de partager les expériences. 28 salariés et 4 administrateurs picards ont pu répondre à l'invitation de nos amis auvergnats et ont contribué activement aux travaux.

Parmi ceux-ci, le Conservatoire de Picardie a contribué à la préparation et l'animation de 2 conférences techniques thématiques :

- Conférence technique thématique « Animation nature »
- Conférence technique thématique « Scientifique – Protocoles de suivis et évaluation des Zones Humides » : les Conservatoires d'espaces naturels gèrent de nombreux sites en zones humides, occupant des surfaces importantes. A ce titre ils mettent en œuvre des travaux de restauration potentiellement importants (effacement d'étang, reméandrage...) et ont développé une expertise dans tout le processus depuis la caractérisation des fonctions écologiques jusqu'à l'évaluation des résultats. Ainsi, au-delà des sites gérés, ils développent des outils adaptables par d'autres gestionnaires ou sur des espaces géographiques plus importants.

Dans (presque) tous les bassins, à la suite du programme RhoMÉO, se développent des projets autour de la mise en œuvre d'observatoire des zones humides ou du développement d'outils pour le suivi de l'état, l'évolution des ZH, des travaux en ZH. Les Conservatoires y sont fortement impliqués (souvent pilotes) auprès des Agences de l'Eau.

L'objectif de cette CTT était de partager des expériences, de présenter des méthodes, des outils, des indicateurs adaptés à l'évaluation de l'état des ZH comme à l'évaluation des travaux. Il s'agissait également d'être en capacité à articuler ces suivis sur différentes échelles spatiales du site au bassin versant.

De nombreuses recommandations et perspectives ont été formulées autour des questions de changement d'échelle (site – bassin versant – territoire), des indicateurs biologiques et protocoles de suivis, des questionnements scientifiques, compétences et analyses à mettre en œuvre pour interpréter les suivis, des rôles que peuvent exercer les CEN.

A noter également la **naissance d'un Groupe Projet « Libre Evolution »** qui souhaite réfléchir en profondeur à l'intégration de la libre évolution comme un choix de gestion courante. De multiples questions se posent autour de cette notion (sémantiques, scientifiques, sociologiques...) et les premiers échanges ont porté sur les différences de perception pouvant exister, les connaissances scientifiques à la base des choix de gestion, les aspects réglementaires, les outils (notamment foncier) à mobiliser...



Photo de famille lors du Congrès de Clermont-Ferrand

Thématique foncière et groupe projet «Foncier»

Cette thématique historiquement socle de l'action des Conservatoires a continué de se structurer en 2017 autour de plusieurs projets.

Le premier concerne **la transformation du Fonds de dotation des Conservatoires d'espaces naturels en Fondation Reconnue d'Utilité Publique (FRUP)**. Cette transformation a plusieurs objets dont celui de pouvoir accéder à des financements et terrains d'origine publique (ce qui n'est pas le cas du Fonds de dotation) et d'être favorisé par des incitations fiscales. C'est ainsi une opportunité de diversifier des financements et de déployer de nouveaux outils liés à la compensation. Une FRUP, par sa réputation d'excellence, accroît aussi la lisibilité et la visibilité de l'action Conservatoire.

Pour créer une FRUP, il est nécessaire de constituer un capital initial minimal de 1,5 M€. Pour se faire les Conservatoires volontaires prévoient de verser une partie des terrains dont ils sont propriétaires afin de construire cette dotation initiale. En Picardie, le Conseil d'administration a fait le choix de proposer 2 sites : les terrains Julien à Pierrepont et Missy-les-Pierrepont et la Pierre-Aguisoire à Viry-Nouereuil. La valeur d'acquisition de ces terrains représente près de 150 000 €, soit environ 10 % de la valeur à atteindre au niveau national. L'ensemble des propositions du réseau devrait permettre de concrétiser une valeur bien supérieure au minimum requis. Les financeurs de ces acquisitions vont bien sûr être consultés pour valider ce transfert de propriété, notamment l'Union européenne, ces terrains ayant été acquis pour leur plus grande part sur des fonds LIFE Nature. La garantie apportée par la FRUP, avec versement à la partie non consommable de ses biens, permettra dans les faits de renforcer les objectifs initiaux de préservation de la biodiversité pour lesquels ces terrains ont été acquis.

En parallèle des réflexions pour la création de cette fondation, le Conservatoire de Picardie a contribué (avec également certains de ses partenaires techniques et financiers, Département de la Somme, Agence de l'eau Seine-Normandie) à **une expertise menée par le CGEDD** (Conseil général de l'environnement et du développement durable) **sur la question de l'intervention des Conservatoires en termes de mesures compensatoires**. Le Conservatoire a pu présenter son activité de manière générale, son historique, ses modes d'intervention, et en particulier sa vision concrète de la mise en œuvre de la compensation aux 2 experts du CGEDD. Ceux-ci ont également rencontré d'autres Conservatoires et d'autres structures. Un rapport national pour le compte du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire a été produit faisant état de 4 recommandations venant notamment soutenir le projet de FRUP.

Activités du groupe projet Foncier en 2017

Le Groupe foncier a poursuivi son travail d'analyse des actes contractuels signés pour la préservation des espaces naturels afin de proposer une typologie plus fine. Plusieurs conservatoires ont donc rempli le questionnaire élaboré en 2016 et diffusé en avril 2017. La Commission Technique Thématique du 12 septembre a permis de partager les premiers résultats recueillis.

Cette enquête permettra non seulement de faire un tour d'horizon des outils et des pratiques, mais aussi d'utiliser progressivement un langage commun, nécessaire à la consolidation des données au niveau national, transmises régulièrement à l'UMS Patrinat (Unité Mixte de Service rassemblant le MNHN et l'AFB) en charge de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN).

De nombreux échanges d'expériences en ligne permettent d'améliorer les conditions de signature des actes. Les questions sur les baux emphytéotiques, la superposition possible de différents actes, la contractualisation de sites appartenant à l'Etat, les baux ruraux... reviennent régulièrement et trouvent de plus en plus souvent au sein du réseau des réponses rapides et éclairées.

Une enquête sur les relations avec les SAFER a également contribué à préparer la réunion entre la Fédération des conservatoires d'espaces naturels et la FNSAFER, dans l'objectif de favoriser également les collaborations au niveau régional.

Quelques chiffres :

« La Pierre-Aguisoire » à Viry-Nouereuil

(moyenne vallée de l'Oise, Aisne) :

9,78 ha pour une valeur de 25 010 €



La Pierre aguisoire à Viry-Nouereuil

« Les Terrains Julien » à Pierrepont

et Missy-les-Pierrepont (Marais de la Souche, Aisne) :

17,60 ha pour une valeur de 120 561 €



Les terrains Julien dans les Marais de la Souche



Des réseaux pour des mouches

Les Syrphidae (syrphes en français) constituent une famille d'insectes appartenant à l'ordre des Diptères, autrement dit les mouches et les moustiques. Il existe plus de 540 espèces en France et pour l'instant quelques 226 espèces sont connues en Hauts-de-France. Les adultes se nourrissent essentiellement de pollen et de nectar (rôle de pollinisateur) alors que les larves occupent de nombreuses niches écologiques et sont, en fonction des espèces, zoophages, microphages ou phytophages.

Au cours de l'année 2017, plusieurs actions sur ce groupe ont été menées dans le cadre du Groupe Inter-réseau Syrphes (GIS Réserves Naturelles de France / Fédération des Conservatoires d'espaces naturels) ou du réseau Syrphes picard (Picardie Nature / Association des Entomologistes de Picardie / Conservatoire d'espaces naturels de Picardie).

- Participation à l'atelier syrphes national du GIS en Bretagne (Juin). Cet atelier avait pour but de promouvoir la méthodologie d'analyse de l'intégrité écologique d'un site à partir des Syrphes (Syrph the Net) auprès des gestionnaires d'espaces naturels bretons. Des inventaires ont été menés sur trois réserves naturelles suivis de détermination des spécimens le soir. Cet atelier s'est fini autour d'une discussion sur la faisabilité de créer une dynamique Syrphes en Bretagne (retour d'expériences...).

- Cet atelier a permis de mobiliser la Réserve naturelle nationale de Vesles-et-Caumont et de créer des liens avec ses gestionnaires. Dans ce cadre, une journée d'échange sur la méthode a été réalisée en août sur cette réserve. Les discussions ont porté essentiellement sur la mise en œuvre de la méthode (matériel, localisation des tentes Malaise...). La journée s'est soldée par un premier inventaire à vue des espèces de la réserve (6 espèces détectées).

- Dans le cadre du plan de gestion de la propriété du Conseil départemental de l'Oise à Elincourt-Sainte-Marguerite (rédigé par le Conseil départemental), un volet Syrphes a été identifié. L'année 2017 a permis de rapprocher les différents acteurs et de proposer le protocole d'échantillonnage de l'étude. Ainsi, trois tentes Malaise seront disposées en 2018. Les emplacements ont été repérés au cours d'une visite du site avec la Communauté de communes du Pays-des-Sources. Un premier inventaire a accompagné cette visite (23 espèces identifiées).

- La méthode Syrph the Net utilise une codification floue des traits de vie des espèces pour l'analyse (tableur excel). Cette codification permet de qualifier les préférences biologiques et écologiques des espèces, et la large gamme des espèces permet ainsi une analyse fine de l'état du milieu. Pour faciliter l'analyse et optimiser les rendus, un logiciel est en train d'être finalisé. Dans le cadre du GIS, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie a participé grandement à la rédaction du didacticiel afin de faciliter l'utilisation de l'outil informatique. Sortie espérée en 2018 !

- Enfin, 3 tentes Malaise ont été posées dans le marais communal de Monceaux au sein des marais de Sacy. 65 espèces ont été identifiées pour 851 individus. Une analyse fine de ces résultats sera réalisée sur la base du modèle Syrph the Net. Parmi les espèces capturées 8 peuvent être notées comme patrimoniales car en déclin ou menacées à l'échelle française ou européenne. On notera aussi la découverte pour la Picardie de l'espèce *Orthonevra geniculata*.

Ces actions en réseaux permettent ainsi de mobiliser plus de partenaires et démultiplier les résultats.



Installation d'une tente Malaise



Eristalis intricaria

Structure et Gestion des ressources humaines

Effectif

L'effectif du Conservatoire s'élève au 31 décembre 2017 à 48,21 équivalents temps plein, portés par 45 contrats à durée indéterminée, 4 contrats à durée déterminée, un apprenti et six salariés embauchés dans le cadre du dispositif Emplois d'avenir sur des postes d'Agent technique pâturage et d'Agent technique entretien d'espaces naturels.

Accueil stagiaires

Le Conservatoire a accueilli en 2017, 19 stagiaires conventionnés avec des établissements scolaires pour des stages d'une durée plus ou moins longue, pouvant aller d'une semaine pour les plus courts, jusqu'à six mois pour les plus longs.

Le nombre de journées stagiaires en 2017 est égal à 1 072 jours.

Accueil de volontaires dans le cadre de service civique

Le Conservatoire a également accueilli 2 volontaires dans le cadre du Service civique, pour une durée de 6 mois chacun, sur des missions d'Ambassadeurs des espaces naturels. L'une de ces ambassadrices a pu sensibiliser et informer le grand public et assurer des missions de prévention sur la Réserve Naturelle Nationale de l'Étang Saint-Ladre à Boves dans le département de la Somme, quant à la seconde ambassadrice, elle est intervenue sur le même type de mission sur de nombreux sites du département de l'Oise.

Enfin, une troisième volontaire, a effectué sa mission de Service civique en tant qu'Animatrice de la vie associative et a ainsi pu contribuer à l'animation de la vie associative en étant un relais d'information auprès du grand public, dans l'objectif d'améliorer la visibilité de l'Association et l'information des personnes, et de développer la sensibilisation à la préservation de la nature.

Formations suivies en 2017

10 sessions de formation représentant 531 heures au total ont été suivies individuellement par les salariés du Conservatoire. En ajoutant les formations à caractère collectif, le nombre d'heures total de formation suivie s'élève à 1 267 heures.

12 salariés sont concernés par une ou plusieurs actions de formation individuelle.

Au total, 24 salariés sont concernés en comptant les formations à caractère collectif.

Comme en 2016, une attention a été portée sur la formation des jeunes recrutés dans le cadre du dispositif « Emplois d'avenir ».

En 2017, ils ont, entre autres, pu bénéficier :

de la poursuite à la préparation au Baccalauréat GMNF Gestion des Milieux Naturels et de la Faune, pour l'un d'entre eux, qui a brillamment été reçu à l'examen de la poursuite à la préparation au Baccalauréat CGEA Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole (Option Système à dominante culture), pour le second.

Parmi les formations collectives réalisées :

- la poursuite de la formation à l'utilisation du nouveau logiciel de cartographie QGis, formation engagée en 2016, et dispensée en interne par nos deux géomaticiens. La session 2017 a été dispensée au bénéfice des Techniciens gestion de sites et Agents techniques et a concerné la partie Module travaux du logiciel
- une formation dispensée par le Lycée Robert Schuman de Chauny, partenaire du Conservatoire, concernant l'Entretien du matériel parcs et jardins, destinée à l'ensemble du Service technique
- une formation dispensée par l'AFB concernant la Loi sur l'eau et destinée aux Responsables départementaux, Chargés de mission et Techniciens gestion de sites ainsi qu'à des bénévoles.

Quelques chiffres :

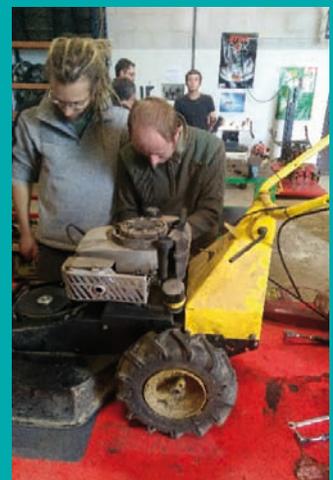
929 adhérents

52 salariés

48 ETP

6 emplois d'avenir

19 stagiaires accueillis



Formation des techniciens au Lycée Robert Schuman de Chauny

Réunions institutionnelles et d'équipe

6 réunions du Conseil
d'administration

9 réunions du Bureau

2 réunions du Conseil scientifique

2 réunions d'équipe plénières

7 réunions Employeurs -
Délégués du personnel

Formations dispensées par le Conservatoire en 2017

1 Formation à la demande de l'Institut Polytechnique LaSalle Beauvais Esitpa sur l'Entomologie appliquée à l'agroécologie (2 x ½ journée)

1 Formation à la demande de la DREAL Hauts-de-France sur la Sensibilisation aux odonates (1 journée)

1 Formation à la demande de l'Agence Française pour la Biodiversité sur la Flore et la végétation caractéristiques des zones humides (1 journée)

Composition du nouveau Conseil Scientifique et technique

NOM Prénom	Fonction	Spécialité (s)
ARNAUD Jean-François	Professeur d'Université	Génétique des populations
BIORET Frédéric	Professeur d'Université	Flore et végétation des milieux littoraux atlantiques et méditerranéens, cartographie environnementale, bioévaluation
BLONDEL Christophe	Chargé de missions	Botanique, phytosociologie, évaluation et gestion des milieux naturels...
BRABANT Hubert	Chargé de missions	Gestion des espaces naturels
CARRUETTE Philippe	Responsable pédagogique	Ornithologie, Gestion des espaces naturels, Animation
CATTEAU Emmanuel	Chargé de missions	Phytosociologie
COMMECY Xavier	Professeur de biologie	Ornithologie
COURTECUISSÉ Régis	Professeur d'Université	Mycologie
DUHAMEL Françoise	Directrice du Développement de la phytosociologie	Phytosociologie, typologie et cartographie des habitats et de la végétation, écologie de la restauration
FAUCON Michel-Pierre	Enseignant chercheur	Ecologie végétale, agroécologie, conservation de la biodiversité et écologie de la restauration
FRANCOIS Rémi	Chargé de projets scientifiques	Ecologie générale, botanique, phytosociologie
GODIN José	Maître de conférence	Vertébrés terrestres, gestion des espaces naturels
HAUBREUX Daniel	Professeur de biologie	Ornithologie, Entomologie
HAUGUEL Jean-Christophe	Responsable Antenne Picardie	Bryologie, Phytosociologie, Gestion des espaces naturels
HAUTEKEETE Nina	Professeur d'Université	Biologie de la conservation, statistiques
HOUARD Xavier	Chargé de projets scientifiques	Entomologie
JOLY Michel	Professeur de biologie (retraité)	Biogéographie, botanique, phytosociologie
KLEINPRITZ Gildas	Responsable technique	Faune piscicole, milieux aquatiques
LIBOIS Roland	Enseignant chercheur	Zoobiogéographie
PERNIN Céline	Maître de conférence	Biologie du sol
PIQUOT Yves	Maître de conférence	Génétique des populations, changements globaux, réseaux de pollinisateurs
PRATTE Olivier	Chargé de mission écologie	Ornithologie, Entomologie
RIGAULT Benoit	Chargé de missions	Faune piscicole, milieux aquatiques
SPINELLI Franck (Vice-Président)	Directeur qualité développement BE	Ecologie générale, Gestion des espaces naturels
THERVILLE Clara	Enseignant chercheur	Systèmes socio-écologiques
TOUSSAINT Benoît (Président)	Chef de service	Botanique, conservation de la flore, banque de semences, jardin pédagogique
TRUANT Fabrice	Chargé de missions	Gestion différenciée, gestion des milieux dunaires, flore
VERGNE Virginie	Maître de conférence	Paléoenvironnements quaternaires et tourbières
VIGNON Vincent	Ingénieur Bureau d'Etudes	Mammalogie
VOCHELET Emmanuel	Coordinateur Scientifique CEN Normandie-Seine	Gestion des espaces naturels

La vie associative remobilisée

2017, année charnière pour la dynamique associative au Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, a vu bondir son nombre d'adhérents de plus de 40% avec pour la 1^{ère} fois dans son histoire, la barre des 900 adhérents franchie (929 adhérents au 31 décembre 2017 pour 657 en 2016).

Dynamisation de l'assise citoyenne en 2017, une stratégie efficace

L'année 2017 fut riche en échanges entre les adhérents et l'équipe permanente afin de développer notre assise citoyenne et mobiliser encore plus les partenaires locaux.

Le Conservatoire de Picardie a également accueilli son 1^{er} service civique Animateur de la vie associative en soutien du poste de Chargée de mission vie associative. Pendant 8 mois, Emilie Domzal a ainsi contribué à développer de nouveaux outils et à les rendre plus performants.

Grâce au soutien d'un adhérent, Christophe Hébert, l'équipe a d'abord procédé à un état des lieux des pratiques en matière de vie associative au Conservatoire.

Puis, deux axes de travail ont été retenus : «comment mieux promouvoir l'adhésion» et «comment fidéliser les adhérents».

Ainsi, une nouvelle stratégie a été mise en place et des nouveaux outils ont vu le jour :

- pour développer le nombre d'adhérents :

- Adhésion en ligne via la plateforme helloasso
- Réalisation d'un kit de bienvenue pour les nouveaux adhérents

- Pour fidéliser les adhérents :

- Conception de deux newsletters mensuelles : l'agenda et les informations spéciales adhérents
- Proposition de suivis scientifiques destinés uniquement à nos adhérents
- Organisation d'une rencontre pour les adhérents, dans les coulisses du Conservatoire

Et bien d'autres...

En parallèle, une nouvelle méthodologie de tenue de stands a vu le jour. Désormais, la démarche est plus structurée, elle invite le public à découvrir le cœur de nos actions et à y participer concrètement.

Des échanges et transferts de méthodologie en matière de dynamisation de la vie associative ont lieu entre les deux Conservatoires des Hauts-de-France.

Première journée des adhérents picards

Le samedi 25 novembre s'est déroulée la première Journée des adhérents du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie.

20 adhérents sont venus assister à la visite de l'atelier technique, encadrée par le responsable technique et le responsable d'atelier. Des questions intéressantes sur la gestion des espaces naturels, des parcs de matériel et de véhicules ont permis de mieux comprendre nos missions. Les adhérents ont été très satisfaits de pénétrer au cœur d'un lieu qui n'est habituellement jamais ouvert au public, une journée à renouveler !

Quelques chiffres :

En 2017 : **929** adhérents

En 2016 : **657** adhérents

En 2015 : **605** adhérents

En 2014 : **616** adhérents

En 2013 : **616** adhérents

En 2012 : **609** adhérents



Le Bulletin d'adhésion a adopté un nouveau visuel en 2017 pour être plus attractif

Visite de l'atelier lors de la 1^{ère} Journée des Adhérents

Quelques chiffres du Conservatoire Nord-Pas de Calais:

122 sites d'interventions sur

3 494 hectares

548 membres

33,14 ETP

2 555 174 € de budget



Le plan d'actions quinquennal commun 2018-2022

Rapprochement des 2 Conservatoires d'espaces naturels: Plan d'actions quinquennal et création de l'association « les Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France »

Le rapprochement des 2 CEN de la région Hauts-de-France est entrée dans une phase très active en 2017 avec 2 évènements majeurs : la construction d'un **Plan d'actions quinquennal (PAQ) commun** et la **création de l'association « les Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France »**.

Le Plan d'actions quinquennal

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie a été le premier au sein du réseau CEN à disposer de l'agrément Etat-Région, par arrêté conjoint des Présidents et Préfet de Région Picardie signé le 6 juillet 2012. Cet agrément est issu de l'article 24 de la « Loi Grenelle I » annonçant une « reconnaissance spécifique de l'action des Conservatoires d'espaces naturels » et intégré au code de l'environnement (article L.414-11) par la loi Grenelle II. Le texte de loi :

- décrit l'action des Conservatoires,
- intègre la possibilité d'un agrément conjoint Etat et Région,
- précise que la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels regroupe l'ensemble des Conservatoires d'espaces naturels, assure leur représentation et leur coordination technique à l'échelon national aux fins de la mise en œuvre de leurs missions.

L'obtention de l'agrément suppose entre autre la production d'un plan d'actions quinquennal, puis son évaluation. Un arrêté ministériel du 7 octobre 2011 est venu préciser certains attendus de ce PAQ :

- Détermine, par priorité, les projets que se propose de mener à bien le Conservatoire sur les 5 premières années de l'agrément.
- Doit être établi en cohérence avec les politiques en faveur de la protection de l'environnement.
- Indique les modalités de la participation de l'organisme à l'inventaire national du patrimoine naturel sur les parcelles dont il est propriétaire ou dont la gestion lui est confiée.
- Peut préciser les conditions dans lesquelles une mission d'expertise technique et scientifique peut être apportée à l'Etat et au Conseil régional.
- Peut prévoir l'acquisition de Zones humides avec les Agences de l'Eau.
- Prévoit la réalisation et la mise en œuvre de plans de gestion sur les sites constitués d'ensemble cohérent de parcelles dont il est propriétaire ou dont il assure la gestion.

L'année 2017 a donc été largement consacrée à l'évaluation de notre premier PAQ 2012-2017, et à la rédaction de son successeur pour la période 2018-2022. Le Conseil scientifique a validé cette évaluation le 6 juillet 2017. Dans le cadre de la fusion des régions et du rapprochement avec nos homologues du Nord Pas-de-Calais il nous est apparu naturel de travailler sur un second PAQ commun. Le Conservatoire Nord Pas-de-Calais étant agréé depuis le 12 juillet 2013, seul un écart concernant la période d'évaluation initiale et la fin de l'agrément vient légèrement troubler l'exercice, sans problème de fond.

Avant la fusion des régions effective en 2016, il existait déjà des régions disposant de plusieurs Conservatoires d'espaces naturels : un ou plusieurs Conservatoires départementaux et un Conservatoire de dimension régionale opérant notamment sur les départements dépourvus de Conservatoire départemental. Les opérations de dimension régionale peuvent être partagées, co-portées etc. (ne sont pas réservées au Conservatoire régional). Le décret et l'arrêté ministériel définissant l'agrément prévoient cette situation en définissant un agrément unique à l'échelle régionale qui couvre l'ensemble des Conservatoires sous réserve principalement de disposer d'un Conseil scientifique commun et de réaliser un PAQ conjointement.

Le calendrier de réalisation du Plan d'actions quinquennal

La réalisation effective de ce nouveau PAQ est passée par de nombreux échanges entre les équipes des deux Conservatoires, les administrateurs et les services de l'Etat, de la Région, mais aussi des autres grands partenaires, selon le calendrier suivant.

- **Mars 2017** : consultation des services de l'Etat et de la Région sur la méthode d'élaboration et la procédure d'approbation.
- **Avril 2017** : préparation d'une « V0 » sur la base des objectifs/actions des PAQ 1 de chaque Conservatoire.
- **Avril-mai 2017** : première consultation sur cette base des équipes et des administrateurs référents des commissions thématiques travaillant au rapprochement.
- **24 mai 2017** : consolidation d'une V1 à partir des premiers retours permettant de dégager les objectifs communs à conserver (éventuellement réécrits), nouveaux, à supprimer.
- **6 juin 2017** : présentation de la V1 au Conseil d'administration de l'association des Conservatoires des Hauts-de-France (puis aux CA respectifs de chaque Conservatoire).
- **11 juillet 2017** : consultation des services de l'Etat et de la Région (réunion sur base V1).

- **Juin-juillet 2017** : réunions inter-Conservatoire (salariés et administrateurs volontaires) par groupe de travail (en correspondance avec les axes du PAQ : Groupes Connaître, Protéger, Gérer, Valoriser, Accompagner les Politiques Publiques, Actions réseaux – inter réseaux, Gestion de la structure. Chacun des groupes était piloté par un binôme salarié représentant des 2 Conservatoires.
- **Août-septembre 2017** : écriture de la V2 suite aux consultations – ajustement des objectifs + texte explicatif + indicateurs (constitution d'un tableau de bord).
- **24 octobre 2017** : présentation de la V2 pour avis en Comité partenarial associant notamment les 2 agences de l'eau et les 5 départements.
- **25 octobre 2017** : présentation de la V2 pour avis en Conseil scientifique et technique (1^{ère} réunion du Conseil Scientifique et Technique fusionné).
- **27 octobre 2017** : présentation de la V2 au Conseil d'administration de l'association des Conservatoires des Hauts-de-France.
- **Novembre 2017** : derniers ajustements rédactionnels et sur les indicateurs suite aux avis des différentes instances consultées.
- **Décembre 2017** : validation de la version 3 à présenter aux autorités compétentes par les Conseils d'Administration de chacun des deux Conservatoires et mise en forme du document final.

En anticipant sur l'année 2018, les évaluations respectives de chacun des 2 Conservatoires et le nouveau PAQ commun ont été présentés en CSRPN le 22 février et ont recueilli un avis favorable. Nous n'attendons plus qu'une approbation conjointe par le Président de Région et le Préfet de Région Hauts-de-France pour officialiser cette nouvelle page de notre histoire « Conservatoire d'espaces naturels » !

Création de l'association « les Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France »

Dès le début de l'année 2016, les 2 Conservatoires avaient mis en place un « Conseil d'orientation » réunissant les Bureaux des deux structures et une représentation officieuse (consultative) de chacun au Conseil d'administration de son voisin. Poursuivant sur cette lancée, et grâce aux connaissances acquises sur chacun, la création d'une nouvelle association, réunissant les 2 Conservatoires, et permettant une représentation unique à l'échelle régionale, a été annoncée lors des assemblées générales (forcément communes !) du 29 avril à Arras. Le temps des derniers ajustements concernant les statuts, l'assemblée générale constitutive s'est déroulée le 11 juillet. La déclaration en Préfecture d'Amiens a été faite en septembre. Les Conservatoires d'espaces naturels peuvent ainsi parler d'une seule voix à l'échelle régionale.

Des travaux pratiques

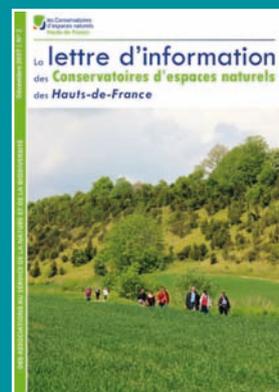
Ces 2 axes de développement majeurs que constituent sur le plan politique l'association régionale et le PAQ se sont accompagnés d'autres échanges entre équipes, que ce soit au niveau des directions, des équipes communications, des pôles SIG et scientifique, pour poursuivre la construction de projets communs et les réalisations pratiques. Cela s'est illustré par la publication de la seconde lettre d'information commune en novembre, par la poursuite de travaux menés de concert à l'échelle régionale (inventaire des ZNIEFF, étude Indicateurs Zones Humides du bassin Artois-Picardie). Le travail sur la stratégie patrimoniale avec le MNHN s'est également poursuivi.

Parmi les éléments importants d'un agrément conjoint à l'échelle régionale il y a la nécessité de disposer d'un **Conseil scientifique commun**. Il a été constitué tout simplement en rassemblant les volontaires des deux anciens Conseils scientifiques et cette nouvelle instance dénommée Conseil Scientifique et Technique a été officialisée par les Conseils d'administrations tenus au mois d'octobre (sa composition est présentée p.54).

En dehors des consultations électroniques pour des projets d'acquisition ou de prise à bail, le CST ne s'est réuni que deux fois en 2017 mais pour des sujets majeurs : l'évaluation des PAQ, l'avis sur le nouveau PAQ, la rédaction d'un règlement intérieur, l'élection d'un Président et d'un vice-Président, et enfin le partage des avancées sur la stratégie patrimoniale.



Signature officielle de la création de l'Association des Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France



La 2^{nde} Lettre d'information commune des Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France

Rapport financier 2017

La situation au 31 décembre 2017

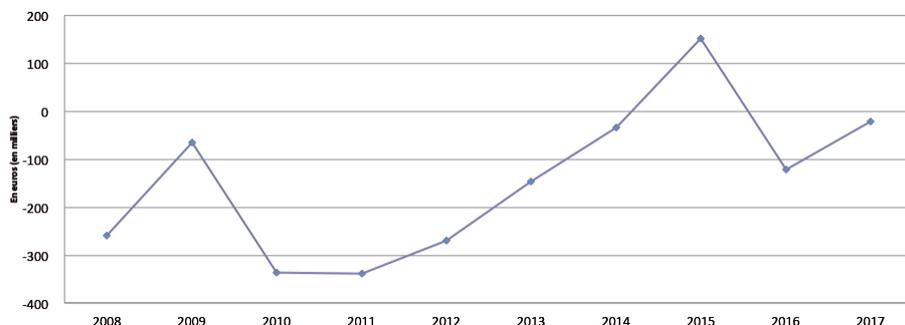
Formation du résultat net

Le résultat net comptable s'établit à 15 527,75 €. Il est la conséquence d'un résultat exceptionnel en net amélioration à -15 562,34 € et d'un résultat financier dont le déficit se creuse légèrement à -41 800,40 €, ces deux résultats s'imputant sur un résultat d'exploitation de 75 339,49 € en baisse par rapport à 2016.

Trésorerie

Depuis 2014, les évolutions au 31 décembre de la situation nette de trésorerie se font dans des volumes à plus ou moins 150 000 € selon le niveau de mobilisation de nos lignes de crédit à court terme. Au 31 décembre 2017, elle s'établit à -21 673,11 € et les lignes de crédit court terme sont mobilisées à hauteur de 907 532,25 €. Au cours de l'année, le Conservatoire a pour la troisième fois renouvelée la mise en place d'un crédit de financement de la trésorerie à long terme pour un montant de 450 000 € sur 5 ans.

Evolution de la trésorerie



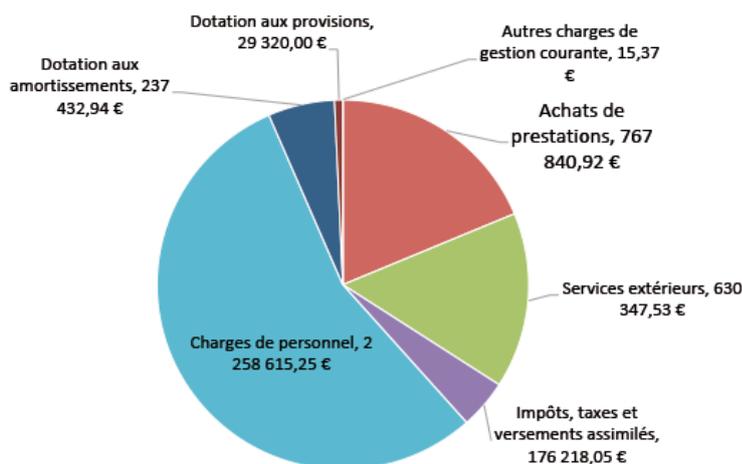
Éléments liés à l'exploitation des activités

Les produits

Les partenariats réalisés sur projets en 2017 sont en augmentation de 161 979,08 € et s'établissent à 4 017 257,07 € soit 96% des produits d'exploitation. L'essentiel de cette augmentation relève d'un partenariat temporaire avec les Agences de l'Eau au titre d'un appel à projet pour la biodiversité terrestre. Sans cet appel à projet, les partenariats en 2017 sont restés stables. Les produits des activités annexes (fermages, formation, animation) sont restés stables également à 25 170,05 €. Malgré une augmentation spectaculaire du nombre des adhérents, le volume global des cotisations et dons a peu progressé soit 24 195,80 €. Enfin, le Conservatoire a bénéficié en 2017 d'un dégrèvement exceptionnel d'un montant de 23 592 € abondant ses produits. Au total, les produits d'exploitation s'élèvent à 4 175 129,55 €.

Les charges

Les charges d'exploitation totales s'élèvent à 4 099 790,06 € et sont en augmentation de 209 636,59 € par rapport à 2016. Les principales charges du Conservatoire demeurent les charges de personnel pour 2 258 615,25 € soit 55%, suivi des achats de prestations externes pour 767 840,92 € soit 19% et des services extérieurs pour 630 347,53 € soit 15%.



Charges d'exploitation : 4 099 790,06 €

Le Bilan

Éléments permanents

L'actif immobilisé et le total des fonds propres au passif baissent d'un peu plus de 40 000 €. Ces variations s'expliquent en raison de l'amortissement des immobilisations et par le recours aux subventions d'investissements prélevées sur les fonds propres pour en assurer le financement. A noter, l'abondement des immobilisations financières en raison de l'investissement pour l'effort à la construction et la prise de participation au capital de la SAFER (2 400 €). Les provisions pour risques et charges s'établissent au total à 160 439,76 €.

Éléments circulants

Les créances à recevoir pour 2 496 266,45 € à l'actif se compensent avec les partenaires avancées au passif pour 596 733,75 € pour une valeur nette de subvention à recevoir de 1 899 532,70 € dû par des partenaires financiers. Ces créances sont globalement en évolution de 280 784,98 €. Les paiements sur la plupart des partenaires se sont améliorés mais cette augmentation résulte notamment de l'effet de la production tardive des conventions FEDER 2017.

Faits marquants

Le Conservatoire a constitué des provisions pour risques et charges en 2017 pour 8 000 € notamment en raison des risques de non prises en charges sur les conventions. En effet, à l'été 2017, le Comité de suivi du programme opérationnel FEDER a décidé la limitation de la prise en charge des frais généraux à 25% des coûts directs des projets. Cette disposition a déjà eu un impact négatif sur le résultat 2017 pour 10 940,98 € pesant sur le résultat d'exploitation.

Actif	2016	2017	Variation 2017/2016	Passif	2016	2017	Variation 2017/2016
Immobilisations incorporelles	417,26		-417,26	Fonds associatif	1 970 726,69	1 981 376,69	10 650,00
Immobilisations corporelles	2 500 421,39	2 451 395,11	-49 026,28	Report à nouveau	-261 882,61	-249 206,93	12 675,68
Immobilisations financières	144 054,80	152 464,80	8 410,00	Résultat de l'exercice	37 256,36	15 527,75	-21 728,61
Actif immobilisé	2 644 893,45	2 603 859,91	-41 033,54	Autres fonds propres	1 473 039,79	1 428 047,12	-44 992,67
				Fonds propres	3 219 140,23	3 175 744,63	-43 395,60
Stocks				Provision pour risques et charges	152 219,76	160 439,76	8 220,00
Créances à recevoir	1 648 154,73	2 496 266,45	848 111,72	Emprunts et dettes auprès des établissements financiers	998 494,34	1 417 186,80	418 692,46
Disponibilités financières	747 265,96	930 810,29	183 544,33	Partenaires avances	29 407,01	596 733,75	567 326,74
Charges constatées d'avance	17 032,20	20 440,45	3 408,25	Dettes fournisseurs	316 202,79	351 663,20	35 460,41
				Dettes fiscales et sociales	332 340,96	337 328,47	4 987,51
				Autres dettes	8 210,25	10 716,89	2 506,64
				Produits constatés d'avance	1 331,00	1 563,60	232,60
Actif circulant	2 412 452,89	3 447 517,19	1 035 064,30	Dettes	1 685 986,35	2 715 192,71	1 029 206,36
Total général	5 057 346,34	6 051 377,10		Total général	5 057 346,34	6 051 377,10	

Au niveau des créances à recevoir et des dettes concernant les partenaires, le Conservatoire a pour la première fois enregistré la part des conventions signées restant à courir au-delà de l'exercice 2017. Ainsi la dette partenaires avance augmentent de 567 326,74 € mais représentent des engagements à réaliser pour les années à venir.

Les ressources de l'association

Les partenariats

Les partenariats financiers sur projets réalisés en 2017 s'élèvent à 4 017 257,07 € et sont en augmentation de 161 979,08 €. Les partenariats se sont essentiellement répartis entre le Conseil Régional 24%, les partenariats avec les trois Conseils Départementaux 22%, l'Etat 12%. Les contributions des Agences de l'Eau représentent 15% pour l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et 11% pour l'Agence de l'Eau Artois-Picardie. Enfin, la contribution du FEDER représente 11%.

Le bénévolat

En 2017, le bénévolat représente 4 839 heures dont 1 597 heures au titre du fonctionnement de l'association et 3 242 heures au titre des travaux et actions de terrain soit 2 ETP ou 415 journées d'intervention soit 57 779 €. Ce volume est en légère augmentation par rapport à 2016.

L'équipe salariée

En 2017, l'équipe salariée du Conservatoire représentait 48,21 ETP dont 45 contrats à durée indéterminée, 4 contrats à durée déterminée, 6 salariés embauchés dans le cadre du dispositif des emplois d'avenir et 1 apprenti.

Le recours aux entreprises

En 2017, les factures d'achats ont représenté un volume global de 1 498 196 € dont un tiers soit 442 852 € concernent des prestations réalisées avec des entreprises de l'économie sociale et solidaire.

Conclusion

Le Conservatoire bénéficie de partenariats solides et notamment de conventions cadres et pluriannuelles d'objectifs. Son budget hors appels à projets particuliers s'infléchit en 2018 à environ 3,7 M€ avec une part FFEDER importante de 12%. La poursuite éventuelle de la baisse du budget en 2019 et la perspective de sortie du programme opérationnel en 2020 accompagnée en 2021 par une baisse conséquente du recours aux fonds européens doit nous faire prendre conscience du besoin accru de soutien de nos partenaires historiques aux activités du Conservatoire.

Affectation du résultat

Mesdames, Messieurs, je vous propose d'adopter une résolution visant à affecter le résultat net comptable de l'année 2017 d'une valeur de 15 527,75 €.

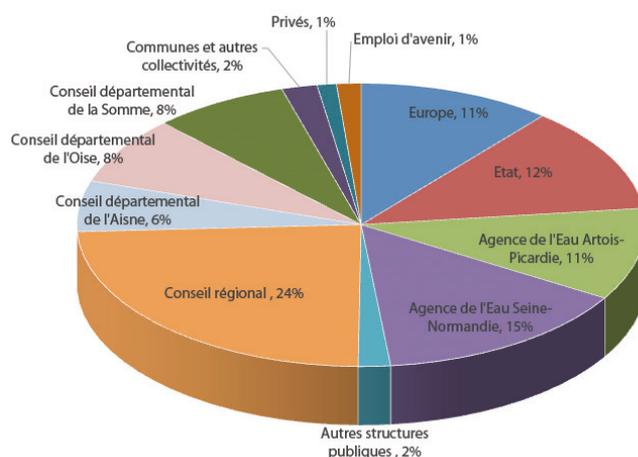
Affectation au fonds associatif 6 000,00 euros,

Affectation au projet associatif «Acquisitions et aménagements de terrains» 4 511,80 euros,

Affectation au projet associatif « Réserve cofinancement de projets » 5 015,95 euros.

Affectation du report à nouveau au 1^{er} janvier 2018 au fonds associatif « financement du fonds de roulement » pour 166 838,68 euros, Affectation du solde du report à nouveau au fonds associatif pour 82 368,25 euros. Je vous remercie de votre attention.

Sébastien CAROLUS, le trésorier



Les partenaires financiers : 3 819 208,59 €

